

JORDAN JIMENEZ

MASTER 2 URBANISME ET AMÉNAGEMENT
TRANSFORMATIVE URBAN STUDIES

QUARTIERS POPULAIRES
ET
INÉGALITÉS ÉCOLOGIQUES

QUELLES ACTIONS, DISCOURS ET
REPRÉSENTATIONS DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ?

LE CAS DU QPV D'AIR BEL À MARSEILLE

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDE SOUTENU SOUS LA
DIRECTION DE KIRSTEN KOOP, GUY-LAURENT
SILVESTRE ET STEPHANE HERITIER

AVEC L'APPUI DE L'ASSOCIATION
L'UNIVERSITÉ DU CITOYEN



L'Université du Citoien

NOTICE ANALYTIQUE

**Mémoire de fin d'études Master Urbanisme et Aménagement - TRUST
(Transformative Urban Studies)**

Auteur : Jordan Jimenez

Titre : Quartiers populaires et inégalités écologiques : quelles actions, discours et représentations de la Transition Écologique ? Le cas du QPV d'Air Bel à Marseille.

Date de soutenance : 09 septembre 2022

Organisme d'affiliation : Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine - Université Grenoble Alpes

Structure d'apprentissage : Association l'Université du Citoyen - Marseille

Directrice du mémoire : Kirsten Koop

Collation : 140 pages

Nombre de références bibliographiques : 64

Déclaration anti-plagiat : Page de couverture

ABSTRACT

The Ecological Transition has replaced Sustainable Development these recent times. It would describe a more deep change in our societal organizations to move to more resilience. From another perspective, we know that populations are unequally exposed to environmental pressures and that environmental inequalities are also related to socio-spatial inequalities at all scales. By investigating the actions and discourses related to the Ecological Transition in the priority district of Air Bel in Marseille, we will try to understand if we move in the direction of reducing social and environmental inequalities in this study case.

RÉSUMÉ

La Transition Écologique a remplacée le Développement Durable ces dernières années. Elle dessineraient un changement plus en profondeur dans nos organisations de société pour tendre vers plus de résilience. Dans un autre prisme, nous savons que les populations sont inégalement astreintes aux pressions environnementales et que ces inégalités environnementales sont aussi relatives aux inégalités socio-spatiales à toutes les échelles. Par l'enquête proposée sur les actions et discours relevant de la Transition Écologique dans le quartier prioritaire d'Air Bel à Marseille, nous chercherons à comprendre si nous nous orientons vers une résorption des inégalités sociales et environnementales pour ce cas d'étude.

REMERCIEMENTS

Je dédie mon mémoire à tous ceux sans qui il n'aurait pas été possible de l'accomplir. Beaucoup se sont investis avec moi dans ce travail. Je tiens alors à remercier toutes celles et ceux qui ont contribués à cette étude.

Merci à ma tutrice Kirsten Koop, enseignante-chercheuse à l’Institut d’Urbanisme et Géographie Alpine de Grenoble. Nos échanges ont permis, à force d’allers-retours, de mieux diriger mes questionnements. Je suis aussi reconnaissant pour la confiance que vous m’avez accordé.

Merci à mon maître d’apprentissage Guy-Laurent Silvestre, de m’avoir donné l’opportunité d’expérimenter pendant près d’une année une aventure associative de la participation. L’apprentissage, sur le temps long, m’a permis de me familiariser au monde professionnel. Nos échanges ont aussi été plus que décisif dans la qualité de ce mémoire, nous avons pu réfléchir ensemble à mes interrogations.

Merci à toute l’équipe de l’Université du Citoyen pour cette année riche en expérience. Grâce à vous, j’ai pu apprendre beaucoup sur la réalité du terrain, sur les méthodes de conception, mais surtout sur les valeurs collectives.

Merci à José Da Silva et Emma Nakache, du « Lab des possibles » de la métropole AMP, pour avoir pris le temps d’échanger avec moi sur ma problématique et pour m’avoir orienté vers le quartier Air Bel comme cas d’étude.

Merci aux acteurs associatifs et institutionnels rencontrés durant mon enquête. La disponibilité, l’accueil et l’implication dont vous avez fait preuve ont laissé une trace dans mon esprit. Je me suis appliqué à ce que mon étude soit fidèle aux valeurs que vous m’avez communiquées.

Merci Léa pour ton implication personnelle, tu m’as permis de partager mes questionnements.

Merci aussi à toute la promotion pour les moments que nous avons partagé.

MOTS-CLÉS

Transition Écologique ; Écologie politique ; Écologie industrielle ; Inégalités environnementales ;
Inégalités écologiques ; Politiques de la ville ; NPNRU ; Quartiers populaires ; Quartiers prioritaires
;

ACRONYMES

QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville

NPNRU : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

AMP : Métropole Aix-Marseille-Provence

BP : Budget Participatif

SOMMAIRE

| | |
|------------------------|--|
| P. 4 - | ABSTRACT - RÉSUMÉ |
| P. 5 - | REMERCIEMENTS |
| P. 6 - | MOTS CLÉS - ACRONYMES |
| P. 7 à P. 9 - | SOMMAIRE |
| P. 10 à P. 16 - | INTRODUCTION |
| P. 17 à P. 18 - | PROBLÉMATISATION |
| P. 19 à P. 25 - | MÉTHODES D'ENQUÊTE |
| P. 19 - | OBSERVATION PARTICIPANTE |
| P. 20 - | RÉCOLTE DE DONNÉES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES |
| P. 20 - | ENTRETIENS NON DIRECTIFS |
| P. 20 à P. 22 - | ANALYSE DES RÉCITS 1 : LE MODÈLE DES CITÉS |
| P. 22 - | ANALYSE DES RÉCITS 2 : LA MYTHOLOGIE CAME : COMPÉTITIVITÉ, ATTRACTIVITÉ, MÉTROPOLISATION, EXCELLENCE |
| P. 23 à P. 25 - | ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS |
| P. 26 - | ANNONCE DU PLAN |
| P. 27 À P. 48 - | PARTIE I - DES INÉGALITÉS ÉCOLOGIQUES À TOUTES LES ÉCHELLES |
| P. 27 À P. 33 - | A - DES INÉGALITÉS À L'ÉCHELLE GLOBALE, INTERNATIONALE ET NATIONALE |
| P. 27 À P. 28 | 1 - ÉCHELLE GLOBALE |
| P. 28 À P. 30 | 2 - ÉCHELLE INTERNATIONALE |
| P. 30 À P. 33 | 3 - ÉCHELLE NATIONALE |

SOMMAIRE - SUITE

P. 34 À P. 37 -

B - INÉGALITÉS À L'ÉCHELLE LOCALE : LES Quartiers prioritaires de la politique de la ville

P. 34 -

1 - ÉCHELLE DU QUARTIER

P. 35 -

2 - UNE POPULATION PLUS EXPOSÉE AUX PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

P. 36 À P. 37 -

3 - LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

P. 38 À P. 43 -

C - ÉTUDE DE CAS : LE QUARTIER AIR BEL (À MARSEILLE)

P. 38 À P. 39 -

1 - UN QUARTIER AUX CARACTÉRISTIQUES PROPRES MAIS QUI PARTAGE LES PROBLÉMATIQUES DES AUTRES QPV

P. 39 À P. 40 -

2 - DES PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES PLUS FORTES

P. 41 À P. 43 -

3 - UN QUARTIER IDENTIFIÉ PAR L'ANRU

P. 44 À P. 48 -

D - QUELS SONT LES OBJECTIFS DU NPNRU D'AIR BEL EN TERME DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

P. 49 À P. 69 -

PARTIE II - QUEL RAPPORT ENTRETIEN LA MÉTROPOLE AVEC L'ENVIRONNEMENT ?

P. 49 À P. 60 -

A - QUELLE IDÉE DE LA NATURE DANS LES RÉCITS MÉTROPOLITAINS ?

P. 61 À P. 64 -

B - LA MÉTROPOLISATION DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

P. 65 À P. 69 -

C - QUAND LA MÉTROPOLE RELIE LA QUESTION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

P. 65 À P. 66 -

1 - QUARTIERS FERTILES ET QP VERT

P. 66 À P. 69 -

2 - LE BUDGET PARTICIPATIF DE FONCTIONNEMENT À AIR BEL

SOMMAIRE - SUITE (2)

P. 70 À P. 103 -

**PARTIE III - LES ACTEURS INSTITUTIONNELS,
ASSOCIATIFS ET HABITANTS : QUELS RAPPORTS À
L'ENVIRONNEMENT ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?**

P. 70 À P. 85

A - QUELLE REPRÉSENTATION DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE PARMI LES ACTEURS LOCAUX
(INSTITUTIONS ET ASSOCIATIONS) ?

P. 86 À P. 99 -

B - LE RAPPORT DES HABITANTS À LEUR
ENVIRONNEMENT, AU DISCOURS ÉCOLOGIQUE ET
AUX OPÉRATIONS LIÉES À LA TRANSITION

P. 87 À P. 92 -

1 - PARTIR DES BESOINS POUR ÉVOQUER
L'ENVIRONNEMENT

P. 92 À P. 96 -

2 - LE RAPPORT DES HABITANTS AUX
DISPOSITIFS LIÉS À LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

P. 97 À P. 99 -

3 - LE RAPPORT DES HABITANTS AU DISCOURS
ÉCOLOGIQUE

P. 100 À P. 103 -

C - « TRANSITION ÉCOLOGIQUE » :
UN TERME SANS SUBSTANCE ?

P. 104 À P. 108 -

CONCLUSION

P. 109 À P. 111 -

BIBLIOGRAPHIE

P. 112 -

TABLE DES FIGURES

P. 113 - FIN

ANNEXES

INTRODUCTION

Nos sociétés modernes font face à une double urgence : urgence démocratique et écologique. D'un côté, nous sommes au cœur de l'impératif écologique. Les derniers rapports du GIEC le démontrent : il est urgent d'agir en profondeur sur l'organisation de nos modes de vie pour à minima atténuer les conséquences du dérèglement climatique. D'un autre côté, nos démocraties représentatives sont progressivement en perte de légitimité. Une partie croissante de la population ne se sentirait plus en phase avec les institutions. Elles ne seraient plus en mesure de reconnaître les difficultés matérielles du « peuple des petits » (F. Flipo, 2021). L'accentuation de la distance entre les classes aisées et modestes dessinera une « société à deux vitesses » pouvant accentuer les inégalités et les mouvements sociaux (L. Gillot, 2022).

Nous l'avons énoncé, de profondes transformations doivent s'opérer à toutes les échelles : dans nos modes de production, de consommation, d'organisation sociale et bien entendu dans nos manières d'organiser l'urbain (G.-L. Rayssac, D. Bourg, 2006). Un vaste chantier politico-technique est à organiser pour traverser la crise écologique et démocratique (L. Semal, 2017).

Les préoccupations écologiques sont plurielles. Elles abordent le changement climatique, la perte de la biodiversité, les pressions industrielles excessives, l'inhérente capacité des hommes à produire des déchets... Ces soucis sont de plus en plus à l'esprit des politiques depuis que nous sommes impactés directement (A. Grandjean, 2018).

En termes d'impact, les conséquences des changements écologiques touchent en premier les classes les moins aisées et les personnes en difficultés matérielles (J.-B. Comby, 2015). Un des chantiers politico-technique essentiel à penser est celui de relier la question des inégalités sociales avec celle des perturbations environnementales. La recherche sur cette mise en corrélation n'en est qu'à ces débuts, mais serait fondamentale dans un esprit de Justice sociale. Par exemple, le « Manuel de sociologie des classes populaires contemporaines » ne comporterai aucune référence à l'écologie ou l'environnement (F. Flipo, 2021) ce qui montre que le lien entre environnement et classes populaires est encore méconnu. Lorsque le lien n'est pas fait, nous pouvons risquer d'accroître les inégalités à mesure que les perturbations environnementales s'accélèrent. Pour

illustrer ce propos, à l'heure où la France appelle à une « Transition Écologique » la crise sociale n'aura jamais été aussi importante (L. Laigle, 2013).

Les politiques publiques agissent pour atténuer les conséquences du dérèglement climatique. Toutefois, les solutions qu'elles apportent, très liées à l'idée de la « croissance verte » sont parfois controversées. Dans la posture des institutions, des médias et écologistes experts, le discours paraît relativement axé sur la responsabilité individuelle. Le discours dominant sur l'écologie responsabiliseraient les individus sur les pollutions de nos sociétés en atténuant les déterminants sociaux et spatiaux de l'action individuelle (J.-B. Comby, H. Malier, 2021). L'écologie serait ici « une affaire de conscience, de morale ou d'innovation » détachée des réalités des classes populaires et des personnes en difficultés matérielles (p. 23, J.-B. Comby, 2015). Le discours dominant porterait une écologie plus orientée sur les préoccupations des classes moyennes et supérieures : un « écologisme de riche » (J.-B. Comby, 2015) qui ne serait pensée que par certains et qui ne protégerait que certains (M.-A. Grard, 2020). Dépolitisé, le discours écologique dominant minorerait les questions d'inégalités sociales et de rapport de classe, ce qui rend difficile son appropriation par les classes populaires et personnes en difficultés matérielles (J.-B. Comby, H. Malier, 2021).

Pourtant, certains auteurs démontrent que les représentations de l'écologie sont marqués par des rapports de classe. Philippe Roman expose que les riches sont généralement plus associés à la préservation de l'environnement par rapport aux plus pauvres (P. Roman, 2011). Fatima Ouassak dénonce une écologie qui n'est réservée que pour certains et qui marginalise les classes populaires (F. Ouassak, 2019). Jean-Baptiste Comby et Hadrien Malier expliquent alors que cette non préoccupation des difficultés matérielles est la cause de cette distance entre les classes populaires et le discours écologique dominant, qui renverrait à une connotation de privilégié (J.-B. Comby, H. Malier, 2021). Finalement, Alice Mazeaud argumente l'idée que le discours écologique dominant est imprégné de convictions relevant de l'écologie experte, ne valorisant pas les savoirs des classes populaires (A. Mazeaud, 2021).

Il existerait alors plusieurs représentations de l'écologie : nous avons pu dresser les contours de l'écologie industrielle, appropriée par le discours dominant et relevant des savoirs experts. Nous mentionnerons ensuite son antipode, afin de saisir toute la diversité des représentations sur l'écologie : l'écologie politique.

L'écologie industrielle : L'écologie industrielle est une pensée qui envisage l'idée que l'industrie et le développement peuvent s'organiser en symbiose avec les écosystèmes biologiques (S. Erkam, 2004). L'expression émerge parmi les ingénieurs dans les années 1990 aux États-Unis et se popularise. L'écologie industrielle repose sur trois fondamentaux : (1) une vision globale de tous les composants de l'environnement industrielle et biologique ; (2) un bouclage des flux sortants et entrants ; (3) elle est la composante la plus incertaine. L'écologie industrielle compte sur une évolution constante de la technologie pour répondre à l'urgence écologique et donc ne peut se faire qu'avec une croissance économique, ce qui relève d'un fort « optimisme technologique » (C. Larrère, 2006).

L'écologie politique : André Gorz, figure majeure de l'écologie politique définit l'écologie comme « le souci du milieu de vie en tant que déterminant de la qualité de la vie et de la qualité d'une civilisation » (A. Gorz, 2006). Il privilégie la définition la moins scientiste, celle qui imprègne les premiers mouvements écologistes des années 1970 qui étaient de nature militante et contestataire. Ces mouvements agissaient pour défendre un environnement menacé par les dogmes industriels portés par les institutions. La mobilisation était ici la seule issue pour s'exprimer, dans la mesure où les questions environnementales n'étaient pas discutées démocratiquement (C. Lafaye, 1993). Elles prennent « la forme de protestation contre une confiscation de l'espace public par des méga-industries, des aéroports, des autoroutes qui venaient bouleverser, bétonner, techniciser le peu de milieu « naturel » qui restait et répandre des polluants et des nuisances » (A. Gorz, 2006). L'écologie politique repose sur une conscience des limites à la croissance. Il remet en question la manière dont les sociétés modernes évoluent et l'organisation économique dans laquelle elles se sont enchâssées (L. Semal, 2017). Les points essentiels de l'écologie politique sont : **(1)** une critique de la technique. Selon elle, c'est le développement des technologies qui ont conduit et vont nécessairement conduire à l'extension de la société industrielle et technocratique ; **(2)** une critique de l'économie. Le mode de production actuel a des conséquences désastreuses sur l'environnement. Ce point est important dans la mesure où il scelle l'incompatibilité entre écologie politique et « capitalisme vert » ; **(3)** une critique du pouvoir centralisé. Pour les penseurs de l'écologie politique, seul un pouvoir décentralisé peut permettre de garantir la capacité d'autodétermination des individus et des groupes. Elle est une critique de l'État qui serait vu comme « le fer de lance de l'économie industrielle et productiviste » et premier obstacle aux valeurs de la société civile (A. Gorz, 2006).

Plusieurs représentations de l'écologie s'opposent : René Audet théorise l'existence de deux « pôles » structurés avec entre ces deux positions des « voies médianes », moins caricaturales. Dans l'échelle des positionnements, on trouve d'une part le « discours techno-centriste et interventionniste » (apparenté à l'écologie industrielle) et d'autre part le « discours éco-centriste et localiste » (apparenté à l'écologie politique) (R. Audet, 2015).

Entre ces deux pôles de l'écologie existent des voies médianes, qui s'apparentent plus ou moins à l'un ou l'autre pôle. Certaines pensées écologiques permettraient de remettre en cause l'organisation de nos sociétés et aborderaient l'écologie comme un outil de lutte contre les inégalités sociales et environnementales, comme pour l'écologie populaire. L'écologie populaire est un terme relativement utilisé pour parler des luttes écologiques dans les milieux populaires. Pour Fatima Ouassak, politologue, l'écologie peut servir à la reconquête du pouvoir d'agir des populations. Elle repose sur des savoirs du monde vécu des classes populaires, populations qui seraient victimes d'inégalités environnementales tout en étant dépossédées du débat sur l'écologie (J.-B. Comby, 2015). Des groupes politiques s'appuient sur les dégradations environnementales dont sont victimes les habitants des quartiers populaires pour remettre en cause certains mécanismes de domination sociale, de domination raciale, d'inégalités dans la société (D. Bodinier, 2022). Toutefois, l'expression est à prendre avec précaution. Les luttes des classes populaires peuvent être une écologie non intentionnelle, et les populations peuvent ne pas se reconnaître dans le discours de l'écologie populaire qui n'est pas porté par un échantillon représentatif des classes populaires (J.-B. Comby, 2021) ; (D. Bodinier, 2022).

Les représentations sur l'écologie abordent de manière différente la question des inégalités sociales et environnementales. D'une manière générale, plus la représentation sur l'écologie est politisée, plus elle se préoccupe des déterminants socio-spatiaux et la résorption des inégalités.

La notion « d'inégalités environnementales » permet de faire un lien de corrélation entre les pressions environnementales et les inégalités sociales. Elle est importée des États-Unis qui donne naissance au concept de « Justice environnementale » dans les années 1980 (Z. Lejeune, 2015). Ce concept permet de reconnaître que les populations les plus en marge de la société, dans ce contexte les minorités ethniques, subiraient des situations d'injustice par rapport aux pressions environnementales dont ils sont exposés. Repris par la recherche européenne, le concept dresse une nouvelle compréhension des questions de pauvreté, d'inégalités sociales et de qualité de cadre de

vie. La notion sera réappropriée et les termes d'inégalité écologique ou inégalité environnementale, plus nuancés, seront préférés (Z. Lejeune, 2015).

La notion d'inégalités environnementales renvoie à l'idée « que les personnes et les groupes ne subissent pas la même charge environnementale et n'ont pas un égal accès aux services urbains et environnementaux (Emelianoff, 2006) » (p. 55, Z. Lejeune, 2015). La notion d'inégalités écologiques comprend les caractéristiques de celle des inégalités environnementales, mais aussi que les populations n'ont pas le même impact écologique. Elle soutient l'idée que les plus vulnérables aux risques environnementaux sont aussi ceux qui sont le moins responsables en termes d'impacts environnementaux, que ce sont souvent les plus aisés qui ont la plus grosse empreinte écologique (Z. Lejeune, 2015). Nous utiliserons alors pour cette recherche le terme d'inégalités écologiques, qui englobe celui d'inégalités environnementales, tout en abordant d'autres caractéristiques.

Pour de nombreux auteurs et chercheurs, la recherche sur les questions d'inégalités écologiques est encore récente et mérite d'être approfondie, tant le lien entre pressions environnementales et inégalités sociales reste encore relativement ignoré (Blanchon, Moreau et Veyret, 2009 cités par Z. Lejeune, 2015). Ce récent champ d'investigation permet pourtant de questionner les phénomènes actuels, notamment en matière de politiques publiques environnementales et urbaines. Il permet aussi de questionner les postures qu'adoptent les acteurs de l'action publique. L'action publique peut se définir comme « l'ensemble des relations, des pratiques et des représentations qui concourent à la production politiquement légitimée de modes de régulation des rapports sociaux » (V. Dubois, 2012).

Les politiques publiques environnementales intègrent progressivement la corrélation entre pressions environnementales et inégalités sociales. Les questions sociales en lien avec l'environnement sont abordées dans l'agenda public depuis l'apparition de la notion de Développement Durable, puis de la Transition Écologique.

Développement Durable : D'abord propagé par les organisations internationales (P. Hamman, 2015), le Développement Durable est une idée tirée du rapport « Brundtland » de 1987 qui exprime le besoin de « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures » (P. Hamman, 2015). La notion sera très vite institutionnalisée et agira comme un consensus global alors que sa définition institutionnelle restera floue (C. Gendron, 2000).

Très vite, le Développement Durable, non pas empreint d'une idéologie relative à la « croissance verte », deviendra la seule voie unique à suivre face aux autres alternatives. L'institutionnalisation de la notion aura rapproché le Développement Durable à l'écologie industrielle : la recherche de solutions techniques aux problèmes environnementaux, prenant le dessus sur les questions d'inégalités écologiques (R. Felli, 2005). Sur-utilisé, le terme se retrouvera très vite sans constance et son utilisation ne permettra plus de se démarquer d'un point de vue environnemental, d'où l'apparition d'un nouveau terme.

Transition Écologique : Les premières mentions à une Transition sont présentes dans le rapport « Meadows » dans les années 1970. Elles font part d'un impératif de passer d'un état insoutenable dans un contexte de limites à la croissance à un état soutenable (L. Semal, 2017) et expriment un besoin de Transformer nos sociétés pour répondre aux enjeux environnementaux (A. Mazeaud, 2021). Le terme “Transition Écologique” se propage à partir du mouvement des “Transition Towns”, initié par Rob Hopkins en 2005. Ce mouvement naît en réaction à la distanciation croissante entre l'écologie telle qu'elle est appréhendée par les experts et institutions, et celle plus proche des citoyens, qui sont témoins de leur environnement vécu (L. Laigle, 2013). Selon le mouvement des Villes en Transition, les politiques environnementales seraient trop technicisées et accorderaient bien trop peu de possibilité aux citoyens de se mobiliser pour traiter les enjeux environnementaux, accentuant la séparation nature et société (L. Laigle, 2013).

La notion se popularise vite dès 2012, à mesure que le Développement Durable perdra en poids. Elle sera appropriée rapidement par les institutions et politiques, ainsi que dans les milieux environnementalistes et fait désormais partie du vocabulaire gouvernemental (L. Semal, 2017 ; A. Mazeaud, 2021 ; R. Audet, 2015). Bien que la portée sémantique de Transition Écologique soit plus percutante que le Développement Durable, ses contours seraient encore plus flous que la précédente notion (L. Semal, 2017). Derrière un consensus terminologique se cachent d'irréductibles contradictions comme nous le verrons plus loin en examinant les plus courantes représentations de cette notion (C. Gendron, J.-G. Vaillancourt, 2007). La notion de « Transition Écologique » serait souvent confondue avec celle de la « Transition énergétique ou Transition vers une économie sobre en carbone » (p. 11, R. Audet) ce qui contribue à brouiller sémantiquement la notion de Transition Écologique et sa définition de départ (J. Oudot, 2020). Les politiques publiques participent à ce brouillage comme par exemple avec la « loi relative à la transition énergétique pour la croissance

verte » du 17 août 2015, dénaturant l'idée de décroissance portée au départ par cette notion (L. Semal, 2017).

D'un point de vue institutionnel, le « Développement Durable » et la « Transition Écologique » ne seraient pas différents dans leur traduction opérationnelle pour plusieurs raisons. **(1)** Nous retrouvons l'idée d'une action étatique maîtrisée, contrôlée, planifiée sur l'environnement (R. Felli, 2005 ; L. Semal, 2017). **(2)** L'accent est encore mis sur les solutions techniques comme réponse aux problématiques. **(3)** Elle propage l'idée que les problèmes environnementaux peuvent être résolus par la simple action individuelle, ce qui contribue à dépolitiser la question environnementale (L. Semal, 2017 ; C. Jonet, P. Servigne, 2013). **(4)** Nous n'avons pas l'idée de limites à la croissance, il s'agit surtout de croître de manière plus durable (L.Semal, 2017). L'idée de « croissance verte » reste ancrée dans les représentations, comme le témoigne le discours d'Elizabeth Borne prononcé le 6 juillet 2022 à l'Assemblée nationale :

« Je ne crois pas un instant, que cette révolution climatique passe par la décroissance. Au contraire, la révolution écologique que nous voulons mener : ce sont des innovations, des filières nouvelles, des emplois d'avenir. C'est un modèle social préservé. Car sans activité, nous ne pourrions plus le financer. »¹

Pour faire face à la double urgence écologique et sociale, il est alors essentiel de prendre en compte la question des inégalités écologiques. Le risque est alors d'assister à la propagation d'une certaine idée de la « Transition Écologique » dans l'action publique urbaine et environnementale, une « Transition » à dominance technique ne prenant pas en compte les inégalités sociales, une « Transition » qui risque alors d'accentuer les inégalités et la fracture sociale entre les institutions et une partie de la population (L. Semal, 2017).

Il serait alors nécessaire d'interroger les discours et les traductions opérationnelles liés à la Transition Écologique, de questionner quelles représentations prédominent parmi les acteurs de l'action publique, afin de déterminer vers quelle « Transition Écologique » nous nous dirigeons : une écologie à dominance sociale ou technique ?

¹ Elisabeth Borne, Discours de politique générale à l'Assemblée Nationale, mercredi 6 Juillet 2022

PROBLÉMATISATION

Pour traiter mon questionnement sur quelle « Transition Écologique » est mise à l'œuvre dans l'action publique, il me faut préciser mon approche sur un cas d'étude particulier pour pouvoir creuser profondément la compréhension des phénomènes d'inégalités écologiques. Il me fallait trouver un terrain d'étude qui d'une part soit reconnu pour concentrer les inégalités sociales, spatiales et économiques, et d'autre part soit associé à une action publique relevant de la « Transition Écologique ».

Étant en apprentissage dans la ville de Marseille, plusieurs quartiers défavorisés étaient intéressants à étudier. Pour faire mon choix, je me suis entretenu avec José Da Silva et Emma Nakache, acteurs du Lab des possibles de la métropole Aix-Marseille-Provence (AMP). Le Lab des possible développe une démarche « QP Vert » qui part du principe que les quartiers politiques de la ville (QPV) doivent aussi être intégrés dans la Transition Écologique et que la question sociale doit être au cœur de cette Transition. Lors de notre échange, il m'a finalement été recommandé de me centrer sur le quartier Air Bel, dans le 11e arrondissement de Marseille. Il est pour José Da Silva le quartier qui incarne le plus l'esprit « QP Vert ». Le territoire regroupe plusieurs composantes de la Transition Écologique : des initiatives habitantes, des acteurs associatifs mobilisés, des opérations publiques en faveur de la Transition, notamment par le biais d'un Budget Participatif et du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) tous deux estampillés « Transition Écologique ».

En partant du quartier Air Bel, il me sera possible de questionner : **(1)** quelles pressions environnementales s'exposent sur ce territoire ? **(2)** Comment les institutions, et notamment la métropole AMP abordent la Transition Écologique ? Quelles sont les réponses apportées par la collectivité ? **(3)** Parce qu'une collectivité ne peut pas être réduite à sa seule entité, il me faudra aussi interroger les acteurs de l'action publique pour savoir : quelles sont leurs représentations de la Transition Écologique ? Quel lien font-ils avec les inégalités écologiques ? Quelles actions impulsent-ils ? **(4)** De plus, comment les habitants du quartier s'expriment sur les questions écologiques ? Se sentent-ils inclus dans le discours dominant ? **(5)** Finalement, assistons-nous à une réelle Transition Écologique ou à un « Green-washing » de la Transition ?

Pour tenter de répondre à ces questionnements, une question plus précise me permettra d'assurer le fil rouge de ma réflexion :

En quoi les différentes représentations de la Transition Écologique parmi l'ensemble des parties prenantes de l'action publique et sa traduction opérationnelle dans le quartier Air Bel permettent-elles de mettre en lumière l'existence d'inégalités écologiques, et comment, tentent-ils de les résorber ?

Par l'investigation de ces sous-questions ainsi que ma problématique générale, plusieurs hypothèses seront confirmées ou infirmées :

Pour les habitants : **(1)** Les habitants du quartier Air Bel sont plus enclins à subir les pressions environnementales que le reste de la population ; **(2)** Les habitants ont du mal à s'approprier le discours dominant sur l'écologie et la Transition Écologique et adopteraient même une certaine méfiance ; **(3)** Les habitants de ce quartier ont aussi une sensibilité environnementale, s'inquiètent de la dégradation de l'environnement et de la qualité de leur cadre de vie (J.-B. Comby, 2015) ;

Pour les institutions et acteurs institutionnels : **(1)** Les institutions s'approprient plus l'idée de « nature » et de « Transition Écologique » selon une logique industrielle et technique, leur portée sociale reste limitée ; **(2)** Des agents institutionnels ont des ambitions sociales et tentent d'agir pour résorber les inégalités écologiques ; **(3)** En intégrant des dispositifs participatifs, nous pouvons tendre vers une écologie plus sociale ;

Pour le terme : **(1)** Il n'existe pas de réel consensus sur ce qu'est la « Transition Écologique » ; **(2)** Le terme n'est plus apparenté à son cadre de départ ;

MÉTHODES D'ENQUÊTE

Pour tenter de répondre à cette problématique, nous mobiliserons différentes méthodes d'enquêtes. Certaines méthodes seront plus utilisées que d'autres, et certaines ne seront présentées que lors d'une partie ou sous-partie. Je fais le choix pour ce mémoire de donner à mon travail un volet exploratoire, ce qui veut dire que de nombreux outils seront utilisés et beaucoup de matière sera récoltée. Mon choix, d'explorer le plus possible la question sous différents prismes s'explique notamment par mon sens pluridisciplinaire qui s'est aiguisé le long de mon cursus universitaire, mais surtout par désir d'apporter des réponses satisfaisantes à des questionnements encore peu approfondis par rapport à l'ampleur de l'enjeu. J'espère, par ces approches plurielles, que mon mémoire pourra « ouvrir des voies » de questionnements qui pourront être approfondies ensuite.

OBSEVATION PARTICIPANTE

« Toute personne a un savoir sur son environnement de vie et des idées pour l'améliorer. Par conséquent, elle est une ressource dans la réflexion sur le vivre-ensemble dans la société [...] L'Université du Citoyen est une association loi 1901 créée en février 2004. [...] Elle est basée sur une méthode de participation qui est le fruit de vingt ans d'expérience de terrain et de conceptualisation. [...] Elle place l'habitant au centre de la démarche.»²

Mon expérience en tant qu'apprenti à l'Université du Citoyen, à Marseille, a été très fructueuse. Par les échanges que j'ai pu avoir avec mes collègues, les partenaires et le public, par le travail de conception que nous avons pu avoir en interne et les temps de réflexion collective que j'ai pu animer, mes premiers questionnements et mes premières hypothèses se sont présentés à moi. J'ai par exemple pu animer des temps de réflexion collective dans un conseil citoyen, instance participative dans les QPV créée en 2014 par la loi Lamy. Mon animation portait sur des questions relatives au cadre de vie : c'est à partir de cette notion que les habitants et conseillers citoyens ont exprimés une sensibilité pour leur environnement, en parlant de la végétalisation, de la propreté... Notions relatives à la question écologique. De plus, au delà de l'observation participante, mon expérience auprès de l'Université du Citoyen m'a surtout enseigné des valeurs qui resteront dans

² L'Université du Citoyen, rapport d'activité 2020

mon esprit et qui seront je l'espère honorées lors de ce mémoire, comme par exemple partir des besoins de chacun et faire émerger la parole de « ceux que l'on entend le moins ».

RÉCOLTE DE DONNÉES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES

Dans un premier temps, la lecture de nombreux articles de presse m'a aidé à faire naître de nouveaux questionnements et me faire une culture du sujet, notamment le dossier « Écologie et quartiers populaires » du média ReporTerre. Les entrevues de chercheurs présentés par le média m'ont aidé à dresser des premiers éléments bibliographiques de littérature scientifique, qui sera ensuite peu à peu alimentée à mesure de mes lectures et des liens bibliographiques qu'elles proposent.

Dans un second temps, la collecte de documents relatifs à mon terrain d'étude et à la Transition Écologique m'a permis d'articuler une vision plus précise des caractéristiques de ce quartier, des actions mises en place...

ENTRETIENS NON DIRECTIFS

En complément de ma récolte de données qualitatives, je me suis rapproché de chercheurs qui traitaient des questions similaires aux miennes, notamment David Bodinier, chercheur et directeur de l'association Next Planning à Grenoble, José Da Silva et Emma Nakache, acteurs du Lab des Possible de la métropole AMP, Anaïs Ribièvre et Guy-Laurent Silvestre, collègue et directeur de l'Université du Citoyen.

ANALYSE DES RÉCITS 1 : LE MODÈLE DES CITÉS

Il s'agira de déchiffrer dans les textes métropolitains relatifs à la Transition Écologique quel est le rapport communiqué entre la cité (collectivité territoriale) et la nature (ou l'environnement). Nous utiliserons une méthode présentée par l'enseignant-chercheur Nicolas Buclet qui s'appuie sur le modèle des cités théorisés par Laurent Thévenot, Luc Boltanski et Claudette Lafaye. Le modèle des cités avance le constat que pour légitimer les décisions prises en matière d'environnement, les différents acteurs adoptent différents processus de légitimation (N. Buclet, 2021). Il est alors intéressant d'analyser les récits métropolitains, afin de déterminer quelle est leur vision de « la

nature » ou sur les questions environnementales. Les actions des collectivités territoriales ont en effet des conséquences sur l'environnement qu'elles ne peuvent ignorer. Elles doivent alors argumenter une justification pour défendre leur légitimité à agir sur l'environnement (C. Lafaye, 1993). Nous vivons dans une société complexe, et ne pouvons réduire la cité à un seul système de légitimité. Nous pourrions alors trouver chez une même entité différents prismes de justification, parfois complémentaires, parfois en concurrence, qui se déclinent en au moins sept représentations de la nature : la nature marchande, industrielle, civique, du renom, de l'inspiration, domestique et écologique. Nous mobiliserons alors cette méthode pour tenter de comprendre quelle vision la métropole AMP entretient avec « la nature » dans la mesure où la métropole est une entité au cœur de l'action publique territoriale et environnementale.

Le modèle des cités :

| CITÉ / NATURE | DE L'INSPIRATION | DOMESTIQUE | DE L'OPINION | CIVIQUE | MARCHANDE | INDUSTRIELLE | ECOLOGIQUE |
|---------------------------|---|---|--|--|---|---|---|
| Principe supérieur commun | La grâce et l'élection, le jaillissement de l'inspiration. | La tradition, le respect de la hiérarchie, la fidélité et la loyauté. | L'opinion publique, le succès et l'honneur tirés de la renommée. | La volonté générale et la conscience collective indivisible. | La concurrence, la convoitise, le désir de détenir des biens rares. | Les principes d'efficacité et d'efficience. | Les équilibres, la préservation, |
| État de grandeur | Ce qui relève du spontané, de l'authentique, de l'onirique. | Ce qui rapporte à la supériorité hiérarchique. | Ce qui découle de la visibilité, de la célébrité. | Ce qui s'apparente au réglementaire, qui relève du mandat | Ce qui a trait au prix, à la rareté des possessions | Ce qui permet la performance. | Ce qui est écologique, celui qui par ses actions prouve son souci de l'environnement. |
| Dignité des personnes | Le souci de la création, la mise en avant des passions. | L'habitude, la maîtrise des coutumes, des traditions. | Le besoin de reconnaissance, de considération | Les droits civiques, la délibération, la participation. | L'égoïsme, l'intérêt personnel. | L'effort, le travail, la fiabilité. | |
| Répertoire des sujets | Les créateurs, les artistes. | Les chefs, la famille, le maître. | Les leaders d'opinion, les vedettes. | Les personnes collectives | Les marchands, les hommes d'affaires. | Les experts, les scientifiques, les technocrates. | Les grands êtres ne sont pas forcément des personnes, des collectifs ou institutions, mais des éléments naturels. |
| Répertoire des objets | Le spirituel, le personnel. | Le protocole, la politesse | La marque, le nom. | L'ensemble des dispositifs légaux | La fortune, les biens de luxe. | Les techniques, les méthodes scientifiques | |

| CITÉ / NATURE | DE L'INSPIRATION | DOMESTIQUE | DE L'OPINION | CIVIQUE | MARCHANDE | INDUSTRIELLE | ECOLOGIQUE |
|-------------------------------|-------------------------------|--|---|---|---|---|---|
| Coût de l'accès à la grandeur | Le renoncement à la routine | Le devoir de protection à l'égard de son entourage | Le délaissement du secret au profit de l'ostensible | Le renoncement à ses intérêts particuliers. | L'adoption de comportements opportunistes. | La mise en avant du progrès, de la prévision et du contrôle | Le renoncement à ses habitudes polluantes |
| Figures harmonieuses | L'imaginaire, le rêve, l'art. | Le foyer, les cérémonies familiales | L'audience, L'effet médiatique | La république, les instances représentatives | Le marché | L'organisation des systèmes | équilibres systémiques, les énergies renouvelables |
| Formes de l'évidence | L'intuition, la révélation. | Les conduites exemplaires | La notoriété, le succès. | Les textes de lois, les chartes, les règlements | Les bénéfices, les rétributions financières | La mesure, la preuve. | Invocation de l'intérêt des générations futures et de droits à leur accorder. |
| Déchéance de la cité | Le pragmatisme, la réalité. | L'instabilité, la précarité, la vulgarité. | L'indifférence, l'anonymat. | La marginalité, l'individualisme, la division. | Le désintérêt, l'altruisme | L'inutilité de la futilité, le gaspillage, l'irrationalité. | Ceux qui polluent (béton, pollution, non recyclable) |

(Ph. Robert-Demontrond, 2015 ; C.Lafaye et L.Thévenot, 1993 ; L. Boltanski, 2006, présentés par Nicolas Buclet, 2021)

ANALYSE DES RÉCITS 2 : LA MYTHOLOGIE CAME : COMPÉTITIVITÉ, ATTRACTIVITÉ, MÉTROPOLISATION, EXCELLENCE

Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti soutiennent la thèse que la métropolisation de nos territoires se fait en corrélation avec l'impératif du développement économique dans lequel nous sommes enchâssés. La métropolisation entre dans un contexte de compétition entre territoires, et ces métropoles se doivent d'être compétitives, attractives. Pour ces auteurs, ce dogme aurait des inconvénients : il accentuerait les inégalités socio-spatiales et accentuerait les pollutions notamment à cause de la mobilité (O. Bouba-Olga, M. Grossetti, 2018). D'une certaine manière, cette vision, cette « mythologie CAME » serait incompatible avec une Transition Écologique qui voudrait tenter de résorber les inégalités écologiques. Il serait alors intéressant, par l'analyse des textes métropolitains, de déterminer les éléments qui se rapprochent de cette vision afin de questionner les limites à la Transition dans un contexte de Métropolisation.

ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

Pour pouvoir dresser une vision représentative de l'ensemble des représentations d'un territoire, la problématique doit être traitée avec une approche transversale (S. Manusset, 2007). Cela veut dire que nous commencerons par une approche verticale, en interrogeant les acteurs institutionnels et associatifs opérant dans l'amélioration du cadre de vie du quartier et dans les actions de « Transition Écologique ». Puis nous traiterons une approche plus horizontale, c'est-à-dire en interrogeant plusieurs habitants du même quartier. Les grilles d'entretiens diffèrent selon que les acteurs soient des habitants, institutionnels ou associatifs.

Pour l'approche verticale, **5 acteurs institutionnels et 4 acteurs associatifs** ont été interrogés, soit un total de **9 parties-prenantes de l'action publique** :

| CATÉGORIES D'ACTEURS | NOMS | FONCTIONS |
|----------------------|---------|--|
| ÉTAT (1) | ANONYME | Déléguée du Préfet 11ème et 12ème arrondissement |
| MÉTROPOLE AMP (4) | ANONYME | Cheffe de projet politique de la ville Air Bel ; Chargée de mission rénovation urbaine ; Chargée de développement projet urbains ; Cheffe de projet Renouvellement Urbain |
| ASSOCIATIONS (4) | ANONYME | Directeur d'une ferme urbaine ; Responsable d'une association d'accompagnement de mineurs ; Secrétaire d'une conciergerie solidaire ; Chargé de mission cadre de vie d'une association de Sciences Sociales Appliquées ; |

Nous tenterons, à partir des réponses données suite à une série de questions, de comprendre les discours. Un discours est « un ensemble d'idées, de concepts, et de catégorisation qui sont produits, reproduits et transformés dans un ensemble particulier de pratiques et au travers desquels un sens est donné aux réalités physiques et sociales » (p. 44, M. Hajer, 1995 cité par R. Audet, 2015). Le discours met en évidence la façon dont nous comprenons le monde, et dont nous agissons sur celui-ci (R. Audet, 2015). En analysant les discours des acteurs institutionnels et associatifs, nous tenterons de comprendre quelle est leur compréhension des questions écologiques et quelle traduction opérationnelle ils en font. En partant de la notion de Transition Écologique, nous

pourrons identifier s'il existe des controverses, mésententes ou consensus sur le terme et sur les solutions à apporter (Drysek, 2012, cité par R. Audet, 2015).

| GRILLE D'ENTRETIEN ACTEURS INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Pouvez-vous vous présenter ? Quel est votre rôle ? • Pouvez-vous décrire le territoire d'Air Bel ? • Quels sont vos objectifs dans ce territoire ? • Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ? • Quels seraient les besoins des habitants pour une vie de qualité ? Quels sont les freins ? • Pour vous, qu'est ce que la transition écologique ? • Comment faire de la Transition Écologique dans le quartier Air Bel ? • Quelles sont les initiatives qui s'y passent ? Comment associe-t-on les habitants ? |

Pour l'approche horizontale, c'est-à-dire pour les entretiens avec les habitants, nous procéderons en deux temps. D'abord, en occultant les termes « Transition Écologique » ou « Écologie ». Nous utiliserons plutôt le terme de « Qualité de vie », en posant la question des constats et des besoins. Cette première approche a pour but d'identifier dans les discours le rapport qu'entretiennent les habitants avec leur « environnement vécu » (S. Manusset, 2007) et aussi identifier le lien qu'ils font avec les questions environnementales. Ensuite, nous commencerons à mentionner les termes et dispositifs relatifs à la Transition Écologique afin d'interroger la recevabilité du discours écologique, la compréhension qu'ils en font, et l'acceptabilité des dispositifs opérationnels relatifs à la « Transition Écologique ». En s'inspirant des travaux de Jean-Baptiste Comby, nous chercherons à alimenter la réflexion sur le regard des classes populaires sur les questions environnementales (J.-B. Comby, 2015).

| GRILLE D'ENTRETIEN HABITANTS | FORMAT DE LA QUESTION |
|---|--|
| • Comment évaluez-vous votre qualité de vie dans le quartier Air Bel ? | Graduation de 1 à 5 (1 = pas bien du tout ; 5 = parfaitement bien) |
| • Pourquoi ? | Question ouverte |
| • Quels besoins exprimez-vous pour vivre dans le quartier ? | Question ouverte |
| • Pensez-vous que la rénovation urbaine qui commence répondra à vos besoins ? | Graduation de 1 à 5 (1 = pas du tout ; 5 = parfaitement) |
| • Pourquoi ? | Question ouverte |
| • Connaissez-vous la ferme du Talus ? Si oui, à quelle fréquence y allez-vous ? | Choix entre Non et Oui / Fréquence de fréquentation demandée |
| • Ce genre d'endroit vous intéresse-t-il ? | Choix entre Non et Oui |
| • Pourquoi ? | Question ouverte |

| GRILLE D'ENTRETIEN HABITANTS | FORMAT DE LA QUESTION |
|--|--|
| • Vous sentez vous écologiste ? | Graduation de 1 à 5 (1 = pas du tout ; 5 = parfaitement) |
| • Pourquoi ? | Question ouverte |
| • À quoi vous fait penser l'évocation du terme « Transition Écologique » ? | Question ouverte |
| • Pourquoi ? | Question ouverte |
| • Pensez-vous que l'on fait de la transition écologique à Air Bel ? | Choix entre Non et Oui |
| • Pourquoi ? | Question ouverte |

ANNONCE DU PLAN

Dans une première partie, nous dresserons le contexte des inégalités écologiques qui se déclinent à toutes les échelles : Globale, internationale, Nationale et Locale. Une attention particulière sera portée sur les mouvements sociaux qui ont émergé suite à des politiques publiques ne prenant que trop peu en compte la question des inégalités sociales, économiques et écologiques. Dans une échelle plus locale, les quartiers prioritaires de la politique de la ville seront présentés comme des territoires concentrant les inégalités dont les inégalités écologiques auxquelles les habitants sont exposés. Nous présenterons ensuite plus en détail le quartier d'étude.

Dans une deuxième partie, nous mobiliserons les méthodes d'analyse des récits présentées en amont afin d'étudier le rapport qu'entretiendrait la métropole AMP avec la « nature » ou l'environnement. En mobilisant les textes métropolitains relatifs à la Transition Écologique, nous tenterons de déterminer quelles visions prédominent par rapport aux différents contextes. Il sera ensuite question d'interroger les limites d'une Transition Écologique par rapport aux impératifs de développement économique. Puis, en mobilisant des documents partagés par les acteurs institutionnels, une démonstration des objectifs du NPNRU pour le quartier Air Bel en termes de Transition Écologique sera exposée afin de savoir sur quels critères la métropole AMP agit.

Dans une troisième partie, les représentations de la Transition Écologique, de l'environnement et du quartier parmi les acteurs institutionnels et associatifs seront mises en perspective. Il s'agira aussi de connaître les traductions opérationnelles que les acteurs dessinent. Ensuite, le rapport des habitants à leur environnement, au discours écologique et aux opérations liées à la transition sera interrogé, en mobilisant les entretiens habitants. Dans un dernier volet, on questionnera la pertinence du terme de « Transition Écologique », au vu de la diversité des représentations que ma recherche pourrait exposer.

PARTIE I - DES INÉGALITÉS ÉCOLOGIQUES À TOUTES LES ÉCHELLES

A - DES INÉGALITÉS À L'ÉCHELLE GLOBALE, INTERNATIONALE ET NATIONALE

1 - ÉCHELLE GLOBALE

D'ordre global, les questions d'inégalités sociales sont rarement évoquées quand les changements globaux et le changement climatique sont évoqués. Les politiques publiques s'attarderaient peu sur les conséquences sociales de leurs actions d'atténuation du changement climatique (N. Buclet, 2022). Les politiques publiques auraient même le potentiel d'accentuer les inégalités par l'invocation des « limites naturelles ». Les populations pauvres, mais nombreuses, sont généralement évoquées comme étant les responsables de la dégradation de l'environnement, les excluant de fait du discours (D. Blanchon, S. Moreau, Y. Veyret, 2009). Dans cette représentation, les pressions environnementales sont associées à la surpopulation, alors qu'il serait surtout question des pressions exercées par nos modes de vie (N. Buclet, 2022).

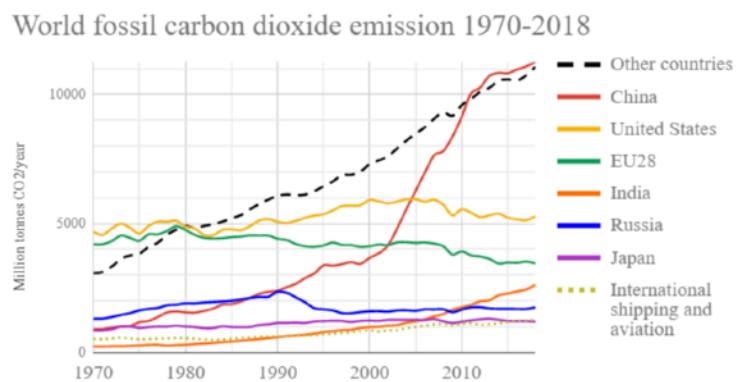
Deuxième constat global, à toutes les échelles, peu importe le territoire, les plus précaires sont généralement plus exposés aux nuisances environnementales. Ils sont plus susceptibles de vivre dans un environnement dégradé. Dans une autre mesure, ces mêmes populations sont celles qui contribuent le moins aux pollutions (M. Duru-Bellat, 2007). D'après un document de l'OXFAM intitulé « Inégalités extrêmes et émissions de CO₂ », les 10 % les plus pauvres n'émettent que 1 % des émissions à gaz à effet de serre ; les 50 % les moins riches de la planète n'émettent que 13 % des émissions mondiales ; les 10 % les plus riches de la planète sont responsables de près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre ; les 1 % les plus riches émettent 14 % des émissions (OXFAM, 2015).

Puisque le discours dominant prend difficilement en compte les inégalités écologiques, les populations moins aisées seraient plus enclines à se tenir à distance du récit écologique dominant (J.-B. Comby, M. Grossetête, 2012). La représentation dominante détourne l'attention des pollutions invisibles, pourtant plus nuisibles et généralement émises par les populations plus aisées (J.-B. Comby, 2015).

Alors, c'est dans cette définition de ce qu'est la pollution que nous remarquons qu'il existe des dissonances. Les pollutions visibles sont celles qui sont le plus incriminées, toute classes sociales confondues (J.-B. Comby, 2015). Le discours se détache ainsi de la question des déterminants socio-spatiaux, de contraintes matérielles de certaines populations, qui ont un accès inégal à la capacité de se débarrasser de leurs restes, à invisibiliser leurs traces d'activité (O. Debary, 2019). Les contradictions environnementales des pauvres sont plus visibles que celles des riches, car ils n'ont pas les mêmes capacités matérielles. De plus, les indicateurs ne prennent souvent pas en compte les émissions indirectes liées aux achats de biens manufacturés. C'est cette non-capacité d'enfouissement qui est incriminée par le discours écologique dominant, et non la quantité de nos pollutions, c'est la visibilité des restes de nos modes de vie qui devient insupportable (O. Debary, 2019).

2 - ÉCHELLE INTERNATIONALE

Dans une échelle internationale, on remarque qu'il existe aussi des inégalités écologiques entre les nations. Les nations qui sont le plus responsables des pollutions sont aussi celles qui sont le moins vulnérables aux aléas écologiques et climatiques (C. Guivarch, N. Taconet, 2020). Les nations les plus développées contribuent de par leurs habitudes de consommation à une part considérable des pollutions. Elles sont pourtant les moins incriminées dans les représentations communes. Selon les indicateurs utilisés, on pourrait penser que les pays développés seraient de plus en plus vertueux d'un point de vue écologique, dans la mesure où l'on voit leur courbe des émissions de gaz à effet de serre baisser. En parallèle, on constate une augmentation importante des émissions des pays en voie de développement.



Source : EDGAR - Emissions database for Global Atmospheric Research, 2018

On pourrait se réjouir de cette baisse de nos émissions de gaz à effet de serre, et vouloir incriminer ou moraliser les nations qui voient leurs émissions de gaz à effet de serre augmenter. Toutefois, cette représentation comporte deux limites. **(1)** Les changements climatiques actuels sont essentiellement du fait des activités passées, donc celles des pays développés (M. Duru-Bellat, 2007 ; T. Piketty, L. Chancel, 2015). **(2)** L'augmentation des émissions des pays en voie de développement est surtout causée par la désindustrialisation des nations plus riches qui ont délocalisé leurs productions (N. Buclet, 2022).

Nicolas Buclet, dans une conférence sur le climat organisée par la ville de Grenoble, expose les limites de la représentation répartissant les pollutions entre nations qui biaisaient le débat sur les inégalités écologiques. Si l'on prend en compte les émissions globales de CO₂, c'est - dire en intégrant les émissions indirectes du consommateur, et si l'on compare les émissions entre individus, et non par bloc étatique, le regard sur les inégalités entre nations serait tout autre (T. Piketty, L. Chancel, 2015).

| | tCO ₂ e per person per year | % change with production | ratio to world average |
|-------------------|--|--------------------------|------------------------|
| World average | 6.2 | 0 | 1 |
| N. Americans | 22.5 | 13 | 3.6 |
| West. Europeans | 13.1 | 41 | 2.1 |
| Middle East | 7.4 | -8 | 1.2 |
| Chinese | 6 | -25 | 1 |
| Latino Americans | 4.4 | -15 | 0.7 |
| S. Asians | 2.2 | -8 | 0.4 |
| Africans | 1.9 | -21 | 0.3 |
| Sustainable level | 1.3 | 0 | 0.2 |

Source: authors' calculations based on (Peters and Andrew, 2015) and (WRI, 2015). Key: Western Europeans emit on average 13.1tCO₂e per year and per person, including consumption-based emissions. This figure is 41% higher than production base emissions and 2.1 times higher than world average.

Note: data for 2013.

Céline Guivarch et Nicolas Taconet soutiennent que les politiques climatiques d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre ciblent en premier les pays les plus pauvres, dans le but de ralentir leur développement (C. Guivarch, N. Taconet, 2020). D'après René Audet, les organisations internationales liées à l'environnement propageraient une vision techno-centriste en incitant les

états à adopter des incitatifs économiques pour modifier les comportements des populations et le développement d'autres pays (R. Audet, 2015).

En d'autres termes, René Audet soutient la thèse que les organisations internationales propagent des directives relevant de la logique de la « croissance verte » et d'une « économie sobre en carbone » (R. Audet, 2015). L'écologie telle qu'elle est abordée par les organisations internationales et entre les États ne prendrait alors pas en compte la question des inégalités écologiques bien que présente.

3 - ÉCHELLE NATIONALE

Dans le contexte de la France, à l'intérieur du pays, existe aussi des inégalités écologiques. Nous retrouvons une représentation largement partagée par les médias, politiques et institutions, à dominante technocentriste, dépolitisée et misant sur la responsabilité individuelle (J.-B. Comby, 2015). Certains auteurs considèrent que les classes populaires sont généralement exclues du débat sur les questions relatives à l'environnement.

Notre démocratie exige pour subsister d'encourager les débats contradictoires sur des questions d'intérêt public (B. Manin, 2011). Hors, Nicolas Bricas, socio-économiste, exprime que les orientations environnementales ne seraient pas totalement démocratiques. On trouverait lors des instances de débat classique sur les orientations environnementales seulement des habitués de la question qui ne remettent pas en cause le discours (L. Gillot, 2022). Toutefois, l'expert nous raconte que lorsqu'il a été amené à animer une convention citoyenne où une centaine de personnes ont été tirés au sort, les participants ont commencé à interroger sur des questions environnementales, en faisant le lien avec la question sociale. En effet, en 2019-2020, au nom de la « double urgence démocratique et climatique », le Président de la République impulse l'organisation d'une Convention Citoyenne pour le Climat, tirant au sort 150 citoyens dans le but de formuler des propositions pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre (A. Mazeaud, 2021). L'expert en déduit alors que les enjeux environnementaux à travers les questions sociales n'apparaissent que lorsqu'il existe une diversité d'opinion et de publics dans les débats. Il conclut que les instances démocratiques actuelles, à dominance trop technique, seraient « hors de portée » pour une partie de

la population pour pouvoir donner son point de vue. Il existerait alors une partie de la population avec un accès inégal à la parole (L. Gillot, 2022).

Les plus précaires seraient « privés de débat » (L. Gillot, 2022) et ne participeraient pas aux orientations des politiques publiques environnementales. Le manque de prise en compte de leur parole et de leur difficulté conduit à une distance de part et d'autre et accentue le phénomène. Pour pouvoir « toucher » les plus précaires au discours écologique dominant, l'heure n'est alors plus au débat contradictoire, mais à la « sensibilisation ».

Les politiques publiques environnementales ciblent en premier les classes populaires et personnes en difficultés matérielles, dans la mesure où elles sont des incitatifs économiques. Mais aussi des politiques de sensibilisation émergent pour que ces populations adoptent les « bons gestes ». Toutefois, ces politiques de sensibilisation omettent souvent que l'accès aux structures est très inégal en fonction de l'endroit où l'on vit. Elles omettent la faible capacité de choix d'une partie de la population, qui souffre le plus des pressions environnementales et qui pollue le moins de par leurs faibles ressources matérielles. Pourtant, les politiques environnementales leur demandent de faire des efforts plus importants que le reste de la population (J.-B. Comby, 2015). Les classes populaires sont généralement vus comme étant moins sensibles à l'environnement et leur comportement sont régulés de manière parfois intrusive (J.-B. Comby, H. Malier, 2021 ; D. Bodinier, 2022). La sensibilisation aux « éco-gestes » devient un classique des bailleurs sociaux, des ONG spécialisées dans la médiation sociale (Cacciari, 2017) mais on ne retrouve pas ce genre d'intervention dans les quartiers plus riches ou résidentiels alors qu'ils polluent plus (J.-B. Comby, H. Malier, 2021 ; D. Bodinier, 2022).

Les classes populaires sont les premières atteintes par les politiques publiques environnementales parce qu'elles sont avant tout des incitatifs et des mesures coercitives économiques. Nous avons en France un « Conseil National de la Transition Écologique » et une « Stratégie Nationale de Transition Écologique vers un Développement Durable ». Les orientations adoptées dans cette stratégie sont de natures « incitatives » ou « responsabilisantes » pour « faire levier sur les acteurs privés » (A. Mazeaud, 2021). Elles ont une réflexion très limitée sur le fait que ces mesures économiques affectent davantage ceux qui émettent le moins de gaz à effet de serre : les pauvres (D. Bodinier, 2022). La non prise en considération des inégalités socio-économiques,

des inégalités écologiques, marquera un point de rupture sociale et des mouvements sociaux émergeront.

Le **Mouvement des Gilets Jaunes** est emblématique des risques de fracture sociale liés aux politiques environnementales. Ce mouvement tire son origine après l'annonce de l'établissement d'une taxe carbone et par conséquent l'augmentation du prix du pétrole. Une mobilisation collective prend alors place dans ce contexte, où les moins aisés subissent le plus ces mesures coercitives, et marque une rupture au sein de la société, avec une défiance grandissante envers les politiques (E. Clévenot, 2022). Les Gilets Jaunes sont des populations généralement issues des classes populaires ou des personnes en difficulté matérielle (F. Flipo, 2021). Le mouvement démontre que les classes populaires veulent aussi prendre part au débat sur l'environnement et sur l'écologie qui doit être reliée à la question sociale (F. Flipo, 2021). Dans un certain prisme proposé par Fabrice Flipo, il est intéressant d'étudier cette révolte avec un point de vue environnemental. Les politiques environnementales, si elles ne sont que techniques et non sociales, provoquent des fractures sociales. L'auteur voit dans cette révolte les prémisses d'une vision de l'écologie plus civique, sociale, qui défend un environnement vécu, face à une écologie aux mains des experts, stigmatisante et incohérente pour certains, notamment lorsque l'on entend parmi les Gilets Jaunes que « des comportements plus nocifs doivent être ciblés en premier, tels les riches, les voyages en avion ou les bateaux » (F. Flipo, 2021). Pour Fatima Ouassak, cette révolte a permis à de nombreuses personnes de sortir de leur solitude et d'oser s'exprimer sur leurs difficultés matérielles sans crainte d'être stigmatisé par leurs pairs et le reste de la population. En d'autres mots, privés de débat, les ouvriers et les classes populaires n'ont eu d'autres choix que de se rassembler, de faire corps, pour s'exprimer par la seule voie qui leur était possible : la confrontation.

D'autres conflits liés à la non prise en compte des classes populaires dans le débat public émergent. Fatima Ouassak nous raconte la dépossession du choix des parents des quartiers populaires sur l'alimentation de leurs enfants. Dans la ville de Bagnolet, en Seine-Saint-Denis, était menée en 2017 une revendication pour une alternative végétarienne à la cantine scolaire. L'enjeu de départ, c'était que chaque enfant ait un accès égal à un repas équilibré, parce que certains enfants de confession musulmane ne mangent pas de viande à la cantine. Si l'on considère cette proposition d'alternative végétarienne d'un point de vue de Justice sociale, de santé publique, de liberté de culte et d'éthique animale et environnementale, elle est tout à fait souhaitable (F. Ouassak, 2019). La revendication est devenue une lutte lorsque les parents, des mères en l'occurrence, se sont retrouvés

accusés de communautarisme, de fait de leur confession musulmane. Le débat s'est tout de suite déplacé sur la question du communautarisme, en oubliant qu'il était question que tous les enfants des quartiers populaires puissent avoir accès à une alimentation saine et équilibrée. Fatima Ouassak tire plusieurs enseignements de cet événement : (1) les classes populaires et les personnes de confession musulmane se retrouvent souvent diabolisées ; (2) les luttes écologistes des habitants des quartiers populaires sont souvent marginalisées ou récupérées ; (3) en partant des enjeux du quotidien, on développe une conscience écologique, plus politique, en lutte contre “les discriminations de classe, de genre et de races” (F. Ouassak, 2019).

Nous avons pu réaliser qu'il existe aussi en France des inégalités écologiques, à l'échelle nationale. L'environnement est ici une question politique centrale et plusieurs discours et représentations s'opposent. Les différentes représentations s'opposent, mais tous n'ont pas un accès égal à la parole pour s'exprimer, faussant le débat sur les questions environnementales et par conséquent minorant les difficultés matérielles et les déterminants socio-spatiaux. Pour encore mieux comprendre les difficultés matérielles et les pressions environnementales que subissent les classes populaires, il est nécessaire de s'intéresser aux quartiers qui sont reconnus pour concentrer le plus ces problématiques : les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

B - INÉGALITÉS À L'ÉCHELLE LOCALE : LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

1 - ÉCHELLE DU QUARTIER

Le mot « quartier » est un terme qui renvoie tout de suite à un imaginaire. Il ne désignerait pas seulement une zone géographique, mais renvoie à l'idée de territoires qui concentrent les difficultés pour les habitants : il renvoie à l'idée de problèmes de tranquillité, de sécurité et de dégradation de la qualité du cadre de vie. Un « quartier » renvoie aussi à l'idée de frontières, de ségrégation socio-spatiale au sein d'un territoire (S. Manusset, 2007). Parler des « habitants des quartiers », c'est aussitôt évoquer les habitants des quartiers populaires et défavorisés. Les « quartiers » sont devenus des lieux porteurs d'images négatives que subissent les habitants de ces territoires.

Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des quartiers populaires classés prioritaires à cause de leur indice de pauvreté. Ils partagent des caractéristiques communes. Le chômage, la précarité, l'insécurité, le manque d'accès aux services (gestion des déchets, services de nettoyage en sous-nombre...) et par conséquent la dégradation progressive de la qualité du cadre de vie sont des éléments communs à ces quartiers (F. Flipo, 2021). Les habitants de ces quartiers sont plus susceptibles d'être en état de difficulté matérielle, économique, et partagent d'autres caractéristiques : ils sont assez jeunes, ou très âgés, en situation de précarité et sont plus vulnérables que les habitants des autres quartiers (ORS PACA, 2019).

Les pressions environnementales sont plus présentes dans les quartiers prioritaires que dans le reste du territoire (S. Manusset, 2007). Ils sont plus enclins à subir des phénomènes d'îlots de chaleur de part leur forte minéralité. Le dérèglement climatique accentue d'ailleurs la fréquence et l'intensité de ces épisodes (E. Massemin, 2016). De plus, les logements de ces quartiers sont souvent mal isolés, demandent plus d'énergie pour être chauffés, accentuant la charge économique des habitants déjà en situation de difficulté matérielle.

Dans un point de vue structurel, ces quartiers prédisposeraient alors leurs habitants à des contraintes environnementales plus fortes relevant même d'inégalités sur le plan sanitaire : l'état de santé des habitants des quartiers prioritaires est moins favorable que celui des autres quartiers et est révélateur d'inégalités écologiques (ORS PACA, 2019).

2 - UNE POPULATION PLUS EXPOSÉE AUX PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

Comme démontré plus haut, les QPV ont des caractéristiques communes qui se répercutent sur leur population. Ces derniers sont plus susceptibles d'être en situation de précarité, de dépendance importante aux prestations sociales, de manquer de qualification rendant difficile leur insertion sur le marché du travail, entraînant un taux de chômage élevé (ORS PACA, 2019).

Les populations des QPV ont plus de difficultés par rapport au reste de la population. Claude Chaline appelle ceci le « Triangle des handicaps cumulatifs » (C. Chaline, 2011). Il se traduit par plusieurs facteurs : **(1)** une insécurité économique ; **(2)** une faible intégration aux modes de vie dominants et une certaine dépossession de leur capacité d'autodétermination ; **(3)** des conditions d'habitat amoindries ; **(4)** une forte prédominance de catégories vulnérables.

Les populations des QPV sont plus exposées aux contraintes environnementales. Elles souffrent le plus des dégradations de l'environnement alors qu'elles sont celles qui polluent le moins (J.-B. Comby, 2015). De plus, elles sont incriminées comme étant responsables des dégradations de leur cadre de vie (D. Bodinier, 2022) alors qu'elles sont les premières exposées.

Les habitants des quartiers prioritaires souffrent alors de certaines représentations qui sous-entendraient que ces populations seraient moins sensibles à l'écologie puisqu'elles vivent dans un environnement dégradé : « Les interventions de politiques environnementales qui ciblent les quartiers populaires, à la fois des interventions institutionnelles par des mairies, des bailleurs sociaux, des programmes plus ou moins nationaux, mais aussi des interventions militantes [...] cherchent à intervenir spécifiquement vis-à-vis des habitants des quartiers populaires » (D. Bodinier, 2022).

Par exemple, les interventions d'adoption des « éco-gestes » sont devenues une forme d'intervention assez classique dans les résidences HLM sous l'effet notamment de la politique de la ville qui reprend la thématique de la durabilité. La politique de la ville a alors une compétence environnementale et des objectifs de durabilité qu'il serait intéressant d'interroger afin de connaître quels sont les objectifs de cette politique publique qui intervient spécifiquement vis-à-vis des quartiers les plus défavorisés.

3 - LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Des politiques publiques sont développées pour tenter de résorber les inégalités sociales dont sont victimes les habitants des quartiers populaires les plus défavorisés. Les quartiers prioritaires sont déterminés comme tels par la Politique de la Ville. Ces territoires prioritaires d'intervention sont sujets à des investissements supplémentaires pour tenter de décroître les inégalités socio-économiques mais aussi structurelles.

La Politique de la Ville est une politique publique où les collectivités territoriales tentent par une approche multiforme de « réduire les écarts, lutter contre les formes jugées excessives de différenciation socio-économiques territoriales. » (C. Chaline, 2020). Elle doit réunir tous les acteurs locaux et associer les habitants dans tous les processus des politiques publiques (A. Brodach, M. Goffi, 2005). Les collectivités territoriales partenaires du « contrat de ville » financent chaque année, des associations et des projets pour intervenir dans ces quartiers. La politique de la ville est encadrée par la « Loi de programmation pour la ville et la cohérence urbaine » dite loi Lamy de 2014. Les territoires identifiés par la Politique de la Ville sont des territoires urbains qui concentrent des indices de pauvreté très élevés, deux à trois fois plus que la moyenne nationale (C. Chaline, 2020). Les inégalités économiques seraient, pour Claude Chaline, plus fortes dans les grandes métropoles que dans le reste du territoire.

La politique de la ville se décline en plusieurs thématiques pouvant être reliée aux questions environnementales. Nous retrouvons les thématiques de l'habitat, de la santé, de l'éducation, de la prévention et de la culture, qui sont déclinés en adaptation aux contextes locaux grâce aux « contrats de ville » qui établissent les priorités de chaque territoire. Une des thématiques, un des points d'action de la Politique de la Ville qui est mis en avant est l'amélioration du « cadre de vie » (S. Manusset, 2007). Le « cadre de vie » se définit comme l'articulation entre « l'environnement avéré » et « l'environnement vécu » : la « qualité du cadre de vie » se révèle alors être un concept plus facile à s'approprier et à utiliser pour identifier les pressions environnementales qui s'exercent sur les habitants des QPV. Elle est à la fois objective avec des données quantitatives (taux de pollution, décibel...) et subjective, en prenant en compte les représentations de l'espace vécu (S. Manusset, 2007).

Des auteurs constatent une proximité entre le Développement Durable, la Transition Écologique et les objectifs de la politique de la ville qui tente d'accroître la qualité de vie et la participation des habitants (A. Brodach, M. Goffi, 2005). L'idée de Développement Durable dans les quartiers populaires naît alors de la Politique de la Ville (S. Manusset, 2007).

Somme toute, les Quartiers Politiques de la Ville partagent des caractéristiques communes. Les inégalités structurelles de ces quartiers se répercutent sur les habitants qui sont plus enclins à subir plus de pressions environnementales tandis qu'ils sont plus moralisés par le discours écologique dominant. Ils sont alors sujets à des inégalités écologiques. Toutefois, les politiques publiques sont conscientes de ces inégalités et tentent de les résorber par la Politique de la Ville en promouvant la participation de l'ensemble des parties prenantes pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie de ces quartiers, thématique relative à l'écologie et l'environnement.

Mais alors, qu'en est-il du quartier Air Bel, situé au 11e arrondissement de Marseille ? Désigné comme prioritaire par la Politique de la Ville ce quartier devrait avoir des caractéristiques communes aux autres QPV. Les habitants de ce quartier subissent-ils des pressions environnementales plus fortes que la moyenne marseillaise ? La prochaine partie tentera de répondre à ces interrogations.

C - ÉTUDE DE CAS : LE QUARTIER AIR BEL (À MARSEILLE)

1 - UN QUARTIER AUX CARACTÉRISTIQUES PROPRES MAIS QUI PARTAGE LES PROBLÉMATIQUES DES AUTRES QPV

Le quartier Air Bel est un quartier classé prioritaire par la politique de la ville. Il est situé en limite ouest du 11e arrondissement de la ville de Marseille, dans la vallée de l'Huveaune. D'une superficie de 21 hectares, il est le plus grand QPV de Marseille. Le quartier comprend environ 1 200 logements sociaux, répartis en 3 bailleurs, pour une population d'environ 6 000 habitants.

Le quartier présente des caractéristiques proches des autres QPV de la région d'après ORS PACA :

- (1)** Le quartier est marqué par la jeunesse de sa population, les jeunes sont en effet bien plus représentés que dans les quartiers environnants. De plus, à l'opposé, on observe un vieillissement de la population avec des problématiques d'isolement des personnes âgées, de mobilité, d'accès aux soins... D'ordre général, les populations les plus fragiles sont sur-représentées.
- (2)** Les habitants connaissent une situation de précarité caractéristique des quartiers prioritaires. Cependant, sur certains points, le quartier est plus favorisé que le reste des QPV de Marseille comme une dépendance aux prestations sociales moins marquée et un taux de scolarisation des 16-24 ans plus élevé.
- (3)** On retrouve un faible niveau de qualification général et un taux de chômage plus important que celui des quartiers environnants. La proportion de personnes sans activité est de plus de 70 % et la proportion de personnes sans diplôme est de 50 %.
- (4)** La dotation en équipement et commerces sur le quartier est très faible : on ne trouve qu'une pharmacie dans le quartier, tout le reste des commerces sont à l'extérieur (ORS PACA, 2019).

Le quartier a toutefois des configurations inhabituelles par rapport aux autres QPV de Marseille :

Premièrement, le quartier est imprégné de frontières physiques, tant ferroviaires, routières que topographiques (45 mètres de dénivelé entre le haut et le bas du quartier) contraignent le développement d'activités au sein du quartier et participent à son isolement. Entouré d'une voie ferrée au sud-ouest, de l'autoroute à l'est, d'une voie de tramway au nord, le quartier est enclavé spatialement et n'est pas intégré au reste du territoire.

Deuxièmement, à la différence de la plupart des quartiers prioritaires, le QPV Air Bel dispose de beaucoup d'espaces verts dans son territoire, d'une qualité paysagère remarquable, proche de l'état naturel. Pour autant, on constate une dégradation généralisée des espaces extérieurs due à un manque d'entretien de ces espaces.

Troisièmement, la situation géographique du quartier est considérée par de nombreux acteurs et les collectivités territoriales comme une « position stratégique ». La proximité du quartier avec les réseaux de transports en commun, situés aux abords du quartier, crée une desserte reliant ce dernier au centre-ville. Le quartier est sans équivoque mieux positionné que plusieurs autres QPV de la ville, notamment par rapport aux quartiers Nord. Malgré ce contexte favorable, le quartier maintient de tenaces problématiques, notamment des pressions environnementales fortes sur ses habitants, témoin d'inégalités écologiques.

2 - DES PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES PLUS FORTES

L'Observatoire Régional de la Santé (ORS) de la région PACA, en partenariat avec la ville de Marseille, a conduit une étude santé spécialement centrée sur Air Bel. Le « Portrait socio-sanitaire en environnemental » du Quartier Air Bel est une ressource mobilisée pour cette partie. Les habitants du QPV Air Bel subissent une pression vis-à-vis de leur environnement qui est plus forte que pour les habitants des quartiers avoisinants et qui ont des conséquences sur la santé des habitants.

Une exposition au bruit plus importante : Les habitants sont sollicités par de nombreuses sources d'émissions sonores (trafic routier, ferroviaire, scooters, bruits de voisinage notamment dû à une mauvaise isolation...). Ils sont plus touchés que la moyenne des habitants de la ville de Marseille. Les habitants du QPV étaient 87,2 % à être exposés à des seuils de bruit supérieurs à 68

décibels sur 24 heures en 2008 contre 37,4 % pour le reste des habitants de la ville. Les taux de décibels vont sans doute augmenter avec l agrandissement des voies ferroviaires à venir, l aménagement de nouvelles routes ainsi que les futurs travaux de rénovation.

Une mobilité limitée dans le quartier : Par son fort dénivelé et un manque d'aménagement adapté, le quartier ne permet structurellement pas de se déplacer facilement pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite. Le manque d'ascenseur dans les résidences accentue cette difficulté. Le quartier est aussi plus accidentogène que la moyenne renforçant le sentiment d'insécurité dans la mobilité : « 14 accidents ont été répertoriés en 6 ans, qui ont causé à 3 victimes des blessures menant à une hospitalisation. Parmi ces accidents, la moitié ont impliqué des piétons, un chiffre bien supérieur à la moyenne française (environ 20 %) » (p. 26, ORS PACA, 2019).

Une exposition aux pollutions : À proximité de nombreux axes de transports, les habitants du quartier sont relativement plus exposés aux pollutions. 100 % des habitants sont exposés à des concentrations de particules fines et d'ozone supérieures aux recommandations de l'OMS en 2015 contre 96,8 % et 97 % pour la ville de Marseille. Toutefois, seulement moins d'1 % des habitants seraient exposés à des concentrations de dioxyde d'azote supérieures au seuil de référence, contre 20 % pour l'ensemble de la ville (ORS PACA, 2019).

Bâti et infrastructures déteriorées : Les fuites issues des réseaux d'eaux usées constituent un problème critique dans le quartier, ce qui contribue à la propagation d'espèces nuisibles (moustiques, rats, cafards...). De plus, les bâtiments datant des années 70, ils ne répondent plus aux normes actuelles, sont de plus en plus insalubres et atteignent un stade critique dans certains cas.

Les habitants du QPV Air Bel sont alors plus touchés par les pressions environnementales. Ils souffrent des dégradations de leur cadre de vie. La Politique de la Ville ne parvient pas à elle seule à résorber toutes ces contraintes qui sont trop importantes. D'autres dispositifs tentent alors de répondre à ces problématiques comme le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

3 - UN QUARTIER IDENTIFIÉ PAR L'ANRU

Nous retrouvons dans ce quartier des problématiques générales de manque d'entretiens des espaces publics et résidentiels. Le « Cahier des propositions habitantes » de Robin des Villes de 2017 évoque que les habitants font le constat d'une détérioration générale des espaces extérieurs, causé par un manque d'entretien des espaces publics et de la voirie, mais aussi d'incivilités.

Le quartier, concentrant actuellement des problématiques socio-spatiales devrait voir sa situation évoluer. Le potentiel d'attractivité géographique et économique du quartier fait de la restructuration de ce dernier un enjeu métropolitain, voire national. « Implantation au cœur d'une vallée attractive et économiquement dynamique » ; « Desserte par les transports en commun » ; « Qualité paysagère remarquable et nombreux espaces verts sur plusieurs sites du quartier » : tous ces atouts cités dans le « Cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales » d'Urban act, agence d'assistance à maîtrise d'ouvrage, posent l'enjeu de requalifier le quartier et de saisir l'opportunité de mener une politique de rénovation urbaine permettant la diversification de ses activités et de ses fonctions (Urban act, 2021). Pour ses dysfonctionnements importants et son potentiel d'attractivité certain, Le quartier d'Air Bel est identifié parmi les quartiers d'intérêt national de l'ANRU et bénéficie en priorité du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

L'Agence Nationale de Renouvellement Urbain est créée par la « loi d'orientation et de programmation » du 1er août 2003. Elle est un établissement public à logique multi-partenariales (État, collectivité territoriale, bailleurs sociaux...). La structure est créée pour pouvoir lever des fonds nécessaires pour agir sur la structure. L'agence, en s'appuyant de l'expertise de l'ensemble de ses partenaires, identifie les dysfonctionnements urbains des quartiers et, au nom de la mixité sociale, pose des objectifs impératifs. En matière d'habitat, elle préconise une diversité plus présente qu'à l'heure actuelle, des programmes immobiliers de meilleure qualité et qui durent dans le temps. Il s'agit aussi de désenclaver le quartier, pour intégrer les habitants et le quartier au reste du territoire. Cela passe parfois par des interventions lourdes sur la structure d'un quartier. Le NPNRU doit aussi servir à développer économiquement les quartiers en favorisant la mixité fonctionnelle et l'implantation d'activités économiques.

L'ANRU place une orientation forte sur la « question environnementale globale » et tente d'appréhender les futures perturbations liées au dérèglement climatique. De plus, le NPNRU, d'après l'Arrêté du 24 août 2021 portant sur l'approbation des modifications du règlement général de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine relatif au nouveau programme national de renouvellement urbaine, « le projet de renouvellement urbain doit répondre aux objectifs des politiques environnementales développées à l'échelle des agglomérations en termes de limitation des risques et nuisances, de transition écologique et de lutte contre la précarité énergétique. Il doit permettre de limiter la consommation des ressources et de participer au développement des filières locales. ».

En 2014, un travail de concertation mené par Robins des Villes, et récemment l'ADEUS ont été effectués, afin d'adapter le maximum le NPNRU aux usages, besoins et propositions des habitants pour ne pas reproduire des erreurs passées avec les anciens PRU. Le GIP Marseille Rénovation Urbaine a posé des engagements sur la prise en compte des attentes des habitants pour la rénovation urbaine. Les habitants sont considérés comme experts des usages de leurs territoires, et sont associés dans une démarche partenariale avec les maîtrises d'œuvre. Toutefois, bien que l'association en amont puisse faciliter les possibilités, des invariants pré-existent. De plus, la concertation est un échelon de participation qui n'assure pas la mise en application des propositions habitantes, pour des raisons politiques ou techniques.

Pour le NPNRU d'Air Bel, quelques objectifs sont clairement énoncés et suivent la ligne directrice des orientations de l'ANRU : **(1) désenclaver le quartier** : pour intégrer le quartier dans le territoire de la Vallée de l'Huveaune mais aussi dans le reste de la ville de Marseille. Ce désenclavement se traduit par la construction de deux axes traversant le quartier ; **(2) résidentialiser** : créer de plus petites unités avec des espaces collectifs restreints à la cellule du voisinage ; **(3) dynamiser** : favoriser l'implantation d'activités économiques, développer des tiers-lieux, faire venir des personnes de l'extérieur pour changer la destination du quartier ; **(4) réhabiliter les logements** ; **(5) encourager la Transition Écologique** : la Transition Écologique est inscrite dans la convention du NPNRU. Il est l'un des objectifs tirés de l'orientation « Volonté et efficacité énergétique et transition écologique » de l'ANRU. Ce volet se décline en plusieurs orientations, comme la rénovation du bâti, mais aussi sur l'aménagement des espaces extérieurs et la valorisation paysagère.

Pour pouvoir répondre aux contraintes environnementales qui s'exercent sur les habitants, de lourdes opérations vont être effectuées, dans la mesure où la situation est devenue critique. Il ne fait aucun doute qu'il est nécessaire d'agir sur la structure pour répondre aux nuisances, toutefois les travaux vont aussi apporter des nuisances supplémentaires irrégulières pour plus d'une décennie. De manière non-exhaustive, on trouvera potentiellement des augmentations de nuisances sonores, olfactives, présence de poussière. Les opérations d'aménagement peuvent sembler lourdes et violentes pour les habitants du quartier et les acteurs de l'action publique sont conscients de cette réalité. Des aménagements transitoires sont prévus pour accompagner les transformations du quartier, ainsi que des opérations relatives à la transition écologique, comme la création d'un Jardin partagé, pour offrir des lieux qualitatifs de respiration permettant de mieux vivre la rénovation.

La « Transition Écologique » est dressée comme invariant du NPNRU, elle doit s'effectuer par des actions de rénovation du bâti, mais aussi sur les aménagements extérieurs. D'une manière plus précise, il est pertinent de se demander ce que veut dire « Transition Écologique » dans le cadre du NPNRU et quelle en est sa traduction opérationnelle.

D - QUELS SONT LES OBJECTIFS DU NPNRU D'AIR BEL EN TERME DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Nous pouvons nous demander quelles sont les visées opérationnelles du NPNRU de Air Bel. Il existe une pluralité de rapports à l'environnement, et il est pertinent de questionner quelles sont les réelles opérations, mais surtout quels sont les objectifs du NPNRU en matière de Transition Écologique et sur quels référentiels ou indicateurs les actions se basent-elles ? Les impératifs de développement économique sont présents au même titre que l'impératif de la « Transition Écologique » relevant d'une représentation centrée sur la « croissance verte ». Toutefois, la question sociale et de résorption des inégalités environnementales est-elle aussi présente dans les visées du NPNRU ?

Dans un premier temps, je mobiliserai les documents « *Les quartiers de Marseille en renouvellement urbain* » ; « *NPNRU Air Bel* » et le « *PLUi* » pour tenter de bien déterminer quels sont les contours de la Transition Écologique dans la rénovation urbaine du quartier Air Bel.

Parmi les invariants de l'opération, on trouve la démolition d'un bâtiment (« la Marylise »), une restructuration de la voirie et des espaces verts ainsi qu'une stratégie d'équipements collectifs. Le désenclavement passe ici par l'implantation de nouvelles voies publiques.

Dans les perspectives, différentes thématiques sont abordées, à la fois techniques, économiques et sociales. L'ambition est de placer le quartier dans la dynamique du développement économique de la Vallée de l'Huveaune et de permettre à nouveau l'implantation de services de proximité au sein du quartier. La « Transition Écologique » passe ici par une « Transition Énergétique » en agissant sur le bâti.

La question sociale est bien présente dans les perspectives du NPNRU. Le quartier devra aussi préserver sa vocation sociale, bien qu'elle devra être plus équilibrée. On remarque que le fait d'associer les habitants relève de l'indispensable pour le renouvellement urbain, la participation étant une clé de la « Transition Écologique ». L'association des habitants au projet s'est fait très tôt dans le double but que les habitants puissent mieux s'approprier le renouvellement et que leur expertise d'usage soit prise en compte de la manière la plus précise possible.

Pour donner une traduction opérationnelle à l’impératif de la « Transition Écologique » dans le NPNRU, le « Service Renouvellement Urbain » de la « Direction Habitat et Politique de la Ville » de la métropole AMP a élaboré une phase d’étude et de consolidation des données existantes sur les quartiers NPNRU de la métropole, dont notamment une étude « Renouvellement urbain durable ». Cette étude naît d’un contexte où les approches environnementales dans les projets urbains sont relativement dressées de manière hétérogène, et où elles manquent spécifiquement d’indicateurs de suivi. Par cet outil présenté, l’objectif de la métropole AMP est d’améliorer significativement la qualité des projets pour améliorer le cadre de vie des habitants tout en contribuant à adapter les quartiers aux changements écologiques. En identifiant les indicateurs déjà existant dans les outils d’évaluation, l’étude comprend 13 fiches qui tentent de répondre aux différents objectifs du NPNRU en termes de Transition Écologique, réparties en différentes thématiques :

| THÉMATIQUE | FICHE ACTION |
|---|---|
| “Réaliser un projet répondant aux besoins de tous en s’appuyant sur les ressources et contraintes du territoire” | 1 - Intégrer une approche environnementale transversale dans le projet |
| “Améliorer le cadre de vie sur les espaces extérieurs” | 2 - Réduire la contribution du quartier à la surchauffe urbaine 3 - Réaliser une approche en coût global des espaces extérieurs pour anticiper l’entretien et la gestion |
| “Renforcer l’ouverture et la mobilité des habitants” | 4 - Développer les mobilités douces |
| “Améliorer le cadre de vie sur le bâti existant et les opérations neuves” | 5 - Mettre en oeuvre une éco-rénovation 6 - Mettre en oeuvre des protections solaires favorables au confort d’été 7 - Viser l’exemplarité environnementale pour les bâtiments neufs 8 - S’appuyer sur la sensibilisation pour réduire les consommations énergétiques |
| “Limiter la consommation de ressources et agir en faveur de la prévention des déchets et optimiser leur valorisation” | 9 - Maîtriser l’impact carbone du projet de renouvellement urbain 10 - Intégrer des matériaux locaux et / ou biosourcés 11 - Initier une démarche d’économie circulaire |
| “Préserver les ressources naturelles et les écosystèmes vivants” | 12 - Mettre en oeuvre une gestion différenciée des espaces verts 13 - Mettre en oeuvre une gestion paysagère des eaux pluviales |

Dans l’analyse de ces fiches, on prend d’abord conscience que les quartiers prioritaires sont plus enclins à subir de fortes pressions environnementales, notamment par la fiche 2. Il est, en effet, mentionné que les phénomènes d’îlots de chaleur sont amenés à être de plus en plus récurrents,

notamment dans ces quartiers fortement urbanisés, avec de lourdes conséquences sur la santé des habitants. L'étude préconise alors, par le biais de certains indicateurs, des mesures pour tendre vers une atténuation de ces phénomènes. Dans la fiche 3, il est aussi mentionné que la gestion des espaces extérieurs, notamment sur la question des déchets, est rendue plus difficile dans les quartiers prioritaires à cause d'une superposition de gestionnaires et d'un manque de clarté dans la différenciation entre espace privé et public, rendant difficile leur gestion.

Le « volet social » est aussi présenté lors de cette étude. Elle pose la nécessité d'agir de manière transversale dans la démarche environnementale, c'est-à-dire en associant l'ensemble des parties-prenantes du quartier à la définition de la stratégie environnementale. On retrouve une certaine volonté d'associer les citoyens, en recueillant leur « expertise d'usage » mais aussi leur ressenti par rapport aux nuisances environnementales. L'étude prend alors compte de la nature essentielle de la participation, élément clé de la « Transition Écologique ».

Toutefois, bien que la participation des habitants soit exposée comme indispensable, elle peut être relativement limitée si l'on se réfère à « l'échelle d'Arnstein » illustrée ci-dessous.³

| Echelle de la participation (Imaginée par la sociologue Sherry Arnstein, 1969) | | | | | | | |
|--|----------|------------------------|--------------|-------------|-------------------------------|-----------------------|------------------|
| Manipulation | Thérapie | Information | Consultation | Réassurance | Partenariat | Délégation de pouvoir | Contrôle citoyen |
| Non-participation | | Coopération symbolique | | | Pouvoir effectif des citoyens | | |

³ Animer des démarches participatives en santé-environnement. (2019, 1 février). Pôle ESE. <https://agir-ese.org/methode/animer-des-demarches-participatives-en-sante-environnement>

Il est mentionné l'importance d'associer les habitants pour les plans de mobilité douce. Par exemple, à Air Bel, les itinéraires sont relativement flous. Le collectif d'architectes « Cabanon Vertical » a associé les habitants pour capter leur « expertise d'usage » dans le but de rendre plus visibles leurs parcours existants, avec une signalétique choisie en commun. Ce cas de participation s'apparente à la *Réassurance*, où les public est invité à émettre des propositions. Le manque d'informations disponibles ne permet pas de savoir si la prise en compte des propositions était dans une démarche de *Partenariat*.

Au-delà de cette démarche, l'accent participatif est illustré par des opérations d'information et de sensibilisation. Ces opérations ont pour but de « faire adopter » des comportements plus vertueux aux habitants. Pendant la phase du chantier, l'information et la sensibilisation sont des outils incontournables d'après l'étude. La sensibilisation permettrait d'adopter les « bons gestes » en émettant des conseils d'usage, notamment pour réduire l'effet rebond. La sensibilisation relève alors tantôt de l'échelle *Information*, tantôt de la *Thérapie*, dans la mesure où l'interaction se fait de manière descendante. La sensibilisation peut-être un outil efficace pour éviter les effets rebonds, mais elle ne peut être la seule opération de participation pour prétendre à une « Transition Écologique » dans la mesure où elle ne renforce pas le pouvoir d'agir des habitants.

La partie présentée ci-dessus présente alors les traductions opérationnelles de la « Transition Écologique » dans l'action publique urbaine. En passant par la Politique de la Ville puis par le NPNRU, on peut réaliser que la Transition est abordée par un double prisme : technique et social. Pour l'aspect technique, les opérations s'apparentent à la notion de « Transition Énergétique » en agissant sur la structure et en incitant à des comportements. La Transition Énergétique est une composante importante tant les logements sont dégradés et les populations précarisées énergiquement. Toutefois, la « Transition Écologique » ne peut s'arrêter à une simple dimension technique, elle est surtout sociale (ou sociétale). Le document présente la nécessité d'une réelle participation, bien que durant la phase des travaux elle soit limitée, ce qui peut laisser entrevoir les contours d'une plus ambitieuse transition.

La métropole AMP adopte alors différents « volets » multiformes pour aborder la question de la « Transition Écologique » et plus généralement des questions environnementales. Il est indéniable que les QPV sont marqués par une dégradation de leur environnement, toutefois la métropole AMP adopte un point de vue plus global des questions environnementales et souhaite

aussi intégrer les QPV à cette question plus large qu'est la gestion de la « nature ». Les traductions opérationnelles mentionnées doivent avoir émergé d'une représentation de ce qu'est la « Transition Écologique » et donc de la gestion qu'il faut entretenir avec son environnement. Elle peut être économique, technique ou sociale, mais il est difficile par cette première approche de déterminer le prisme dominant de la vision métropolitaine. Pour pouvoir comprendre réellement les ambitions de la métropole en termes de gestion de l'environnement, pour les QPV comme pour le reste du territoire, il faudrait se demander quel rapport la métropole AMP entretient avec l'idée de « nature » et en quoi ce rapport « cité - nature » a-t-il une influence sur l'action publique environnementale ?

PARTIE II - QUEL RAPPORT ENTRETIEN LA MÉTROPOLE AVEC L'ENVIRONNEMENT ?

A - QUELLE IDÉE DE LA NATURE DANS LES RÉCITS MÉTROPOLITAINS ?

La métropole AMP naît le 1er Janvier 2016 et s'étend sur trois départements (Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse). Elle englobe 92 communes. La métropole AMP est la métropole la plus vaste de France avec 3148 km² ainsi que la métropole avec le plus d'espaces naturels et agricoles.

La métropole est une entité nouvelle avec des compétences importantes en matière d'action publique environnementale. Elle dresse des agendas environnementaux sur lesquels les politiques urbaines doivent se rallier. Il est alors intéressant de vouloir comprendre quelle vision de l'environnement la métropole AMP souhaite communiquer.

Philippe Descola avait déterminé que les cultures avaient des rapports différents avec leur environnement (Totémisme, Naturalisme, Animisme, Analogisme). D'autres auteurs ont encore approfondi les études de ce champ anthropologique et ont déterminé que même au sein d'une seule société, d'une seule entité, il existe des systèmes de légitimité différents sur notre rapport à l'environnement.

Selon Jean-Baptiste Le Corf, chaque texte de communication pourrait être imprégné d'une certaine forme de récit : récit compris d'après la définition de Bernardo Secchi sur l'expression « récit d'urbanisme » comme une volonté de mettre en cohérence, de mettre du sens à l'action urbaine (J.-B. Le Corf, 2015). Des indices du rapport qu'entretiendrait la métropole AMP avec l'idée de « nature » pourraient se trouver dans les textes de communication, dans les rapports et orientations métropolitaines.

L'urbanisme actuel est aussi une histoire de récits. La question des récits dans l'action urbaine s'est propagée à toutes les échelles, dans un contexte où les territoires doivent aussi être communicants pour se démarquer et pour être attractifs (J.-B. Le Corf, 2015). Les métropoles sont

des entités récentes, elles ont aussi cette nécessité de communiquer pour créer une légitimité autour de leurs actions. Elles ont un besoin de faire sens, de se construire une identité dans la modernité en « racontant des histoires » sur le territoire (Pagès, 2001 cité par J.-B. Le Corf, 2015).

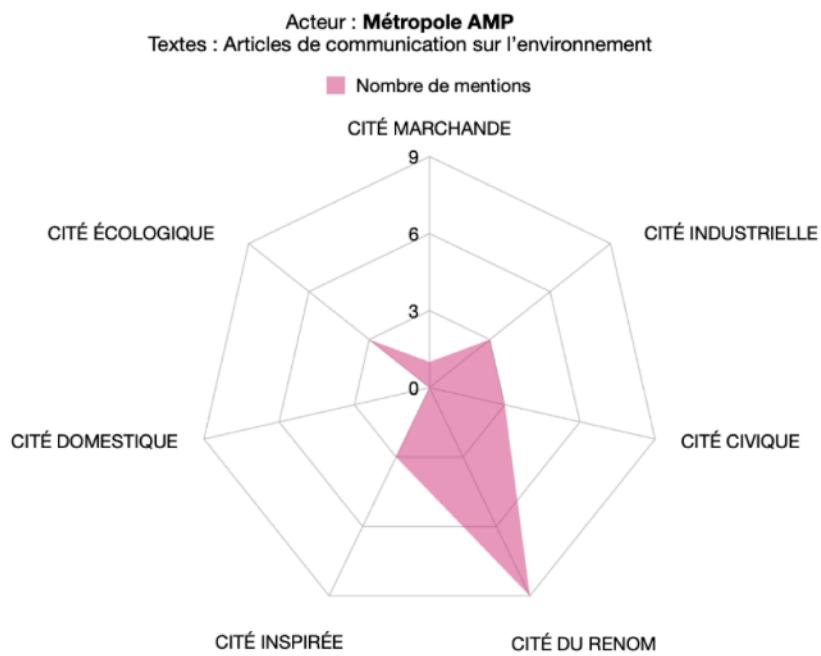
Pour légitimer une action, il faut qu'elle soit justifiée. C'est par l'analyse du système de légitimation que nous pourrons comprendre le sens que la métropole veut donner à ses actions. Engagée dans la métropolisation, la métropole AMP doit développer des stratégies de communication pour singulariser le territoire si elle veut atteindre le rang des « villes mondiales » (S. Sassen, 2004). De nouveaux acteurs interviennent alors dans la fabrique de la ville, non pas pour leurs compétences urbanistiques ou architecturales, mais pour leur capacité à faire passer des messages et propager des idées. Par exemple, le chargé de communication est devenu incontournable dans le processus de réalisation des projets. Il est devenu indispensable pour créer une cohérence consensuelle, il œuvre à l'acceptabilité sociale des projets (L. Matthey, 2014).

Dans nos sociétés modernes, l'organisation de la « cité » ne peut pas ignorer les préoccupations touchant à l'environnement et l'argumentation écologique est de plus en plus présente au sein des discours des collectivités territoriales (C. Lafaye, 1993). On observe, en fonction des discours des différentes institutions, une pluralité de systèmes de légitimité sur l'environnement, notamment pour légitimer l'action urbaine (L. Matthey, 2014).

Par l'approche de l'analyse du modèle des cités énoncé dans la partie « méthodes d'enquêtes », il me sera possible de démontrer qu'il existe différents rapports à la nature exprimés au sein même d'une seule collectivité territoriale, dans la mesure où les différents systèmes de légitimités sont concurrents entre eux (contradictoire ou complémentaire). La visée de cette analyse est aussi de pouvoir identifier la vision sur l'environnement qui prédomine.

Pour cette analyse, plusieurs textes de la métropole AMP de différentes affiliations (communication, document technique, rapport d'orientation, atlas) seront mobilisés. Je fais le choix de traiter plusieurs types de textes, un échantillon plus large, pour savoir si la métropole adopte différentes postures en fonction des contextes ou si elle reste régulière.

LES ARTICLES DE COMMUNICATION : UNE PRÉDOMINANCE À UNE NATURE DU RENOM



Pour cette première analyse, je mobiliserai les textes suivants, tous tirés de l'onglet « actualités » du site internet de la métropole : « Agriculture urbaine : « pour le retour de la nature en ville, la Métropole s'engage en faveur de l'agriculture urbaine » » ; « Réduire, Trier, Collecter, Traiter... Le cercle vertueux » ; « Nous faisons grandir la « Génération nature » » ; « Biodiversité : un patrimoine exceptionnel à protéger » ; « Stratégie environnementale : préserver et sauvegarder »

Nature domestique (0) : Nous ne trouvons pas de rapport à une nature domestique dans ces textes.

Nature marchande (1) : nous trouvons une certaine mention au développement économique lié à l'agriculture urbaine. Ici, l'environnement serait aussi un potentiel économique qu'il conviendrait d'exploiter, notamment dans la phrase suivante : « L'agriculture intra-urbaine peut-être professionnelle ou non, à vocation avant tout économique ou plutôt sociale ».

Nature industrielle (3) : Dans la nature industrielle, l'environnement est une ressource, et ne pas profiter de ce potentiel est très négatif. Nous retrouvons une certaine forme de rapport industriel à la nature. Lorsque l'on peut lire « Marseille, un territoire à potentiel qui compte 120 hectares de terres

agricoles non valorisées », il convient de comprendre que la non-exploitation du potentiel présenté constitue un scandale. De plus, la question environnementale est explicitement associée à un enjeu d'aménagement urbain et de développement économique. La Métropole souhaiterait en effet « Intégrer les enjeux liés à la préservation et à la valorisation de la richesse écologique dans les différentes politiques publiques, en particulier d'aménagement et de développement ». L'environnement est une ressource qu'il convient de préserver ou d'exploiter, « Des ressources naturelles irremplaçables ».

Nature civique (3) : Dans la cité civique, les institutions publiques sont reconnues comme garantes de l'environnement. Leur mention fait office de légitimité d'une action : « La Métropole s'est engagée, avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité ». Les institutions justifient leur existence en s'appropriant les enjeux environnementaux : « La préservation de nos écosystèmes, le développement durable, la lutte contre le changement climatique... Toutes ces priorités sont au cœur de l'action métropolitaine ». Aussi, la nature civique propage des valeurs d'unicité, d'égalité d'accès, et l'environnement d'un point de vue civique peut être facteur de lien social : « L'accès des habitants à des produits frais [...] de la cohésion sociale dans les quartiers ».

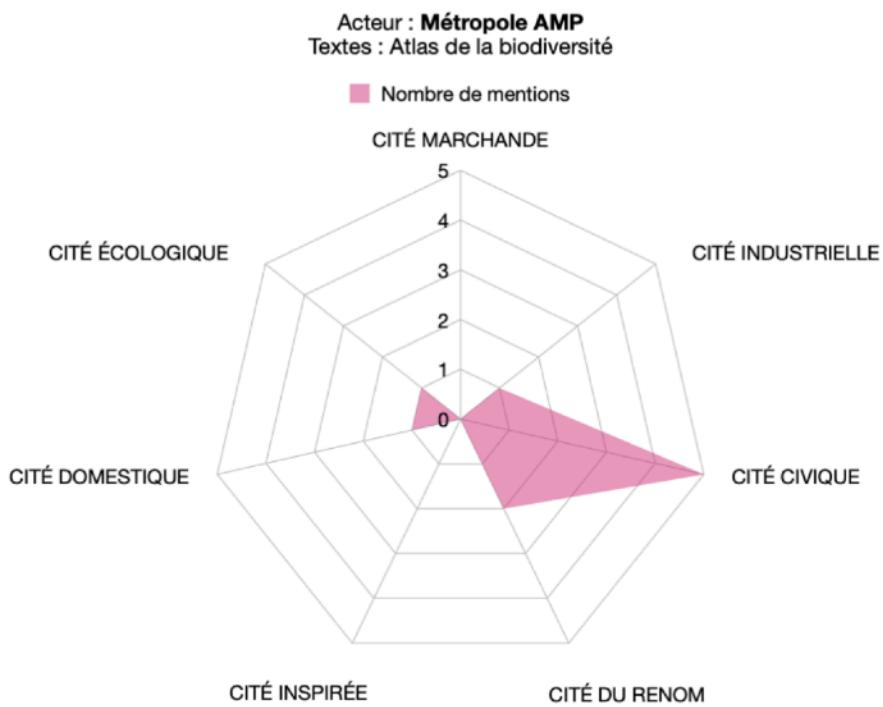
Nature écologique (3) : Dans ce modèle, la lutte contre la pollution constitue une valeur fondamentale. Nous retrouvons aussi cette mention dans les textes de communications lorsqu'il est question de « lutter contre les îlots de chaleur » ou « améliorer la qualité de l'air ». Les agents polluants sont incriminés dans cette vision de l'environnement. Par exemple, la métropole dénonce un « trafic routier responsable d'une part importante de la pollution atmosphérique ». Ici, la métropole adopte une posture critique envers l'automobile, et par l'argumentation environnementale justifie des changements radicaux en dépit des utilisateurs de voitures polluantes. Dans cette cité, des épreuves sont identifiées pour renforcer la légitimité d'une vision écologiste. Les risques naturels, « comme les inondations, les séismes, les incendies de forêt », et la mention d'une « éventuelle crise majeure » sont des facteurs renforçant la légitimité de cette approche. La cité écologique serait en mesure, par une montée en expertise, de pouvoir « prévenir les risques » en veillant à conserver les équilibres systémiques en « [luttant] contre les dérèglements climatiques ».

Nature inspirée (3) : « Les espèces et les plantes qui « peuplent » nos paysages. « L'univers », « la mer », « la terre », autant de « vies » avec lesquelles nous cohabitons [...] un « tissu du vivant » dont nous sommes des fils, et qui risque de se déchirer, fragilisant nos futurs possibles [...] Il en va

de l'intérêt des habitants, de nos enfants, de la planète toute entière. ». La nature inspirée prône le dépassement des seuls intérêts d'une société humaine, elle s'inscrit dans une vision bien plus large, quasi-animiste, où les intérêts sont au-delà de ceux de ce monde. Cette vision pose aussi des limites aux actions humaines, tant elle expose toutes les interconnexions de l'Homme avec « l'Univers ». Cette représentation de la nature peut-être facilement identifiée comme élitiste dans une vision civique ou obscurantiste d'un point de vue industriel, dans la mesure où les intérêts de cette cité sont en opposition avec l'idée de « bien commun » ou de « ressource ».

Nature du renom (9) : Elle est la vision qui prédomine dans les récits de presse métropolitains. Dans la nature du renom, la reconnaissance et la célébrité sont des notions essentielles, la nature est ici objet de renommée. Par exemple, la métropole valorise un « Territoire agricole unique [qui] a des atouts, une histoire et un savoir-faire ». Ici, nous interprétons cette citation comme une tentative de se démarquer et de valoriser la renommée du territoire. Cette volonté de valoriser la cité par l'environnement est très présente. En quête de renommée, la Métropole s'auto-proclame « la métropole la plus « nature de France » » en s'appuyant par des indices objectifs : « La métropole d'Aix-Marseille-Provence offre des paysages uniques, une grande diversité de milieux et d'écosystèmes avec 54 % d'espaces naturels, 255 kilomètres de littoral, le second plus grand étang salé d'Europe... » Tous ces arguments tentent d'appuyer la renommée du territoire. La mention à des grands noms de sites constitue aussi une part de justification de cette renommée : « Le territoire métropolitain se caractérise par ses espaces protégés emblématiques : le parc national des Calanques, quatre parcs naturels régionaux (Alpilles, Camargue, Luberon, Sainte-Baume), la Sainte-Victoire (grand site de France), les vingt sites Natura 2000 et plusieurs sites du conservatoire du littoral ». La Biodiversité constitue aussi une part de la renommée de la métropole : « il est l'un des [territoires] les plus richement dotés en termes de biodiversité ». Dans la nature du renom, l'érosion de la biodiversité, l'étalement urbain constituent une épreuve, dans la mesure où, si elle n'est pas préservée, « la métropole la plus « verte » de France » perdrat de son argumentaire pour appuyer sa renommée. Il convient alors de « Préserver cet héritage aussi précieux que fragile », « unique », « emblématique », « riche », « irremplaçable », « reconnu », ... Tous ces adjectifs constituent des preuves de la volonté de la métropole de se démarquer en utilisant l'environnement. Nous pouvons interpréter la prédominance de la nature du renom dans les articles de communication comme l'impératif communicationnel dont les collectivités territoriales sont aujourd'hui enchâssées. La métropole serait en effet dans la nécessité de se démarquer des autres pour attirer des investissements.

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ : UNE PRÉDOMINANCE À UNE NATURE CIVIQUE



Les Atlas de la biodiversité sont des inventaires recensant les particularités des communes et intercommunalités en termes de biodiversité (faune, flore, géologie). Fédérateurs, les atlas de la biodiversité associent l'ensemble des parties prenantes d'une commune ou intercommunalité dans le but de partager une vision commune pour les décisions futures à prendre. On trouverait 782 atlas établis en France métropolitaine et outre-mer pour 2578 communes concernées selon « NatureFrance ». La constitution d'un atlas de la biodiversité est en effet prévue par la « loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » du 9 août 2016. La métropole AMP s'est aussi tenue de constituer un « atlas métropolitain de la biodiversité » avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité et du département des Bouches-du-Rhône.

Nature domestique (1) - Nature écologique (1) : L'analyse évoque quelques mentions à la notion de patrimoine et « patrimoine naturel », relatifs à la nature domestique. Ces notions rassemblent autour d'une identité commune. La nature domestique est empreinte d'une vision naturaliste en étant consciente d'un rapport sauvage / domestique. C'est pourquoi « la crise actuelle » constituerait une épreuve pour cette cité, dans la mesure où elle demanderait de « réinventer les liens avec la nature ». Ainsi se réinventer serait nécessaire pour « prendre soin [de

la nature] ». La vision d'une nature domestique n'est réellement représentée qu'une seule fois dans ce texte, à son introduction. Nous pouvons interpréter que la « crise actuelle » constitue une épreuve qui décrédibilise cette cité, d'où de nouveaux rapports à identifier. On distingue d'ailleurs dans une toile de fond un indice de la nature écologique comme évolution de la nature domestique. L'environnement et la biodiversité y sont nécessaires pour « les équilibres homme / nature et la vie des territoires ». Nous retrouvons ici une distinction sauvage et domestique, mais avec une volonté d'équilibre.

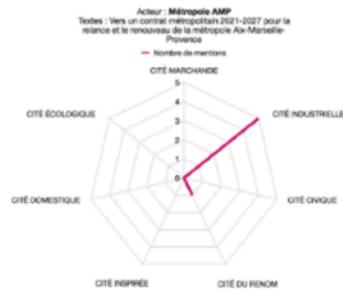
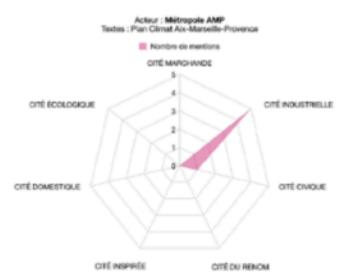
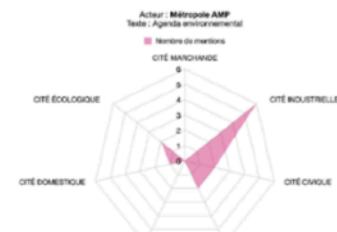
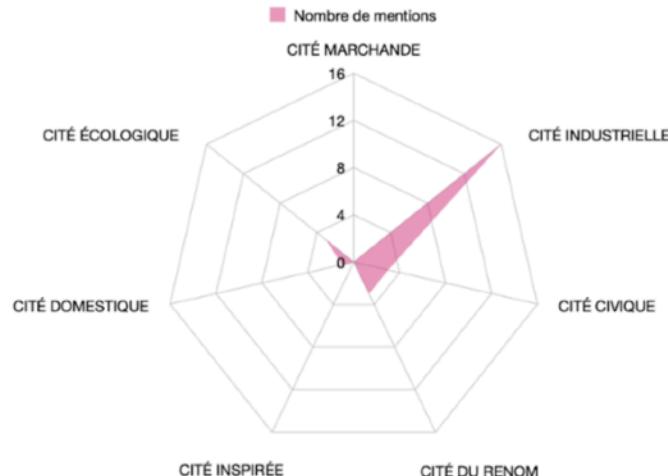
Nature renom (2) - Nature industrielle (1): Dans une mesure mineure, la métropole fait appel à sa renommée pour appuyer la légitimité de ses actions et sa crédibilité en tant qu'entité pouvant agir sur l'environnement. Les textes évoquent souvent la « Métropole Aix-Marseille-Provence » ce qui marque aussi une volonté de se démarquer et d'appuyer sa célébrité, comme dans les citations « plus que tout autre en France » ou « véritable métropole-nature ». De plus, la renommée acquise par la métropole grâce à l'environnement est vectrice de potentialités industrielles. La métropole entend aussi se saisir de l'environnement comme vecteur d'attractivité, et donc d'attirer des investissements économiques : « Garantit aussi l'attractivité de la métropole au travers de l'image d'excellence qu'il véhicule ».

Nature civique (5): Elle est la représentation qui prime dans ce document. La métropole s'impose ici comme une institution légitime à agir pour l'intérêt général. Elle légitimise son action par une initiative encadrée par la loi. Ici, c'est « la Métropole Aix-Marseille-Provence [qui] s'est engagée dans l'élaboration d'un atlas métropolitain » avec le soutien d'autres institutions comme « le Conservatoire botanique national méditerranéen, le Conservatoire d'espaces naturels et la Ligue de protection des oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Ces mentions aux organisations et institutions représentatives d'un intérêt général font sans aucun doute objet de légitimité dans une nature civique. Le marquage territorial, différent des frontières naturelles, est aussi souvent mentionné. Parmi tous ces territoires, celui de métropole est légitimé par une argumentation sur son efficacité. La métropole serait « un territoire cohérent pour œuvrer efficacement » par rapport aux territoires plus traditionnels. Aussi, la Métropole se légitimise en appuyant sur sa capacité d'agir pour l'intérêt général : « une solidarité écologique pour « [rendre] des services inestimables aux métropolitains » ». Nous pouvons interpréter cette importance particulière de la nature civique en faisant le lien avec la nature de l'ouvrage. Il est en effet un texte censé faire partager une vision commune à l'ensemble des acteurs d'une commune ou intercommunalité. Le cadre juridique et

l'esprit de la loi placent l'intercommunalité, ici la métropole AMP, comme garante de l'intérêt général. Pour appuyer sa légitimité à agir, il est cohérent que la Métropole fasse majoritairement appel à la nature civique, en rappelant le découpage territorial, en faisant référence aux institutions, la démocratie et l'intérêt public.

AGENDA ENVIRONNEMENTAL, PLAN CLIMAT AIX-MARSEILLE-PROVENCE ET CONTRAT MÉTROPOLITAIN 2021-2027 : UNE PRÉDOMINANCE DE LA NATURE INDUSTRIELLE

Acteur : **Métropole AMP**
Textes : Plan Climat Aix-Marseille-Provence ; Agenda environnemental ; Contrat métropolitain 2021-2027



Je fais le choix de rassembler ces trois textes dans la mesure où ils partagent la même fonction. Ils sont en effet publiés dans le but de présenter les solutions décidées par la métropole AMP pour répondre aux enjeux écologiques.

Nature domestique (1) : Nous retrouvons une mention à la nature domestique, généralisant une appartenance à un corps comme ressource identitaire, en l'occurrence la Méditerranée : « Notre territoire est résolument ancré en Méditerranée ». Nous pouvons aussi penser que cette phrase puisse être de nature écologique, dans la mesure où ses arguments sont souvent communs avec ceux de la cité domestique, comme le sentiment d'enracinement à une communauté, à un territoire local.

Nature écologique (3) - Nature du renom (3) : Dans la nature écologique, est petit ce qui pollue et il convient de combattre ces pollutions : « La qualité des eaux de mer dépend des luttes contre les pollutions domestiques, pluviales, portuaires et industrielles ». La cité écologique salue l'harmonie de la biodiversité, l'équilibre des éco-systèmes et désigne les menaces venant les perturber : « exposée aux pressions urbaines et humaines ». Pour pouvoir accentuer le poids de ses arguments, la cité écologique peut avoir recours à la mobilisation de l'opinion, de la nature du renom. Par exemple, pour accroître l'ampleur de la menace, on singularise ce qui est menacé. Il s'agit d'une « biodiversité exceptionnelle [qui] est exposée aux pressions industrielles », il s'agit d'un « haut lieu de la biodiversité mondiale », il s'agit de « La Provence, un trésor à préserver ».

Nature civique (3) : En mentionnant l'ensemble des parties prenantes, et en prenant en compte leur « rôle majeur [qu'ils ont] à jouer dans la définition de la trajectoire à suivre et des actions à mettre en oeuvre », le texte se forme autour de l'image de la volonté générale, où les citoyens libres et égaux peuvent agir démocratiquement à la définition des solutions. Les épreuves sont « des objectifs ambitieux », la reconnaissance que seule l'action collective puisse répondre aux enjeux de « la lutte contre le réchauffement climatique » : « la Métropole ne pourra pas agir seule. ». D'ailleurs, en valorisant les jardins dans les quartiers, où l'on peut « se partager la récolte de fruit et légumes, échanger sur les pratiques avec ses voisins », une notion d'entraide et d'intérêt général émane de la question environnementale. Dans l'introduction de l'Agenda environnemental, Martine Vassal (présidente de la métropole) dira cette phrase : « C'est toute l'ambition que je me suis fixée, avec la volonté d'une action réaliste, pragmatique, éloignée de toute idéologie, au service de la sécurité et de la santé de chacun d'entre nous, comme des générations futures ». Cette déclaration peut faire penser en premier aspect que l'invocation des intérêts généraux, de l'accès à tous, émane de la nature civique. Dans un second aspect, on trouve aussi les termes de « réaliste, pragmatique, éloignée de toute idéologie » qui sont des valeurs et termes portées par la cité industrielle. Une des caractéristiques considérées comme déchéances dans la cité industrielle est l'irrationalité, du moins ce qui est considéré comme tel. Dans cette phrase, en condamnant ce qui n'est pas mesurable, en

mettant en avant le progrès et en donnant l'idée de prévisions contrôlées. La présidente de la métropole dresse les contours de la cité industrielle, qui sera quasi omniprésente dans l'agenda environnemental, le plan climat ou le contrat métropolitain.

Nature industrielle (16) : La nature industrielle domine les autres représentations sur le plan des actions et orientations en prévision. Tout d'abord, dans l'agenda environnemental, on trouve comme solutions apportées à la lutte contre le dérèglement climatique des solutions techniques, expertes, technologiques comme par exemple « la démocratisation des véhicules électriques [...] et l'installation sur l'ensemble de notre territoire de 475 bornes de recharge rapide ». Une vision de contrôle de la situation, de pragmatisme, de fiabilité est propagée, reposant sur des savoirs experts et se dressant comme la seule vision possible : « crédible, parce que réaliste ». Ici, toutes les autres formes de cité sont disqualifiées par la nature industrielle, jugées irrationnelles. La nature est aussi perçue comme un potentiel de ressources naturelles à exploiter. Dans l'agenda environnemental, il est dit que « Le territoire dispose d'un potentiel exceptionnel de production d'énergies renouvelables ». Dans le contrat métropolitain, il est fait mention de « l'énorme potentiel d'énergies renouvelables : solaire, géothermie profonde, éolien en mer, économie circulaire ». Le fait que ces « ressources » restent inexploitées constitue un étonnement, et il sera question de « [valoriser] ses richesses terrestres et marines exceptionnelles » dans le contrat métropolitain. Dans l'agenda environnemental, on dresse les avantages économiques de la gestion environnementale : « si [les] ressources étaient exploitées ». Les déchets deviennent aussi des ressources à exploiter et valoriser. Dans la nature industrielle, le manque d'efficience, de performance, est aussi condamnable et quantifié. On déplore par exemple dans l'agenda environnemental que le territoire « consomme aujourd'hui cinq fois plus d'énergie qu'il n'en crée ». Dans le plan climat, le dérèglement climatique est mesuré par « Le coût [économique] de certains risques sur le territoire ». Sont mentionnés le coût du « retrait-gonflement des argiles [...] entre 15 et 50 millions d'euros de dommages en moyenne annuelle », le coût « de la climatisation [...] soit 275 à 360 GWh supplémentaires chaque année. En termes monétaires, le coût pour les ménages de cette hausse des consommations d'énergie = de 29 à 38 millions d'euros chaque année ». Dans l'analyse de ces textes, on remarque aussi que l'épreuve du dérèglement climatique et de la Transition Écologique est perçue comme « une formidable opportunité tant économique, environnementale que sociétale ». Lorsque l'on peut lire « préserver la forêt, c'est créer de l'emploi » et avec toutes les mentions à une cité industrielle, nous pouvons déduire que l'objectif principal de la métropole reste le développement économique et que ses solutions sont d'ordre technique, expert.

Nous pouvons déduire que la vision de la métropole sur les actions à mettre en œuvre dans la Transition Écologique telle qu'elle est comprise relève de l'écologie industrielle. L'écologie industrielle telle qu'elle est appropriée par les institutions se légitime par la recherche de solutions techniques et industrielles. Elle compte aussi sur le développement de nouvelles technologies qui n'ont pas encore vu le jour pour arriver à l'état de symbiose (S. Erkam, 2004). Toutefois, elle ne prend pas totalement en compte les pollutions indirectes dues à l'importation de nouvelles technologies (C. Guivarch, N. Taconet, 2020). La vision prédomine les autres représentations de la « nature » et se pose comme la seule solution viable dans les discours.

Dans la vision de l'écologie industrielle propagée par l'agenda environnemental, il n'est pas mentionné l'importance de faire participer toutes les fragmentations de la population au débat sur l'environnement et l'écologie. La visée est plutôt descendante, comme le témoignent les objectifs directs principaux qui visent à « favoriser l'acculturation de la population, au regard des grands enjeux du changement climatique, de la transition énergétique et de l'écologie ».

Au nom de l'efficacité énergétique, on retrouve une approche descendante, l'idée qu'il faut éduquer à l'écologie (industrielle), sans remettre en débat ni la faisabilité d'une telle vision, ni la cohérence d'un développement économique perpétuel dans un monde aux limites visibles. La « Transition Écologique » d'après les textes analysés n'a pas les contours d'une écologique politique. Elle est dépolitisée, aux mains des experts, et empêche l'autodétermination des individus et des groupes par leur acculturation (F. Flipo, 2021).

Nous avons pu voir en analysant différentes structures de récits que la métropole adapte aussi son discours en fonction de la situation, des destinataires et des objectifs. En s'adaptant, la métropole crée un consensus sur la légitimité de son existence et de ses actions parmi les nombreux acteurs publics et privés du territoire (J.-B. Le Corf, 2015). En mobilisant la nature du renom, puis la nature civique, on relève que pour être légitime, la métropole ne peut pas aborder qu'une vision industrielle. Elle a besoin de recourir à des termes mobilisateurs. Le consensus acquis par la nature de renom ou civique appuient cependant la légitimité des actions de la métropole qui sont plus centrées sur une approche technique d'écologie industrielle. La « Transition Écologique » dans cette représentation est confondue avec la « Transition Énergétique », car il est moins question de changer de modèle sociétal que « d'assurer la pérennité de son développement ». Nos territoires et

la question environnementale se métropolisant, assisterions-nous à une inarrêtable course au développement, au détriment de l'environnement ?

B - LA MÉTROPOLISATION DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

La précédente partie confirme la thèse de Olivier Bouba-Olga et de Michel Grossetti qui dit que les politiques publiques en termes de Transition Écologique restaient généralement centrées sur une approche experte, par la recherche de solutions techniques aux problématiques environnementales. Les savoirs mobilisés par les habitants sur les questions environnementales ne sont pas forcément valorisés dans cette représentation, d'où les actions d'acculturation (A. Mazeaud, 2021).

La thèse de Olivier Bouba-Olga et de Michel Grossetti porte aussi sur le fait que les politiques de « Transition Écologique » seraient enchâssées dans un modèle de développement. Les métropoles seraient obligées de répondre aux impératifs de développement économique qui serait difficilement compatible avec les questions écologiques. Ce modèle de développement est appelé par ses auteurs « La mythologie CAME : Croissance-Métropolisation-Attractivité-Excellence ».

Le « CAME » serait une idéologie qui répondrait aux impératifs de compétitivité entre les territoires à l'heure de la mondialisation (O. Bouba-Olga, M. Grossetti, 2018). Les métropoles seraient les favorites pour pouvoir attirer des investissements économiques et se développer. Nous entrons alors dans un processus de métropolisation du territoire, mais aussi d'une métropolisation de l'action environnementale comme vu précédemment. La compétitivité revient à vouloir mobiliser les « talents » dans le but de créer de la richesse et de l'emploi. L'attractivité est souhaitée pour permettre d'attirer ces personnes talentueuses vectrices d'innovation. L'excellence renvoie à l'activité de recherche, indispensable pour augmenter le potentiel d'innovation du territoire.

Des effets indésirables à cette doctrine sont identifiés, notamment sur l'accroissement des inégalités socio-spatiales, l'engorgement des réseaux de transport, des problèmes de pollution... Pour la question des inégalités écologiques, elle ne pourrait pas être résolue avec ce système de développement. Les politiques ne peuvent qu'atténuer ces inégalités sans renverser la courbe (O. Bouba-Olga, M. Grossetti, 2018).

Les métropoles sont enchâssées dans les impératifs de développement, et celui-ci n'est pas remis en cause, d'où le terme de « mythologie », mais est même encouragé par les organisations économiques. La banque mondiale, l'OECD, les Think-Tanks de poids communiquent une certaine

idée de la ville réussie. Une ville réussie devra comprendre une forte croissance économique, de la compétitivité, une adaptation aux besoins du marché privé, de l'attractivité pour attirer de l'investissement, de l'excellence avec des entreprises de pointe (technopôle), du dynamisme entrepreneurial, des équipements haut de gamme, des espaces multi-culturels et une image séduisante de la ville (M. Agirre-Maskariano, 2019).

Pour tenter de comprendre si la métropole AMP est inscrite dans ce modèle, dont la compatibilité avec une réelle « Transition Écologique » à visée sociale laisse questionner, des articles de communication et le contrat métropolitain 2021-2017 seront étudiés. Le principe de la méthode est de relever les phrases et mots-clés qui relèvent d'une des quatre composantes de la « CAME ».

Titre : « Agriculture urbaine : Pour le retour de la nature en ville, la Métropole s'engage en faveur de l'agriculture urbaine »

| COMPOSANTE | CITATION |
|-----------------|--|
| COMPÉTITIVITÉ | <ul style="list-style-type: none"> • « L'ambition est de placer la Métropole au rang des grandes Métropoles européennes en matière d'agriculture urbaine » |
| ATTRACTIVITÉ | <ul style="list-style-type: none"> • « Plus attractive » • « Attractivité des centres-villes » • « Dynamiser le territoire » |
| MÉTROPOLISATION | <ul style="list-style-type: none"> • « Stratégies métropolitaines » • « Projet métropolitain » • « Agenda environnemental présenté [...] par la Métropole » |
| EXCELLENCE | |

Titre : « Vers un contrat métropolitain 2021-2027 pour la relance et le renouveau de la métropole Aix-Marseille-Provence »

| COMPOSANTE | CITATION |
|---------------|---|
| COMPÉTITIVITÉ | <ul style="list-style-type: none"> • « S'affirmer comme capitale euroméditerranéenne » • « La présence du Grand Port Maritime de Marseille Fos, de l'aéroport Marseille Provence, des grandes infrastructures [...] d'Euroméditerranée et de grands donneurs d'ordre, donne un avantage compétitif et différenciant dont peut se saisir la Métropole avec tous les acteurs économiques. » |

| COMPOSANTE | CITATION |
|------------------------|--|
| ATTRACTIVITÉ | <ul style="list-style-type: none"> « Pour une Métropole dynamique, soutenue par une économie métropolitaine relancée, portée par des filières stratégiques et une activité commerciale » « L'opération d'aménagement sur la commune de Port-de-Bouc [...] permettant de renforcer l'attractivité et/ou l'insertion du QPV dans le reste de la ville » « Sans des déplacements efficaces, la productivité et l'attractivité économiques sont affaiblies » |
| MÉTROPOLISATION | <ul style="list-style-type: none"> 124x "métropole" en 36 pages |
| EXCELLENCE | <ul style="list-style-type: none"> « Une économie diversifiée avec 6 filières d'excellence, le label French tech, un important potentiel de recherche (5000 chercheurs, des pôles internationalement reconnus), des projets innovants (ITER, Immunopole, PICTO, Henri Fabre...) » « Surtout une agriculture d'excellence (AOC, Label rouge, bio, etc), la Métropole entend amplifier sa politique alimentaire » « Permettre une meilleure reconnaissance internationale de l'excellence du territoire métropolitain et de ses acteurs » « La Métropole ambitionne ainsi de créer dans le domaine de la santé, un pôle majeur à Sainte-Marguerite en cohérence avec les évolutions du technopôle de Luminy et en s'appuyant sur la recherche académique d'excellence menée sur le territoire. » |

Nous pouvons comprendre, par l'analyse de ces deux textes qu'il existe une certaine corrélation entre la thèse de Olivier Bouba-Olga et de Michel Grossetti et les objectifs fixés par la métropole AMP. Loin de pouvoir dresser une généralité, ni d'exclure les autres formes de développement possiblement présentes, on peut déduire que la métropole AMP, comme les autres métropoles, suivent un irréductible mouvement vers la croissance économique et la volonté de concentration territoriale des richesses.

Lorsque nous revenons dans le cadre du NPNRU du QPV Air Bel, il est possible de déduire que certaines visées du Renouvellement Urbain sont corrélées au « CAME » en mobilisant les documents « NPNRU Air Bel » et « La Métropole agit : Air Bel change ! » de la métropole AMP. **(1)** En termes d'attractivité, la métropole souhaite « Faire évoluer progressivement l'image de ce quartier afin de le rendre plus attractif auprès des habitants du territoire ». La recherche d'attractivité peut passer par l'implantation de tiers-lieux culturels pour distinguer ce territoire et « Mettre en lumière l'histoire singulière de la ville Air Bel [...] pour faire rayonner le quartier au-delà ». **(2)** En matière d'excellence, la rénovation du bâti devrait être de haute technologie : « Il vise également l'excellence environnementale dans la réhabilitation des logements sociaux et dans la réalisation d'un parc urbain de 4 ha au cœur du quartier ». De plus, l'évocation de la possibilité

d'entrer dans une démarche d'éco-quartier, avec des indicateurs d'excellence, démontre la démarche de la métropole AMP de se démarquer par ce prisme.

Les actions de « Transition Écologique » de la métropole AMP relèveraient alors majoritairement d'une perspective d'écologie industrielle. La métropole, comme toutes les autres, est amenée à placer le développement économique comme priorité pour assurer son bon fonctionnement. Toutefois, il serait trop caricatural de s'arrêter sur cette simple conclusion. Il existe des solutions relevant de l'écologie industrielle dans les opérations de la métropole AMP, mais n'existe-t-il pas pour autant des actions faisant le lien avec le « volet social » au sein de cette même métropole ? Par l'analyse du modèle des cités, il m'a été possible de réaliser qu'il existe plusieurs représentations de la « nature » au sein même d'une entité, alors par déduction, des opérations plus « sociales » pourraient co-exister avec les opérations plus techniques. Pour déterminer quelles sont les visées sociales de la métropole AMP, nous nous concentrerons sur deux initiatives intéressantes de la métropole : « Quartiers Fertiles » et « QP Vert ». Puis nous explorerons une action de « Transition Écologique » particulièrement riche d'un point de vue social : le Budget Participatif.

C - QUAND LA MÉTROPOLE RELIE LA QUESTION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

1- QUARTIERS FERTILES ET QP VERT

Elles sont deux orientations intéressantes à étudier dans la mesure où elles se concentrent sur les questions de Transition Écologique dans les QPV.

Quartiers Fertiles est un dispositif métropolitain promouvant l'agriculture urbaine dans les quartiers prioritaires. Elle répond à l'appel à candidature de l'ANRU sur l'agriculture urbain. Le principe est de faire des 59 QPV de la métropole AMP, et spécifiquement des 21 quartiers concernés par le NPNRU, des territoires privilégiés pour développer des activités d'agriculture urbaine. L'implantation de ces activités répond à plusieurs enjeux propres aux quartiers prioritaires, et cette démarche aborde différentes visées marchandes ou civiques.

Les objectifs de ce dispositif sont de : **(1)** garantir un accès à une alimentation saine ; **(2)** éduquer et sensibiliser à l'environnement et à une alimentation saine et durable ; **(3)** faire de la cohésion sociale autour de l'activité ; **(4)** en faire un outil d'insertion professionnelle ; **(5)** améliorer la qualité du cadre de vie et atténuer les pressions environnementales des QPV (notamment pendant la période des travaux) ; **(6)** changer l'image de ces quartiers.

La démarche QP Vert est une initiative impulsée par le « Lab des possibles » du « Service Cohésion Sociale » de la « Direction Habitat et Politique de la Ville » de la métropole AMP. Elle naît d'une réflexion prospective sur la question d'une métropole plus inclusive. L'initiative sera mentionnée dans les principes du « Plan de Relance et de Renouveau » du 31 juillet 2020. La démarche est intéressante dans la mesure où la « Transition Écologique » est en permanence reliée à la question sociale : on parle même de socio-écologie pour résorber les inégalités sociales. Le lab des possible, par une approche plus proche des réalités du terrain, souhaite valoriser les initiatives existantes dans les QPV dans la mesure où les habitants de ces quartiers auraient des pratiques relatives à l'écologie, inhérentes à leur mode de vie.

L'initiative QP Vert est encore récente, mais les actions entreprises par le « Lab des possibles » en ce sens sont intéressantes à observer. Elles constituent une opportunité pour tendre

vers une « Transition Écologique » plus proche des préoccupations du quotidien, valorisant les savoirs et référents des habitants, comme ce fut le cas pour le Budget Participatif qui a permis aux habitants du quartier Air Bel de participer au débat sur la définition de l'écologie et des orientations à apporter pour le fonctionnement du quartier.

2- LE BUDGET PARTICIPATIF DE FONCTIONNEMENT À AIR BEL

En termes d'exemple de démonstration de la Transition Écologique à Air Bel, le « Lab des possibles » avec la démarche « QP Vert » a organisé, en partenariat avec l'Université du Citoyen, un Budget Participatif de fonctionnement dans le quartier avec une coloration particulière de « Transition Écologique et qualité de vie ».

Le BP est un outil participatif en gain de popularité. Le CEREMA encourage son développement et le présente comme « un outil de valorisation et de stimulation des initiatives citoyennes » pour accélérer la transition vers « des modes de vie plus durables » (A. Mazeaud, 2021). Il permettrait de renforcer les initiatives locales qui s'orientent vers une transition écologique, sociale, économique et démocratique (A. Mazeaud, 2021). Le BP permet une politique plus expérimentale, en plaçant le citoyen au centre de la politique publique, en renforçant le poids et la légitimité de l'expertise d'usage des savoirs et référents des habitants, et surtout en définissant des axes d'une politique publique de Transition Écologique plus proche de la réalité du quotidien, pour qu'elle ne soit pas perçue comme une préoccupation de privilégié.

Le BP de fonctionnement à Air Bel fut initié par la métropole AMP dans un contexte de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Il est présenté comme un outil permettant de co-construire avec les habitants et pour les habitants des actions répondant à leurs besoins et à leur vision des enjeux environnementaux (A. Ribièvre, 2022). L'outil se présente alors comme une véritable opportunité pour co-construire une vision commune, entre habitants et institutionnels, de la Transition Écologique, sans délaisser quelque fragmentation de la population. Les axes d'orientations ont pu être débattus avec les habitants, de manière ascendante, contrairement à la plupart des actions de la politique de la ville.

L'équipe de l'Université du Citoyen a pu m'exposer quelques faits marquants de cette initiative, notamment sur les premières controverses reliées à la thématique « Transition Écologique ». L'évocation de cette thématique lors des premières réunions publiques aurait fait polémique chez les habitants du QPV, aurait commencé à susciter colère et frustration. La première raison repose sur le fait que le BP était aux premiers abords présenté comme libre d'orientation et donc le fait d'estampiller une thématique a été perçu comme dévalorisant le pouvoir d'agir des habitants. La deuxième raison s'explique aussi par le choix de la thématique, et notamment du terme « Transition Écologique ». La plupart des habitants auraient témoigné une incompréhension en lien avec ce terme qui ne leur parlait pas du tout. Des habitants ont surtout relié la « Transition Écologique » à la question du traitement des déchets, du tri. L'écologie a ici surtout été pensée comme étant opposée aux problèmes sociaux qu'il y avait sur le territoire et opposée aux préoccupations du quotidien. L'écologie n'était pas une priorité quand ils exprimaient d'abord vouloir vivre dans un appartement décent, pouvoir boire de l'eau non contaminée, vivre dignement tout simplement. L'évocation du terme « Transition Écologique » a rappelé les inégalités écologiques dont les habitants sont exposés et le terme a été relié au discours dominant qui les moralise et culpabilise.

Pour permettre aux habitants de s'exprimer sur leurs besoins et sortir de l'émotion que ce terme a ravivé, l'écologie a été ramenée à sa préoccupation essentielle qui est « la qualité de vie ». En faisant abstraction des termes connotés et en posant la question des besoins pour une vie de qualité, les tensions sont redescendues et beaucoup de matières sur les constats et les besoins ont été rapportés. Finalement, les préoccupations des habitants sur la qualité de vie étaient presque toutes relatives à la question écologique. Les habitants ont pu réaliser que leurs pratiques et initiatives pouvaient aussi relever de l'écologie. Ils ont aussi réalisé que l'écologie pouvait aussi être sociale et contribuer à la résorption des inégalités.

Le 21 mai 2021, environ 800 habitants ont alors pu voter entre 10 projets qui ont été présentés et qui répondaient au mieux à leurs besoins. Le BP a fortement mobilisé les habitants avec un taux de participation de 12,6 %.

Les 7 projets retenus par le Budget Participatif :

| TITRE DU PROJET | DESCRIPTION | RAPPORT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE |
|---|--|--|
| Le voyage d'Air Bel, coup de cœur des moins de 16 ans | Sortie parc aquatique + sensibilisation à l'environnement ; Sortie au MUCEM + débat dans l'hémicycle de la Métropole ; Voyage au camping pour 30 familles | Sensibilisation à l'environnement, mais aussi extension de l'environnement vécu par l'invitation à sortir du quartier. |
| Nos WE à Air Bel vers Air Babel, coup de cœur des adultes | Un projet de rencontres conviviales, partage autour des cultures, pour organiser le "plus grand repas du monde". | |
| Le lien social par les fleurs | Création de jardinières + balcons fleuris + marché aux fleurs ; illuminations et repas de noël, distribution de cadeaux pour les enfants ; création d'un jardin partagé | Permettre de la convivialité par les fleurs ainsi qu'un jardin partagé. Transition Écologique vectrice de liens sociaux. |
| La conciergerie solidaire | Une conciergerie solidaire de quartier pour répondre aux besoins des habitants et une mise en lumière des savoir-être et savoir-faire des femmes d'Air Bel. | De la solidarité, de la proximité, partage des ressources. |
| Les Olympiades éco-citoyennes | projet mêlant sport, secourisme et nettoyage du littoral | sensibilisation à l'environnement et action de nettoyage du littoral |
| Air Bel en cour(t)s | parler, par le biais du cinéma, de l'endroit où les habitants vivent. | parler de l'environnement par le point de vue des habitants du quartier |
| Les ateliers alimentaires et les petits déjeuners à l'école | Des ateliers autour de l'alimentation, des visites et ateliers de fabrique chez Pain&Partage, livraison de bons petits déjeuners deux fois par semaine pour tous les élèves de l'école d'Air Bel | Donner la possibilité aux habitants du quartier d'accéder à une alimentation saine. |

Le Budget Participatif rappelle la participation recommandée par le mouvement des villes en transition, dans la mesure où les habitants se retrouvent acteurs de leur environnement à leur échelle locale.

La question sociale est alors aussi présente dans certaines actions et indicateurs de la métropole AMP sur la Transition Écologique. Finalement, une seule et même entité, ici la métropole, ne peut pas être résumée à une seule posture sur les questions environnementales, bien que certaines représentations prédominent. Tantôt industrielle, tantôt civique, la représentation du rapport à l'environnement est polycéphale. Cette pluralité de représentations et d'orientations opérationnelles de la métropole s'explique notamment par la multiplicité d'acteurs qui composent la collectivité territoriale, et encore plus largement l'action publique. Les acteurs institutionnels auraient une pluralité de représentations, de même pour les acteurs associatifs. Les représentations des acteurs de l'action publique sont importantes à définir dans la mesure où elles exercent une

influence sur les orientations de la métropole : il ne s'agirait pas de sous-estimer l'influence des acteurs institutionnels sur les orientations opérationnelles, et dans une moindre mesure celle des acteurs associatifs. Il m'a alors semblé pertinent de m'entretenir avec des acteurs reliés au territoire d'Air Bel, institutionnels et associatifs, pour tenter de comprendre quelles sont leurs représentations des questions écologiques, mais aussi leur traductions opérationnelles.

PARTIE III - LES ACTEURS INSTITUTIONNELS, ASSOCIATIFS ET HABITANTS : QUELS RAPPORTS À L'ENVIRONNEMENT ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

A - QUELLE REPRÉSENTATION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PARMI LES ACTEURS LOCAUX (INSTITUTIONS ET ASSOCIATIONS) ?

Pour la compréhension des entretiens, des méthodes d'analyse de discours seront mobilisés pour tenter de questionner les positionnements pluriels des acteurs de l'action publique, en particulier les acteurs institutionnels et associatifs. Comprendre les discours est essentiel, dans la mesure où ils permettent de déterminer le sens que donnent les acteurs à leurs actions ainsi que le contexte dans lequel les actions se déroulent (R. Audet, 2015). Dans le discours, c'est une personne qui parle, tandis que dans un récit il s'agit plutôt d'une entité dont on ne peut déterminer l'auteur. Il est intéressant de se demander quelles sont les représentations des acteurs sur les questions environnementales et quels sont leur positionnement sur la transition écologique ?

Dans sa méthode d'analyse des discours sur les positionnements par rapport à la transition, René Audet théorise l'existence de deux « pôles » : le discours « technocentrisme et interventionniste » et le « discours éco-centriste et localiste ». Pour l'auteur, le discours technocentrisme relève du discours porté par les organisations internationales et institutions axées vers une approche de « croissance verte » relevant plus de l'éologie industrielle. Le discours éco-centriste quant à lui relève des caractéristiques portées par le mouvement des villes en transition. Il n'est pas porté par la perspective d'une opportunité économique, mais voit plutôt en l'éologie une chance de donner plus de pouvoir d'agir aux communautés et aux acteurs locaux, relevant alors de l'éologie politique (R. Audet, 2015). Toutefois, ces deux concepts ne sont pas dénués de porosité, et il sera intéressant de déterminer comment les acteurs locaux se réapproprient la transition et comment ils la transforment de manière opérationnelle.

J'ai interrogé, pour rappel, **5 acteurs institutionnels** dont 1 déléguée du préfet et 4 actrices de la métropole AMP. J'ai aussi interrogé **4 acteurs associatifs**. Les entretiens sont anonymes par respect pour mes interlocuteurs dont certains ne souhaitaient pas que leur nom soit révélé.

En croisant les discours de mes différents entretiens, six points saillants ont été déterminés sur lequel il me sera possible d'explorer les points de vue exprimés, de manière à illustrer toute la diversité des représentations au sein de l'action publique du territoire. Les points saillants sont : **(1)** le rapport au territoire ; **(2)** le rapport aux inégalités ; **(3)** le rapport aux habitants ; **(4)** le rapport au discours sur l'écologie ; **(5)** le rapport à la Transition Écologique ; **(5)** le rapport aux traductions opérationnelles.

(1) LE RAPPORT AU TERRITOIRE (AIR BEL)

Lorsqu'il est demandé à mes interlocuteurs de décrire le quartier, on retrouve quelques caractéristiques particulières.

Espaces verts : La plupart des acteurs, tant institutionnels qu'associatif, font tout d'abord mention de la présence remarquable d'espaces verts et naturels dans le quartier. Ils parlent de ce territoire comme un quartier « très vert », avec « beaucoup d'espaces verts » et la présence remarquée de « plein d'arbres ». Pour l'ensemble des acteurs, c'est un réel avantage pour la qualité de vie, avec « des coins où l'on peut se poser, un peu isoler dans la verdure ». Toutefois, bien que cette présence d'espaces naturels soit remarquable pour l'ensemble des acteurs interrogés, il fait aussi consensus que ces espaces sont de plus en plus dégradés par manque d'entretien. Le nord du quartier, avec beaucoup d'espaces naturels, est « en friche » selon des acteurs institutionnels et associatifs. Ce désinvestissement s'expliquerait d'une part par la très grande superficie des espaces à traiter (25 hectares) par rapport aux moyens mobilisés pour l'entretien.

Pour illustrer ce propos, il me faut mobiliser un entretien effectué avec un acteur associatif dont la première partie de celui-ci s'est effectué par une visite du quartier, sous la forme d'un parcours commenté. Lorsque nous marchions, mon interlocuteur et moi avons remarqué que des points de départ d'incendie avaient pris place sur la partie nord laissée en friche. Selon l'acteur associatif, ce genre de situation arrive fréquemment, plusieurs fois par semaine lors des périodes de chaleurs estivales. La colline serait en effet particulièrement incendiaire dû notamment à un manque

d'entretien (les herbes ne sont pas coupées, pas arrosées). La fréquence de ces phénomènes ne permet pas aux habitants de s'approprier le lieu. Pour finir, mon interlocuteur croise une habitante qui a pris connaissance de la situation. Elle lui répondra que ce n'était pas la peine d'appeler les pompiers, car « ils s'en foutent ». Pour l'acteur associatif, cette situation est due au fait que les pompiers s'aperçoivent que les habitants ne réagissent pas lorsque des incendies se déclarent, et par boucle de rétroaction, les habitants ne s'approprient pas le lieu puisqu'ils remarquent que les services publics sont peu investis pour remédier à la situation : une sorte de cercle vicieux.



Photos personnelles

Un quartier à l'indice de pauvreté élevé : Les acteurs associatifs et institutionnels qui ont un lien avec ce quartier, que ce soit au niveau opérationnel ou social, ont tous à l'esprit que ce quartier est un quartier plus défavorisé que d'autres, avec des inégalités écologiques et un niveau de pauvreté qui est important.

Mobilité : Les acteurs sont aussi conscients qu'il existe une répartition inégale des moyens de mobilité dans ce quartier. Ces freins à la mobilité qui sont énoncés tirent leur source de la topographie et du fort dénivelé présent dans le quartier, mais aussi du manque d'ascenseurs dans les bâtiments qui contraignent les déplacements. Une partie des acteurs expriment toutefois que bien que cette mobilité soit restreinte au sein du quartier, ce dernier est cependant bien desservi sur l'extérieur et le centre-ville, notamment par une station de tramway à l'entrée nord du quartier.

Des logements anciens dégradés : Les acteurs associatifs de terrain semblent plutôt sensibles à la question de l'habitat, peut-être par le lien de proximité qu'ils entretiennent avec les habitants. Des bâtiments à plus de cinquante ans développent des fissures et répondent toujours aux normes de l'époque, avec une certaine présence d'amiante, de plomb, etc.

Un quartier enclavé : Pour des acteurs, il est indéniable que le quartier est enclavé spatialement. Les acteurs locaux et habitants du quartier relèvent moins cette particularité, tandis que cette caractéristique est très présente chez les acteurs institutionnels : « Un quartier enclavé » ; « Enclavé physiquement » ; « De petites entrées, un quartier labyrinthique ». Nous trouvons cependant des points de vue divergents sur l'isolement des habitants (enclavement social). Pour un acteur associatif, les populations du territoire sont plutôt isolées et ne s'inscrivent pas dans le contexte du territoire, à la différence d'autres quartiers prioritaires. Le quartier aurait tendance à se “ghettoiser” selon plusieurs acteurs institutionnels et associatifs tandis que pour d'autres, les populations ne sont pas si isolées et développent même des logiques partenariales avec les institutions.

Un potentiel d'attractivité : le manque d'attractivité perçu par les acteurs associatifs et institutionnels se caractérise par un manque d'activités économiques (commerces, etc...) mais aussi par un manque de mixité sociale. Une partie des acteurs institutionnels rejette la position des enjeux dressés par l'ANRU, notamment sur le développement de l'attractivité, développement économique du quartier. Pour ces acteurs, le territoire jouit d'un potentiel certain d'attractivité en le reliant avec

le territoire environnant. Il est question d'amener des offres de service pour les habitants, mais aussi d'attirer de nouvelles populations.

(2) LE RAPPORT AUX INÉGALITÉS

Inégalités écologiques : Lorsqu'il a été demandé aux interlocuteurs, quelles étaient les difficultés en matière d'environnement auxquelles les habitants doivent faire face, un cas précis revient de manière récurrente pour illustrer ma question. Les habitants de ce quartier ont un accès inégal à une eau salubre, l'eau est même dangereuse d'un point de vue sanitaire notamment à cause de la présence de la légionelle, pouvant causer la légionellose. La légionelle est une bactérie présente dans l'eau et qui peut proliférer dans les canalisations (eau stagnante, température favorable, ...). Les personnes exposées peuvent développer la légionellose, maladie pulmonaire, pouvant entraîner de lourdes conséquences. En septembre 2017, un habitant d'Air Bel est décédé de la légionellose, créant un énorme doute dans les conditions de vie des habitants par rapport à la qualité de leur cadre de vie. Les raisons de la prolifération de cette bactérie sont assez unanimes par tous les acteurs : il s'agit bien plus d'un problème d'entretien des structures que des problèmes d'usages. Les gestionnaires n'auraient pas agi pour traiter la problématique alors qu'elle serait connue depuis quelques années. En effet, une habitante est tombée malade en 2011 de la légionellose. Étant une maladie placée sous déclaration obligatoire par l'État, celui-ci a obligatoirement été notifié de cette nouvelle. Toutefois, personne n'aurait agi pour éviter que cette situation ne s'empire, ce qui a évidemment conduit à un décès. Pour une actrice associative et aussi habitante, cette problématique est une pression environnementale parmi d'autres encore que les habitants doivent subir, entre les moisissures, les déchets, la pollution, le bruit, elle est consciente que toutes ces contraintes ont un impact direct sur l'égalité des chances, dans la mesure où elles ont un impact sur les capacités de concentration des élèves par exemple. Les acteurs locaux associatifs me font remonter les problèmes des habitants vis-à-vis de l'eau. Depuis 2017, suite au décès, du chlore est intégré dans les canalisations pour attaquer la bactérie. Ce qui veut dire qu'à l'heure actuelle, l'accès à une eau propre à la consommation est compromis pour une partie des habitants, avec un taux de chloration proche d'une piscine municipale selon un acteur associatif.

Mes interlocuteurs me racontent le retour d'expérience d'habitants qui développent des problématiques dermatologiques, au niveau du cuir chevelu, des conjonctivites, des plaques rouges, en d'autres termes comment les populations se font brûler par leur eau. Un rapport est cité par une

actrice associative qui mentionne que l'exposition à la chloration continue favoriserait des maladies dont le cancer de la prostate, accentuant encore plus les inégalités écologiques dont les habitants sont victimes. L'eau n'est pas saine pour se doucher, alors en boire serait encore plus une mauvaise idée. Une actrice associative me décrit que la plupart de la population se lave avec, cuisine avec et ne boit que de l'eau minérale achetée en bouteille. Le fait de devoir acheter de l'eau en bouteille constitue un certain coût économique, accentuant la double peine de ces habitants, et témoigne aussi d'un rapport de confiance rompu.

Ce rapport de confiance rompu s'exprime par un manque de transparence de la part des bailleurs selon les acteurs associatifs. D'une part bien avant l'accident de 2017, mais même après lors des périodes de chloration par exemple. Les périodes de chloration n'auraient pas été annoncées, laissant aux habitants la surprise de retrouver de l'eau jaune, rouge ou noire dû aux dépôts rejetés. Ce manque de transparence constitue une véritable mise en danger des populations, dans la mesure où l'eau a pu être buée par des habitants. Ce que déplorent les acteurs associatifs n'est pas réellement le fait de chlorer les canalisations, ils sont conscients que cela peut être nécessaire à court terme pour faire face à la prolifération de la légionelle, mais ce qu'ils dénoncent, c'est le fait que les habitants ne soient pas avertis, témoignage d'un mépris des classes populaires abaissés en tant que citoyens de seconde zone pour certains. Le problème aurait alors été caché, et a pris du temps pour être reconnu. Une fois qu'il fut officiel, les bailleurs n'auraient pas assumé toute la charge des responsabilités qui leur incombent et auraient laissé entendre que la responsabilité était du côté des habitants, nous explique une actrice institutionnelle. La communication qui a été passée aurait en effet incriminé les habitants pour leurs mésusages des habitations, en expliquant qu'il faut « détartrer avec du vinaigre blanc ou de la javel régulièrement, laisser couler l'eau quand on rentre de vacances, nettoyer les canalisations » sans réellement se remettre en question. Pour une actrice associative et habitante, les efforts supplémentaires qui sont demandés ne sont pas de l'ordre de la normalité, on demande aux habitants de faire des choses qui sont impensables dans d'autres contextes que celui des quartiers populaires tout en leur faisant porter le poids des responsabilités structurelles. Les acteurs institutionnels sont conscients que ce territoire était délaissé pendant des années, mais toutefois relativisent notamment sur le fait que les bailleurs soient désormais plus actifs et prennent la mesure du retard à rattraper.

Cette nouvelle position des bailleurs est notamment due à une forte mobilisation des habitants suite à l'accident de 2017. 350 familles ont porté plainte contre les bailleurs pour défaut

d'entretien des canalisations et ont finalement obtenu le remplacement de toutes les canalisations. Ils ont aussi obtenu le non-paiement de l'eau chaude pendant toute la durée des travaux. Pour une actrice associative et habitante, cet événement prouve que pour qu'il y ait du changement, il faut que les habitants se mobilisent pour gagner en pouvoir d'interpellation, un contre-pouvoir civique face à des acteurs sachant qui ne les considéreraient pas.

Les pressions environnementales dont les habitants de ce quartier sont plus victimes auraient une influence directe sur le rapport de ces populations à l'environnement. Les acteurs institutionnels et associatifs déplorent d'une part des dégradations de l'espace public et une présence de réseau de deals qui appauvrit la notion de l'habiter jusqu'à la ramener à la cellule du logement. D'une part, la forte présence d'encombrants, mais surtout le fait que des entreprises privées viennent déverser leurs déchets dans des espaces du quartier (en mode décharge sauvage) appauvrit l'appropriation des espaces extérieurs pour les habitants. De plus, les cages d'escaliers sont accessibles à tous (les portes d'entrées sont généralement cassées.) ramenant la limite entre extérieur et intérieur à la seule porte du logement. L'environnement direct, les espaces extérieurs, seraient relativement mal perçus et difficilement appropriable par les habitants, ils ne se sentirait pas en sécurité, avec pour incidence un lien social qui en pâtit. Une actrice institutionnelle rend compte que les espaces avec une plus forte présence de déchets sont directement en lien avec le manque de cohésion sociale et d'entretien dans ces bâtiments, avec des liens de voisinage qui sont faibles. Un acteur local associatif note toutefois que certains habitants se mobilisent pour se réapproprier les cages d'escalier, une étape nécessaire pour étendre sa vision de l'habiter. Cette réappropriation passe notamment par la végétalisation des cages d'escalier, créant des espaces communs où les habitants peuvent développer des liens de voisinage, et donc un rapport à l'environnement direct plus étendu. Les dégradations de l'environnement direct par ses habitants témoigneraient alors d'un manque d'intégration de ces populations dans l'ensemble global du territoire, à la fois économique et social. Il témoignerait d'un faible « indice communautaire » de ces populations à l'ensemble de la ville (O. Debary, 2019). Octave Debary, anthropologue, cite dans son ouvrage « de la poubelle au musée : une anthropologie des restes » Djaffar Lesbet, étudiant la gestion des déchets dans la Casbah d'Alger. Cet auteur relève alors une corrélation entre la dégradation par les déchets dans des quartier avec le « vide social » que connaissent ses habitants. (D. Lesbet, 1999 cité par O. Debary, 2019).

Denis Blot, sociologue spécialiste des déchets, soutient qu'il n'y a pas de "quartiers sales", seulement des territoires mieux nettoyés que d'autres, plus investis par la puissance publique (D. Blot, 2016). Le quartier serait aussi moins investi par les pouvoirs publics, notamment pour la question des déchets, encombrants et épaves. Par exemple, les acteurs associatifs et institutionnels sont conscients de la lenteur des procédures pour retirer des épaves de voiture calcinées, voitures ventouses ou volées, pouvant durer plusieurs mois. Une actrice institutionnelle développe de plus que de l'entretien peut être difficile à organiser dans ce quartier, dans la mesure où comme d'autres quartiers les espaces extérieurs sont parfois publics, parfois appartiennent au bailleur, et qu'il est difficile d'arriver à une coordination efficiente. Par exemple, des tables et des bancs ont été installés dans le quartier il y a quelques années. Une entreprise était chargée d'assurer l'entretien aux alentours, seulement n'assurait que le ramassage des déchets au sol et ne changeaient pas les poubelles installées. En effet, il n'était pas prévu dans le marché que l'entreprise doive changer les sacs-poubelles. Cette incohérence aurait sûrement mis quelques semaines maximum pour être réglée dans un quartier du centre-ville. Cependant, dans ce quartier, il a fallu deux ans de procédures et de négociations pour que les sacs-poubelles puissent enfin être changés par l'entreprise. Ce cas démontre assez bien la lenteur administrative dans laquelle les populations de ce quartier sont inégalement exposées.

(3) LE RAPPORT AUX HABITANTS

Une population solidaire : Que ce soient acteurs institutionnels ou associatifs, presque tous énoncent positivement le fait que les habitants de ces quartiers se soutiennent et soient connectés entre eux. Pour illustrer, on cite souvent les épisodes de confinement qui ont été très difficiles pour les habitants du quartier, mais dont la catastrophe a pu être atténuée grâce à un fort réseau de solidarité. Par ailleurs, cette solidarité viendrait aussi du fort attachement que les habitants entretiendraient avec leur territoire. Certains habitants habitent Air Bel depuis les années 1970 et ne quitteraient le quartier pour rien au monde, d'autres reviennent après des années, beaucoup, malgré les détériorations constatées, se sentent chez eux.

Une pluralité d'habitants et de représentations : Air Bel est un quartier de 6 000 habitants, les acteurs institutionnels évitent de généraliser une opinion à l'échelle du quartier. Ils sont conscients que d'ordre général, les habitants de ce quartier contribuent moins aux pollutions que le reste de la population. Toutefois, tous n'ont pas les mêmes pratiques et le même rapport à la terre.

Par exemple, des habitants utilisent encore du DDT pour assainir leur logement. Le DDT est un produit stérilisant sur près de 10 ans la zone infectée. Le produit a été interdit, d'une part pour les détériorations environnementales qu'il causait et d'autre part pour des questions de santé publique. Certains habitants font aussi plus attention à la pratique du tri, du jet d'ordure que d'autres qui peuvent jeter leurs déchets à même la fenêtre (observation directe). Dans la question du rapport à la terre, on trouverait deux visions différentes selon deux de mes interlocuteurs : pour certains c'est un retour à la source, c'est revenir à des valeurs perdues alors que pour d'autres, elle est une marque de dégradation du statut, dans la mesure où mettre les mains dans la terre peut-être perçu comme un retour en arrière dans la précarité.

Une population qui développe des initiatives : C'est le point qui revient le plus parmi tous les acteurs lorsque l'on parle des habitants du quartier. Les acteurs institutionnels, notamment, saluent le fait que la population soit très impliquée, que les habitants montent des projets, des associations se créent. La participation des populations et des acteurs locaux est d'ailleurs relativement bien perçue parmi les acteurs institutionnels qui souhaitent les accompagner dans leur démarche et développer des partenariats. On retrouve dans le quartier des associations qui font des opérations de nettoyage, du travail sur le tri, des recycleries solidaires...

En-dehors du champ formel, les acteurs associatifs parlent de la débrouille des populations pour accroître leur confort de vie. Par exemple, des jardins informels sont créés par les habitants. L'initiative peut paraître intéressante, toutefois elles peuvent conduire à des conflits sur la gestion de l'eau. Il est en effet arrivé que des locataires en viennent à se battre parce qu'un habitant utilisait l'eau de la copropriété pour arroser son jardin informel. La facture s'est répartie sur l'ensemble des locataires du bâtiment, provoquant la colère du voisinage. La question de l'eau est d'ailleurs ce qui freine la plupart des initiatives de jardins, vergers, et autres actions de végétalisation selon un acteur associatif. Pour une actrice associative, la débrouille des classes populaires est d'une certaine manière de l'écologie, parce qu'elle fait appel au bon sens des gens, à la logique, créée de l'économie circulaire et de la débrouille. D'ailleurs pour une actrice institutionnelle, aussi, le mode de vie des habitants des quartiers populaires n'est pas éloigné de pratiques écologiques. L'écologie serait inhérente au bon sens économique des habitants.

(4) LE RAPPORT AU DISCOURS ÉCOLOGIQUE

Un discours qui ne parle pas...

...Parce qu'il ne prend pas en compte les réalités (hors-sol) : La plupart des acteurs, associatifs ou institutionnels sont conscients que le discours écologique ne parle pas aux habitants d'un quartier populaire. D'une part, on retrouve cette idée que le discours ne prend pas en compte les réalités de ces populations, mais aussi que le caractère sachant de ce discours ne le rend pas accessible à tous. Des acteurs sont aussi conscients que ce qu'on demande aux habitants ne relève pas de leurs préoccupations principales. Le discours reposeraient d'ailleurs plus sur des indicateurs qu'un rapport anthropologique de l'environnement, les acteurs institutionnels se reposant souvent sur des indicateurs d'impact environnemental, ce qui ne parle pas réellement d'un point de vue habitant.

...Parce que les habitants doivent d'abord répondre à leurs besoins primaires : Les habitants devraient d'abord répondre à leurs besoins primaires avant de se soucier de l'environnement ou de l'écologie. C'est ce qu'on pourrait appeler le modèle de la pyramide de Maslow. On retrouve cette idée parmi des acteurs associatifs ou institutionnels. Il faudrait que nos besoins primaires soient satisfaits avant de pouvoir penser à son environnement et à l'écologie. « Fin du monde, fin du mois, même combat » : il serait en effet difficile de penser à très long terme alors qu'il est difficile de vivre à court-terme. La priorité des habitants n'est pas à l'écologie, elle est dans la réponse aux besoins essentiels, et dans le cas d'Air Bel, simplement pouvoir boire de l'eau potable du robinet, pouvoir se doucher sans se brûler, vivre dignement tout simplement.

...Parce qu'il cible les plus pauvres : Presque tous les acteurs associatifs interrogés le remarquent, une actrice institutionnelle aussi, le discours moralise les plus pauvres tandis que si l'on suit le degré des impacts environnementaux, les plus riches polluent le plus. De manière inégale, on retrouve parfois la représentation que les individus sont moins sensibles à leur environnement, mais ce constat ne fait jamais l'objet d'une généralité de toute la population. Les habitants des quartiers populaires ne s'approprieraient pas le discours parce qu'il les cible alors qu'ils sont conscients que les plus riches ont des impacts bien plus énormes. Cette contradiction viendrait discréditer le discours, et même, certains acteurs ne se sentent pas légitimes de donner des leçons de morale, parce qu'ils prennent l'avion et polluent plus. Aussi, le discours écologique

ciblerait les pauvres, alors que de manière inhérente ils sont ceux qui ont des pratiques ayant le moins d'impact sur l'environnement, non pas par choix mais surtout par bon sens économique. Tous les acteurs sont conscients que venir avec des leçons de morale, c'est être sûr de se tromper. Pour des acteurs associatifs toutefois, le discours dominant est culpabilisant et moralisateur et reproduirait les mêmes schémas de moralisation que les pays développés font subir aux pays émergents. Les bailleurs auraient des stratégies quelque peu infantilisante avec les populations pour les « apprendre à habiter ». Ce discours paternaliste passerait difficilement chez les populations (F. Ouassak, 2022).

...Parce qu'il cible les pollutions visibles : Et non celles qui ont le plus d'impact sur l'environnement. Un acteur associatif expose que les habitants des quartiers populaires sont sujets aux mêmes contradictions que n'importe quel habitant, toutefois l'inégalité repose dans la visibilité de ces pollutions. Les habitants du quartier ne peuvent pas cacher leurs contradictions, par manque de moyens, tandis qu'une personne plus aisée pourra prendre l'avion en week-end puis se sentir vertueux en semaine (voir l'effet barbecue). Nous avions cité Jean-Baptiste Comby qui soutenait la thèse que les pollutions visibles sont celles qui sont le plus incriminé, peu importe les classes sociales (J.-B. Comby, 2015). D'une certaine manière, nos sociétés acceptent difficilement la présence de restes de nos activités. Le discours dominant n'incrimine pas les pollutions mais la non-invisibilisation des restes. L'accès à l'invisibilisation des restes est inégal et dépend surtout de capacités économiques (O. Debary, 2019).

...Parce qu'il rend la responsabilité individuelle : Nous retrouvons souvent ce discours parmi les acteurs institutionnels et associatifs : « Nous devons pouvoir agir chacun individuellement pour limiter ses pollutions ». Certains sont bien conscients que les habitants ont un pouvoir limité sur leur mode de vie. Par exemple, ils n'ont aucune marge de manœuvre pour isoler leur habitation, ce n'est pas à eux de le faire. Pareil pour les travaux lourds, les populations sont souvent obligées de faire elles-mêmes des travaux dont elles ne devraient pas avoir la charge. Le discours alors qui rend individuelle la responsabilité des conditions de vie n'est pas entendable, les habitants refuseraient d'être responsabilisés individuellement pour des détériorations structurelles. Par exemple, nous avions parlé du cas de la légionellose, la communication qui était passée par les bailleurs a responsabilisé les individus qui auraient mal géré le matériel. D'ordre général, le réalisme des individus fait que les habitants connaissent les limites de leurs actions. D'une certaine manière, la responsabilisation individuelle entraîne une déresponsabilisation du gestionnaire. Une actrice

institutionnelle nous fait part de cette inversion des responsabilités, où les habitants sont incriminés alors que les gestionnaires ne se remettent pas en question.

(5) LE RAPPORT À LA « TRANSITION ÉCOLOGIQUE »

| EVOCATION | CITATION | TYPE D'ACTEURS CITÉS |
|--|--|----------------------|
| Une urgence à traiter | <ul style="list-style-type: none"> « La planète est en danger » « Traiter aujourd’hui une urgence » | Institutionnels |
| Limiter les impacts individuels (éco-gestes) | <ul style="list-style-type: none"> « Pour moi, c'est comment être amené à réfléchir à nos actes du quotidien pour limiter notre impact sur la planète » « Mieux consommer, trier ses déchets, préserver son environnement » « Ça devient une nécessité de penser à l'impact que chacun de nous peut avoir » | Institutionnels |
| Pérenniser | <ul style="list-style-type: none"> « Pour moi, ça fait écho à la pérennisation, un système qui fait qu'on fonctionne longtemps » | Associatifs |
| Développement Durable | <ul style="list-style-type: none"> « C'est économique, c'est social, c'est solidaire » | Institutionnels |
| Partir du réel | <ul style="list-style-type: none"> « La base, c'est d'être bien dans son quartier, son foyer, dans sa vie. » « Comment on part du réel, et le réel normalement converge vers le bon sens » | Institutionnels |
| Partir des initiatives citoyennes | <ul style="list-style-type: none"> « On fait en sorte d'avoir une concertation avec les habitants » « Comment on réfléchit avec les habitants, les acteurs locaux » « On accompagne, on ne veut surtout pas faire à la place » | Institutionnels |
| Changer d'organisation | <ul style="list-style-type: none"> « Il faut un changement en profondeur, changer de logiciel » « Sans changement de structure économique ou sociale, ce sera pas de la vraie transition écologique » | Associatifs |
| Le NPNRU | <ul style="list-style-type: none"> « [La Transition écologique] est inscrite dans la convention. C'est un des objectifs qui se décline dans la rénovation du bâti, avec le fait d'aménager un parc. » | Institutionnels |

(6) LE RAPPORT AUX TRADUCTION OPÉRATIONNELLES

Des ateliers de sensibilisation : De manière opérationnelle, les ateliers de sensibilisation sont une solution assez plébiscitée par l'ensemble des acteurs. Des ateliers de sensibilisation sur la durée de vie des déchets ont eu lieu et aussi sur la nécessité de faire du tri. Sensibiliser les enfants pour toucher les parents aux questions de l'environnement est aussi une stratégie. Toutefois, des acteurs institutionnels et associatifs regrettent le fait que les infrastructures ne suivent pas les discours. Par

exemple, sur le fait qu'il n'y ait pas de bornes de tri au centre du quartier, que les habitants doivent faire plus d'efforts, baissant l'efficience de ce genre d'atelier.

Partir du réel - adapter le discours : Les acteurs institutionnels sont bien conscients que le discours doit être adapté, et qu'il faudrait plutôt parler de qualité de cadre de vie comme ce fut le cas du budget participatif. En communiquant, en définissant les problématiques de manière horizontale, une dynamique peut alors se mettre en place.

Favoriser l'économie circulaire : Des relations de partenariat multi-acteurs pour réfléchir sur l'installation d'une recyclerie pour que les déchets soient valorisés. De plus, les acteurs institutionnels encouragent des associations d'économie circulaire à venir s'implanter dans le quartier comme pour la recyclerie sportive, qui recycle tout matériel de type vélo, skate, en proposant des ateliers de réparation avec les familles et en les vendant à des prix symboliques.

Encourager les dynamiques locales : Des acteurs institutionnels abordent la participation des acteurs locaux comme une question essentielle pour faire de la transition écologique. Ils se posent la question de comment les initiatives locales peuvent être accompagnées. Les acteurs de la métropole interagissent avec les habitants, les aident à se constituer en association et les accompagnent jusqu'à leur autonomie acquise. Elle se veut être facilitatrice.

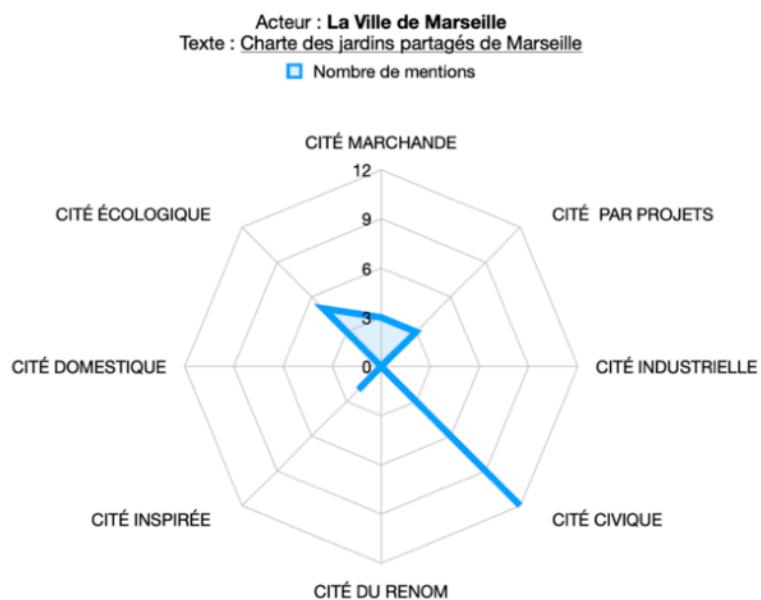
Le NPNRU : Il est beaucoup attendu pour pouvoir apporter des solutions lourdes, des solutions d'infrastructures. Pour la question des logements, tous les acteurs sont unanimes pour dire que c'est une bonne chose, que les habitants pourront enfin vivre dans des habitations décentes. Les opérations d'isolation du bâti auront aussi une influence sur la baisse des factures ce qui est bienvenu. Des acteurs de la métropole ont bien en tête les impératifs de l'ANRU et citent notamment ses objectifs dont celui de désenclaver le quartier (pour qu'il soit plus intégré dans le territoire et dans la ville de Marseille) et de rendre le quartier plus attractif (en créant des lieux d'activités économiques, un tiers-lieu culturel, pour changer la destination de ces quartiers). Pour désenclaver le quartier, des axes routiers *cardo-decumanus* (axes Nord-Sud et Est-Ouest) sont prévus comme invariants au NPNRU. Certains acteurs associatifs restent mitigés, dans la mesure où les axes risquent de fragmenter le quartier, créer de plus fortes disparités en son sein, mais aussi dans la mesure où la côte de 8 % de dénivelé peut créer des dangers pour les piétons. En termes de « Transition Écologique », il est aussi prévu un aménagement paysager de la butte laissée en friche.

Pour cet aménagement, un acteur associatif se questionne. Il se demande en effet si les paysagistes développeront une vraie pensée des éco-systèmes, une continuité écologique, notamment en s'intégrant aux nappes phréatiques environnantes qui ont été délaissées avec l'urbanisme actuel, causant parfois des inondations.

De manière générale, les acteurs de la métropole attendent beaucoup du NPNRU. Pour un acteur associatif, il faut faire attention à ne pas placer trop d'espoirs non plus. Il ne faudrait pas penser que tout se règle par l'intervention de la structure, et cette pensée prédominante pour cet acteur amène de nombreux impensés sociaux. Pour répondre à cela, une actrice institutionnelle souligne l'importance capitale s'associer la parole des habitants au projet. L'idée est de construire avec eux et de ne pas reproduire les erreurs passées où l'on ne prenait pas réellement en compte les usages des habitants. Leur expertise d'usage est primordiale et d'autres actrices institutionnelles s'appuient notamment sur la concertation menée en 2014 pour apporter des solutions. De plus, les acteurs institutionnels nous font aussi part de quelques points négatifs dû aux travaux (nuisances) mais aussi dû au temps long. Les travaux vont s'étaler sur une quinzaine d'années, le temps d'une vie pour des habitants. D'autres risques sont mentionnés, comme celui de ne pas voir aboutir le projet jusqu'à la fin de la projection, notamment dû à un contexte politique incertain.

Le Jardin partagé : Pour de nombreux acteurs, il est l'opération qui s'apparente le plus à de la Transition Écologie. Le jardin partagé a plusieurs fonctions écologiques, sociales et économiques et répond à certains enjeux de la transition :

Il sera un lieu de respiration privilégié pendant toute la durée des travaux. Il tente alors d'être une réponse contre les nuisances environnementales qui s'amplifieront pendant la période des rénovations. L'ambition est d'exercer des pratiques respectueuses de l'environnement, ce qui familiarisera les habitants aux pratiques vertueuses. Pour respecter certains critères, les acteurs de la métropole s'appuient sur des indices quantitatifs, des labels, afin d'avoir certains critères à l'esprit. Aussi, il est un outil pour créer de la cohésion sociale. De base, l'outil s'appelait « Jardins Tremplins », et l'appel à projet demandait à ce que les jardins soient de nature marchande, qu'il puisse avoir un intérêt économique à leur développement. Toutefois, les agents métropolitains dont les personnes interrogées appréhendent surtout le dispositif comme un outil de nature civique. Les acteurs rencontrés développent plus l'aspect social, de citoyenneté, de mobilisation citoyenne que peut apporter les jardins partagés. La nature dans cette idée a pour but de créer du lien, de partager de manière égalitaire. Le fait que la nature civique ait pris le dessus sur la nature marchande n'est pas un hasard, puisque le jardin partagé sera sur un terrain de la ville de Marseille et répond aux besoins de la Charte des Jardins Partagés de la ville de Marseille. Nous retrouvons évidemment, selon la méthode de l'analyse du modèle des cités, une prédominance de la cité civique avec notamment des mots tels que « liens sociaux de proximité », « commune », « collectivité », « collectif », « solidarité », etc.



Pour les acteurs institutionnels en charge du projet, la participation des habitants est essentielle pour un tel dispositif. D'abord, l'idée d'un jardin partagé est venue des temps de dialogues et de propositions des habitants de 2014. La métropole se place en figure accompagnatrice, en aidant à la constitution d'un collectif d'habitants et à leur création en association. Toutefois, le temps administratif a retardé la création du jardin partagé qui devait être cet été à avril 2023, ce qui malheureusement va créer une démobilisation du collectif d'habitants jardiniers, parce que le temps administratif et le temps des habitants n'est pas le même.

Les entretiens avec les acteurs institutionnels et associatifs m'ont permis de relever de nombreux points précisant les inégalités écologiques dont les habitants sont exposés, mais aussi sur la diversité des propos quant aux questions relatives à la Transition Écologique. Par une approche horizontale, il m'a été possible de relever des particularités et points communs sur les représentations des acteurs institutionnels et associatifs. Grâce à une approche verticale, il m'a aussi été possible de prendre conscience qu'il existe des controverses, des problèmes de communication entre les habitants et les acteurs de l'action publique. Les habitants s'approprieraient difficilement le discours écologique de par les inégalités écologiques qu'ils subissent. Pour pouvoir compléter mon approche transversale, il est alors nécessaire de capter le point de vue des premiers concernés : les habitants.

B -LE RAPPORT DES HABITANTS À LEUR ENVIRONNEMENT, AU DISCOURS ECOLOGIQUE ET AUX OPÉRATIONS LIÉES À LA TRANSITION

Les précédentes parties m'ont permises de réaliser qu'il existe une multiplicité de représentations sur la traduction opérationnelle de la transition écologique, mais aussi qu'il existe un réel besoin de faire des actions qui correspondent aux besoins et aux aspirations des habitants pour être compris et pour mobiliser autour de ces actions. Il est intéressant alors de se demander quel rapport les habitants du quartier entretiennent avec leur environnement.

De plus, il est important de pouvoir confirmer ou infirmer mes hypothèses sur le rapport des habitants des quartiers populaires au discours écologique. Par le biais de **10 entretiens semi-directifs** effectués avec les habitants du quartier, il me sera possible de comprendre les indices et particularités des représentations de ces habitants. Les entretiens se sont déroulés sur les espaces extérieurs, où je suis parti directement à leur rencontre pour leur proposer de répondre à quelques-unes de mes questions. Je pense que cette particularité est importante à souligner, parce que les habitants étaient immergés dans le cadre de vie qu'ils devaient décrire, et que les réponses étaient parfois en lien avec l'observation directe des participants. Nous savons que la parole des habitants peut être conditionnée par le contexte d'où elles s'expriment, comme toutes les paroles d'ailleurs (D. Blot, J. Descoings, C. Fabry, 2018). Puisque c'est la question de la qualité de vie au sein du quartier qui est posée, il est fortement probable que l'attention soit particulièrement centrée sur les pollutions locales et visibles (J.-B. Comby, 2021). Le fait de centrer l'attention sur l'environnement direct constitue un bon point d'entrée pour aller ensuite plus en profondeur sur la question environnementale.

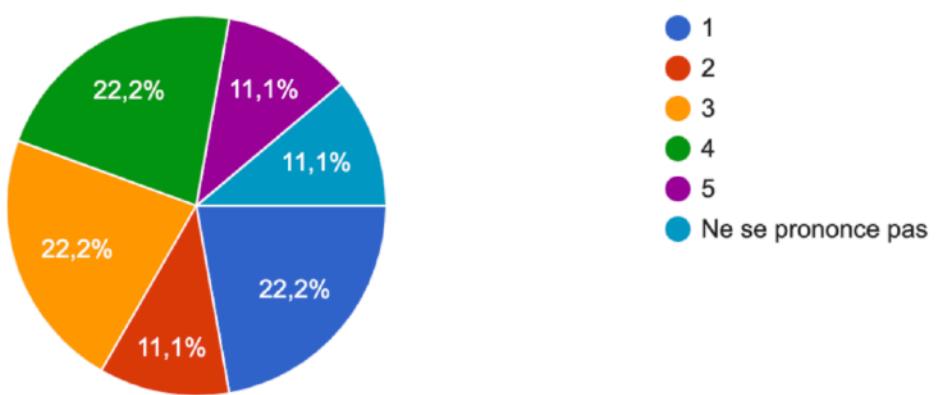
Lors du Budget Participatif, on a pu voir qu'en parlant de qualité de cadre de vie, de qualité de vie plutôt que de Transition Écologique, les participants ont débloqué des freins liés au terme. Ils ont pu partir des constats, puis de leurs besoins et enfin ont proposé des pistes de solutions concrètes qui étaient directement en lien avec les questions environnementales. De plus, cette expérience a permis aux habitants d'adopter un nouveau regard sur l'écologie, qui n'est plus qu'une « affaire de bobos » mais bien un outil pour vivre mieux et de manière solidaire.

Je fais le choix, pour les entretiens, de ne pas mentionner les termes « Écologie » ou « Transition Écologique » dès le départ. Je fais ce choix-là pour mettre à l'épreuve mes hypothèses qui disent que les habitants du quartier ont des préoccupations environnementales, que partir des besoins sur le cadre de vie permet aux habitants de s'exprimer sur l'environnement. Je poserai dans une seconde partie des questions sur ces termes, pour connaître le rapport de ces habitants à l'écologie, la Transition Écologique et aux dispositifs liés.

1 - PARTIR DES BESOINS POUR ÉVOQUER L'ENVIRONNEMENT

Comment évaluez-vous votre qualité de vie dans le quartier d'Air Bel ?

9 réponses



Pour être transparent, l'évaluation de 1 à 5 de la qualité de vie du quartier n'a pas de valeur ni quantitative (nombre trop faible) ni qualitative. Seulement, il m'a semblé que poser la première question de cette manière permet de susciter un engagement immédiat chez les participants. Elle est une question « porte d'entrée » vers quelque chose de plus profond, question insignifiante mais essentielle pour démarrer un entretien.

Une fois que les participants me répondent de manière subjective et arbitraire, c'est à ce moment que leur pose les raisons de cette notation. J'appliquerai une technique connue sous le nom des 5 pourquoi, ce qui consiste à chercher les causes profondes des réponses apportées par les participants. Elle est une technique beaucoup utilisée par ma structure d'accueil puisqu'elle permet de passer d'une parole émotionnelle à une parole argumentée, point clé de l'empouvoirement des

habitants. Nous trouvons ci-dessous les points relevés pour argumenter les constats sur la qualité de vie :

Un désinvestissement : D'après les entretiens, nous trouvons des désinvestissement de deux parties : (1) d'une part des bailleurs qui ont perdu leur rapport de confiance avec les habitants. Pour certains, ils ont désinvesti les lieux, n'entretiennent plus ni les espaces extérieurs ni les logements, entraînant une dégradation progressive. (2) D'autre part d'autres habitants qui « s'en foutent ». Une habitante rencontrée déplore cette dégradation : « Ici, les gens s'en foutent qu'il y ait des poubelles au pied d'immeuble, ils me répondent « Je passe pas par là de toute façon » [...] personne ne s'en occupe, ils délaisSENT la tour. ». Un autre habitant sur un autre secteur du quartier partage cette peine : « Regardez les poubelles : est-ce que c'est normal ? Pour moi ça m'énerve de voir ça comme ça ; c'est pas juste. Regardez le petit, il jette le sac à côté de la poubelle ». Il déplore de plus le fait que les habitants stationnent de manière anarchique : « Pour moi ça me gène, le parking c'est devenu n'importe quoi, tout le monde se gare n'importe comment ». Les deux participants mentionnés prennent alors des initiatives pour faire en sorte que les espaces extérieurs soient plus vivables. L'habitante change elle-même les sacs poubelles sur la place où nous avons eu notre entretien et paie tous les frais. L'habitant quant à lui tente de faire de la prévention auprès des jeunes qui jettent les déchets en dehors des poubelles : « Si je les engueule pas, ils s'en foutent, mais après ils recommencent pas, il faut apprendre ». On réalise alors qu'il existe aussi des distinctions horizontales au sein même du quartier, relevant la pluralité des positionnements des habitants sur les questions environnementales. Jean-Baptiste Comby avait d'ailleurs par ses résultats déterminé le même phénomène, appelé « conscience sociale triangulaire » (J.-B. Comby, 2021). Ce phénomène révèle par le biais des questions environnementales des frontières internes au sein des mondes populaires. Des habitants du quartier font alors une différenciation entre un « eux » d'en haut, qui polluent énormément, et un « eux » du bas, les habitants qui ne respectent pas l'environnement (J.-B. Comby, 2015). Le même auteur expose aussi que l'environnement est un outil pour pouvoir exprimer son ressentiment envers ses voisins et se distinguer de ceux-ci par un « hyper civisme » (J.-B. Comby, 2021). Nous apprendrons à la fin de l'entretien que les deux personnes mentionnées lors de cette partie faisaient partie d'une association et s'investissent beaucoup dans la vie civique.

Des espaces verts abandonnés : Dans la continuité du désinvestissement, la dégradation des espaces verts est un signe de détérioration de la qualité de vie pour des habitants interrogés. Ils déplorent notamment que les espaces verts soient secs parce que plus arrosés par les gestionnaires.

Présence de déchets : La présence de déchets et d'encombrants est une des raisons d'une mauvaise qualité de vie pour les participants : « Et bien regardez autour de vous ! [(elle met en évidence le nombre de déchets que l'on retrouve sur les espaces extérieurs)]. ». La présence des déchets serait un point important des signes d'une dégradation progressive des conditions de cadre de vie du quartier. Les habitants qui ont vécu longtemps dans le quartier relèvent cette dégradation : « C'était propre avant » ; « Ça s'est dégradé depuis les années 70 et c'est devenu horrible. ». Denis Blot dresse trois raisons du fait que les quartiers populaires ont plus de déchets : parce que la densité est plus élevée, les services de nettoyage moins présents et les habitudes différentes (D. Blot, 2016). L'abandon social de ce quartier aurait entraîné progressivement une baisse des services de collecte comme le relève une habitante : « Ici près du garage, des poubelles sont restées à l'air libre pendant 3 mois, c'est dégueulasse. Quand on voit qu'ici des poubelles restent au moins 4 à 5 jours. ». Quant à la responsabilité des déchets sur l'espace public, elle oscille entre celle des bailleurs, de la métropole, de la ville ou des habitants eux-mêmes. Cette controverse sur qui est responsable des déchets sur les espaces extérieurs est commune dans les quartiers prioritaires, notamment les résidences multi-bailleurs, où nous trouvons une superposition floue entre espace public et privé (D. Blot, 2016).

Manque d'espaces pour les enfants : Des habitants déplorent que les enfants aient à évoluer dans un environnement où ils n'ont pas réellement de lieux pour s'amuser et donc doivent s'amuser dans les espaces proches des déchets.

Nuisances sonores : On trouve une répartition spatiale inégale pour les nuisances sonores dans le quartier. La partie nord serait plus préservée : « De ce côté il n'y a pas de bruit, c'est vraiment le coin le plus tranquille » alors que la partie sud, frontalière à la voie ferrée subit plus de pressions sonores. Lors de mon entretien avec une habitante, le train s'est mis à passer. Le contexte a permis à l'habitante de s'exprimer sur une des nuisances dont elle est exposée : « Vous entendez ? Le train là, il passe tout le temps, c'est affreux, je ne peux même pas écouter la télé, les murs tremblent. ». De plus, cette même habitante se demande pourquoi il n'y a pas de murs pour atténuer le bruit dans ce quartier, alors que c'est le cas pour d'autres. Elle pense que c'est parce qu'ici, les habitants ne sont pas considérés comme les autres. Elle démontre qu'en partant des pressions environnementales peut naître des questions sociales.

Le rapport à l'eau : Pour plusieurs aspects, l'eau est une ressource difficile d'accès pour les habitants. D'une part, des habitants nous portent un témoignage de l'eau insalubre infectée par la légionelle puis exposée au chlore : « Quatre ans que l'eau n'est pas vivable. On boit et on se douche à la Cristaline. Et quand ils passent tous les trois mois pour mettre des produits chimiques, on ne sait pas quoi, on a les yeux qui brûlent quand on se douche, des plaques rouges, des démangeaisons sur le cuir chevelu. ». Les habitants interrogés parlent souvent d'un « ils » d'en haut, qui vient polluer leur environnement direct, les « produits chimiques » étant souvent cités. Ils se voient subir ces pollutions sans ne pouvoir faire quoi que ce soit pour changer cela. D'autre part, la gestion de l'eau peut amener à des conflits parmi les habitants. Il est arrivé par exemple que deux locataires décident de cultiver des légumes dans un jardin informel. Ils ont ensuite pris l'eau de la copropriété pour arroser le jardin, dont la facture s'est répercutée sur l'ensemble des habitants, ce qui aura causé des disputes physiques dont un des habitants interrogé était impliqué.

Des logements insalubres : La question du logement est primordiale pour les habitants de ce quartier, ils déplorent leur détérioration structurelle : « Des logements sont vieux, il y a des balcons qui tombent ». Mais ils déplorent aussi leur dégradation par les habitants, surtout pour les cages d'escaliers qui seraient « hyper sales », ne favorisant pas leur appropriation.

Mobilité : Des habitants placent comme avantage à la qualité de vie la mobilité notamment grâce à un accès aux Tramway et Bus. Toutefois, l'important dénivelé et le manque de commerces de proximité constituent une difficulté pour des habitants en difficulté pour marcher. Les services de mobilité n'étant qu'autour du quartier et ne passant pas en son sein, ces habitants sont contraints de marcher longtemps pour faire des courses et d'emprunter le dénivelé pour rentrer chez eux avec des courses en main.

De l'entraide et de la débrouille : Dans le quartier, on retrouve chez une grande partie des personnes rencontrées un fort sentiment d'appartenance : « On est bien ici » ; « Air Bel c'est convivial, c'est pas un quartier comme les autres » ; « Je me sens bien ici » ; « C'est ma vie ici ». Le quartier constitue une part de leur identité dont ils sont fiers. Cet attachement se traduit aussi par une solidarité entre les habitants du quartier : « Familial, ici on se respecte » ; « de l'entraide » ; « on s'aide tous ». Toutefois, un habitant pense que « l'entente entre voisin et voisine pourrait être meilleure ».

Ensuite, lorsque nous posons la question des besoins, de ce dont les habitants jugent nécessaires pour améliorer leur qualité de vie les habitants aimeraient :

Plus d'investissement de la part des gestionnaires : les habitants se sentant délaissés, ils font part de leur souhait d'avoir un quartier plus investi. Cela s'exprime en deux points. D'abord par de maintenances, en d'autres termes, agir sur la structure. Les habitants sachant qu'ils ne peuvent pas agir sur la structure des bâtiments et n'étant pas autorisés à effectuer de travaux lourds dans leur logement, ils ne peuvent que s'en remettre aux gestionnaires pour assurer la maintenance. Toutefois, nombreux sont critiques quant à leur politique de sous-gestion. Les travaux de maintenance, quand ils sont effectués, ne seraient pas de bonne qualité et les procédures sont très longues. De plus, pour des habitants, les besoins vont au-delà de simples travaux et aimeraient que les logements soient réhabilités dans leur entièreté. De plus, ils aimeraient plus d'entretien régulier : des besoins portés sur la gestion du parc locatif et des espaces extérieurs. Les habitants s'expriment sur la nécessité de nettoyer plus souvent, d'avoir plus d'entretien qu'à l'heure actuelle : « Je veux que ce soit plus tranquille, plus propre, pour pouvoir être bien dedans et dehors ». De même pour les cages d'escalier, des habitants regrettent que les portes d'entrées ne soient pas réparées systématiquement et que par conséquent les cages d'escalier se dégradent et se salissent. Aussi, pour la gestion des espaces verts, les habitants souhaiteraient que moins d'arbres soient coupés, faute d'entretien, et que les espaces soient arrosés de temps en temps.

Des activités locales : « On aimerait un magasin pour pouvoir faire ses courses pas trop loin. C'est beaucoup trop loin, avant on avait une supérette ce qui était mieux. Maintenant, on doit traverser la route en bas, et marcher longtemps, et après, il faut revenir faire la montée, à mon âge c'est pas facile. ». Beaucoup d'habitants regrettent que les commerces de proximité aient progressivement désinvesti la place du marché. Désormais, on n'y trouve qu'une pharmacie, ce qui est bien mais insuffisant pour les habitants. D'ailleurs, la place du marché sera le premier espace démolи par le NPNRU, laissant penser, à moins que des locaux transitoires soient installés, que des commerces ne pourront s'implanter que dans une perspective post-NPNRU, soit plus d'une décennie, ce qui est long pour les habitants.

Des espaces pour les enfants : « Il manque des trucs pour les enfants ». Les habitants pensent à la jeunesse. D'une part, ils aimeraient que l'environnement dans lequel ils grandissent soit plus sain, plus approprié, avec notamment des espaces plus propres, apaisés et aménagés pour eux. De

plus, les aspirations des habitants pour la jeunesse vont plus loin que l'échelle du simple quartier. Ils aimeraient que les enfants puissent sortir plus souvent du quartier, pour « voir le monde », « voir la mer, la nature », « faire des randonnées ». Les habitants sont conscients que pour que les enfants puissent s'éveiller, ils ont besoin d'étendre leur vision de l'environnement en allant plus loin que la simple échelle du quartier.

Nous pouvons comprendre par ces constats et besoins exprimés sur la qualité de vie que les habitants aussi s'inquiètent de la dégradation de leur environnement et se soucient de la qualité de la propreté de leur cadre de vie (J.-B. Comby, 2015). Nous comprenons aussi, par le contraste des réponses apportées, qu'il existe une pluralité de représentations au sein même du quartier, avec différentes réalités spatiales et sociales. Des endroits du quartier seraient plus tranquilles, moins exposés aux pressions que d'autres.

2 - LE RAPPORT DES HABITANTS AUX DISPOSITIFS LIÉS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LE TALUS

Le Talus est une ferme urbaine de l'association Heko Farm créée en 2016 et ouverte au public depuis mars 2019. Elle est située dans le 12e arrondissement, aux abords du QPV d'Air Bel pour son premier terrain et est à l'intérieur du QPV pour son deuxième terrain, la « partie village ». Le Talus propose des parcelles en location pour pouvoir profiter d'un espace de maraîchage, mais propose aussi des activités culturelles, des formations, permettant de créer du lien autour de la démarche de la ferme et autour de la Transition Écologique. L'association a actuellement 2200 adhérents, 10 salariés, 10 volontaires en services civiques et des bénévoles. Malheureusement, les adhérents n'ont pas à inscrire leur adresse pour pouvoir s'inscrire, nous ne pouvons donc pas savoir combien d'adhérents sur 2200 sont originaires du quartier Air Bel.

Le choix d'interroger les habitants sur le Talus n'est pas anodin, puisqu'il cristallise cet aspect « deux mondes à part » avec chacun leur représentation sur l'autre. Lors de mes entretiens avec les acteurs institutionnels et associatifs, beaucoup me disaient que les habitants ne se sentent pas légitimes pour se rendre à la ferme urbaine. L'image du Talus pour les habitants serait « une

association de bobo, qui organise des soirées où on ne trouve pas notre place » rendant difficile leur appropriation par les habitants.

Le directeur du Talus me fait part qu'il est bien conscient des représentations de chacun, que de s'installer à côté d'un tel quartier pose des enjeux clé, notamment dans la mesure où il vise l'ancrage territorial comme base du projet. Il sait qu'à l'heure actuelle, l'association n'est pas encore très connectée au quartier et explique que cela est dû au fait qu'ils se sont concentrés avant tout sur la construction du projet, sur la transformation de la friche en espace occupable. Pour cette partie, il raconte que les forces vives aidant au projet étaient surtout des personnes du centre-ville, déjà sensibilisées et engagées sur les questions de Transition Écologique. L'ancrage territorial est alors venu dans un second temps, parce qu'ils ont une volonté d'agir sur le social. Toutefois, cela n'est pas sans difficulté. D'une part, ils n'ont pas les compétences d'accompagnement socio-professionnel pour faire le lien. Ils travaillent alors avec les acteurs sociaux du quartier pour s'inscrire territorialement. D'autre part, leur implication tardive a eu une incidence sur les représentations des habitants qui ont établis une distance par rapport à l'association.

Des représentations de part et d'autre, mais des connexions qui se créent peu à peu. Pour défaire les représentations, il faut passer par la rencontre, faire les choses en commun, ce qui est encore en phase de genèse. Actuellement, le Talus agit sur les écoles en proposant des ateliers de sensibilisation et de culture. Le futur jardin partagé permettra au Talus, qui proposera des formations, d'avoir un pied sur le terrain pour d'autres publics. Par le dialogue, l'échange, une vision commune pourra se créer. Les réponses apportées à l'acceptabilité pourront servir à une première base de points à réfléchir ensemble.

Sur 10 réponses, une personne seulement connaît le Talus de nom. Lorsque je leur dit qu'il s'agit de la ferme urbaine aux abords du quartier, huit personnes comprennent de quoi il s'agit. Sur les 10 personnes interrogées, 7 n'y sont jamais allés, une personne y est allé deux fois, une personne était adhérente, mais ne l'est plus et une autre personne passe régulièrement devant pour observer, mais ne vient pas pour acheter. Par contre, lorsque l'on demande si ce genre d'endroit les intéresse, 6 personnes disent être intéressées contre 4 qui disent ne pas l'être. Lorsque l'on demande pourquoi ils sont intéressés ou non, les réponses sont variées :

Les prix : On relève une certaine ambivalence sur la question des prix. Certaines personnes jugent que les prix ont l'air correct, tandis que d'autres justifient le fait de ne pas y aller par ce critère économique : « C'est bien mais c'est cher ». L'ancienne adhérente du Talus nous explique que les prix étaient un peu au-dessus de la moyenne mais que la qualité des produits était sans comparaison avec les supermarchés.

Ce n'est pas mon truc : Certains habitants trouvent que l'initiative est intéressante, qu'ils apportent beaucoup de positif au quartier et à une échelle plus globale, mais ne se voient tout simplement pas faire du maraîchage. Des habitants associent la ferme urbaine au discours écologique et ne se sentent pas forcément légitimes ou volontaires pour venir : « C'est pas un truc auquel je pense tous les jours faire son jardin, la nature, l'écologie, tout ça. » ; « Dans l'idée ça m'intéresse mais je n'irai pas. Je sais pas c'est comme les trucs d'éteindre sa lumière dès que tu quittes une pièce, c'est bien mais des fois t'oublies. ».

Les soirées privées : Certains habitants parlent de soirées qui ne sont pas très inclusives vis-à-vis des habitants du quartier. Ils sont conscients qu'il s'agit de soirées privées et ne se sentent pas légitimes ou pas dans le contexte pour vouloir s'y rendre. De plus, certaines fois le Talus louait le terrain pour des évènements dans la « partie village », à l'intérieur du QPV. Les organisateurs (qui ne sont pas le Talus) n'acceptaient pas les habitants d'Air Bel, provoquant une certaine méfiance de leur part. Un habitant parmi ceux interrogés pense cependant que les habitants ne font pas le premier pas pour aller à ces soirées. Il pense que les habitants du quartier sont repliés sur eux-mêmes et ne veulent pas découvrir ce qu'il se passe à l'extérieur.

Du positif : Des habitants saluent l'initiative, ils trouvent que la ferme urbaine est « bien équipée » et que leur intégration au paysage est réussie. Des habitants sont heureux que leurs aînés aient la possibilité de pouvoir jardiner, avoir leur potager pour qu'ils puissent s'occuper.

Plus d'intégration : Des habitants s'expriment toutefois pour que la démarche soit plus tournée vers les habitants du quartier. Ils pensent que si la structure est implantée dans Air Bel, elle doit aussi profiter à ses habitants, et aimeraient voir dans le futur plus d'actions dans le quartier.

LE NPNRU

Les premiers travaux du NPNRU ont démarré cet été. Lors des entretiens, ceux-ci n'avaient encore pas démarré. Les habitants se sont exprimés sur leurs besoins en termes de qualité de vie, nous leur avons alors posé la question pour savoir s'ils pensent que le renouvellement urbain pourrait répondre à leur besoins. Nous trouvons plusieurs échantillons de réponse :

Je ne connais pas : certaines personnes n'étaient pas au courant qu'une action de renouvellement urbain allait démarrer dans le quartier : « Je ne connais pas » ; « Quand est-ce qu'ils vont faire ? » Pour des habitants, la communication est trop floue et bien que certains soient au courant que des travaux surviendront, ils ne savent pas exactement ce qu'il en sera.

Ils vont saccager la nature : Pour une habitante, les travaux de maintenance vont perturber une partie de l'environnement. Elle s'appuie sur son expérience des précédentes actions d'entretien et de maintenance des gestionnaires pour considérer qu'ils dégradent les écosystèmes. Les gestionnaires auraient trop d'impensés de la nature, coupent les arbres pendant les couvainages, dérèglent la chaîne alimentaire avec leur gaz chimique, etc. D'autres habitants regrettent que la création d'axes routiers puisse conduire à la destruction d'une allée arborée et à de la bétonisation. Les axes conduiront aussi à une circulation routière accrue dans le quartier et les habitants redoutent les futures pollutions supplémentaires pour eux, mais aussi pour la biodiversité qui s'est développée dans le quartier : « Vous savez qu'on est la cité avec le plus d'animaux et d'espèces d'oiseaux ? ».

Des aménagements bienvenus : Des habitants sont enthousiastes à l'idée de voir un parc être aménagé. Ils espèrent toutefois que celui-ci sera géré comme tout autre parc de la ville avec un entretien régulier.

De futures nuisances : Des habitants craignent les nuisances qui seront associées aux travaux, notamment la présence de poussière et l'accumulation de bruit. La future route apportera aussi des nuisances sonores et olfactives causées par le trafic.

Les axes routiers : Les habitants sont inquiets sur le devenir du quartier après l'implantation des deux axes routiers. Pour certains, la forte pente accentuerait le danger des voitures. Pour d'autres, les axes signent la fin du quartier qui sera fragmenté en plusieurs secteurs.

Leurs conditions de vie ne sera pas meilleure : Le fait que le NPNRU ait été présenté depuis des années, qu'une concertation ait eu lieu en 2014, et que rien n'a encore évolué si ce n'est négativement, engage une perte de confiance des habitants quant à la capacité du NPNRU pour changer leur vie. Pour certains, le temps est trop long et la fin des travaux sera pour dans 20 ans, certaines habitantes savent bien qu'elles ne seront plus là pour voir la fin des travaux, et se préparent à vivre leurs dernières années au contact des nuisances associées aux travaux. Pour d'autres, ils ne sont pas assurés de pouvoir rester à Air Bel à la fin des travaux, et redoutent de devoir quitter le quartier une fois que celui-ci sera réhabilité. Certains pensent même que rien n'arrivera, et que si des travaux adviennent, leurs conditions de vie ne seront pas meilleures pour autant.

Du travail pour les jeunes : Il semblerait que les travaux du NPNRU abordent un volet d'insertion socio-professionnelle des jeunes du quartier d'intervention, et certains habitants font part de cette mesure comme une chance pour insérer les jeunes du quartier dans le monde du travail. Bien que l'avis sur les travaux soit contrasté, l'intégration des jeunes du quartier aux travaux est considérée comme un minimum à l'acceptabilité du projet.

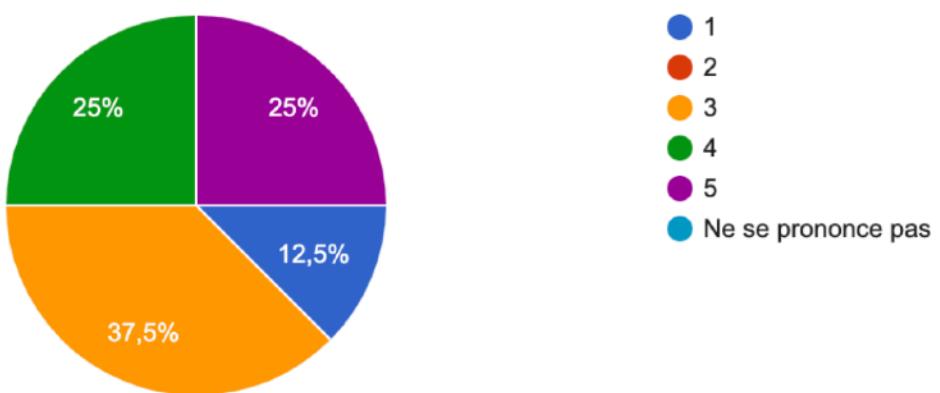
Nous pouvons donc comprendre qu'en termes d'acceptabilité des dispositifs liés à la Transition Écologique, les habitants retiennent essentiellement ce qui aura une influence sur leur environnement direct. Les projets sur le long terme et dont les impacts sont essentiellement mesurés par des chiffres ne leur parlent pas car ils n'y voient pas un outil pour pallier les problématiques de leurs conditions de vie. Dans un autre mesure, les avantages des initiatives concrètes telles que du maraîchage sont plus comprises et plus appropriables pour les habitants. Nous constatons alors une certaine distance des habitants vis-à-vis des dispositifs jugés trop techniques et abstraits, ce que certains auteurs appellent le réalisme pratique des classes populaires (J.-B. Comby, H. Malier, 2021).

3- LE RAPPORT DES HABITANTS AU DISCOURS ÉCOLOGIQUE

Le réalisme pratique et moral des classes populaires est une idée introduite par Richard Hoggart en 1970. Il dresse un certain désintérêt pour des idées paraissant abstraites et détachées des réalités du quotidien, qui minoreraient leurs difficultés économiques et l'inertie de leur mode de vie. (J.-B. Comby, 2021). Nous avons précédemment remarqué que les habitants sont bien sensibles aux questions environnementales, toutefois nous pouvons nous demander quel rapport les habitants entretiennent avec le discours écologique.

Vous sentez-vous écologiste ?

8 réponses



Lorsque l'on pose la question si les habitants se sentent ou non écologistes, on trouve des résultats contrastés et hétérogènes, ne permettant pas de dresser un bilan de ces réponses. Toutefois, quand on demande pourquoi ils se sentent ou non intégrés au discours, les réponses varient entre le contexte global, la gestion des déchets et la vie quotidienne.

Le rapport au contexte : Les habitants partagent majoritairement le constat que le climat se dérègle. Les entretiens ayant eu lieu en période de canicule, le contexte a favorisé les réponses sur la hausse des températures et des épisodes caniculaires.

Les déchets : Lorsque l'on parle d'écologie, la plupart des habitants font tout de suite le lien avec la question des déchets et du tri. Les personnes interrogées me font part de leur investissement sur cette question, sur le fait qu'ils « ne [jettent] pas les déchets partout, [qu'ils essayent] de trier ».

Le bon sens : Pour des habitants, l'écologie est une affaire de bon sens, bon sens économique notamment. Il est une composante du réalisme pratique des classes populaires. Certains disent par exemple économiser l'eau des pâtes pour arroser les plantes, faire des économies d'énergie en ne consommant pas beaucoup. Il s'agit avant tout de faire des économies en utilisant au maximum les ressources, en ne gaspillant pas. Les habitants ont alors des pratiques écologiques inhérentes à leur condition de vie.

Les limites du discours : Pour les habitants, il est compliqué de totalement s'approprier le discours écologique, notamment à cause de leurs difficultés matérielles. Par exemple, un habitant est conscient que sa voiture émet plus de gaz à effet de serre qu'une électrique, toutefois il exprime qu'il n'a pas vraiment le choix et qu'il ne peut pas se permettre de changer. C'est ce non-choix que les habitants expriment. Enchâssés dans leurs difficultés, ils ne veulent pas être responsabilisés d'être des pollueurs alors qu'ils ont très peu de marge de manœuvre pour changer leurs conditions de vie et doivent faire plus d'efforts. Ils disent être pris dans un quotidien chargé, et sont conscients de leur faible responsabilité quant aux pollutions. Le réalisme moral ici illustré (J.-B. Comby, 2021) change l'angle des responsabilités de la responsabilité individuelle à collective voire structurelle. Par exemple, les bornes de tri étant aux abords extérieurs du quartier (avec un fort dénivelé), la pratique du tri est un effort supplémentaire pour les habitants. Ils pensent que si la pratique était facilité, plus de monde participerait au tri des déchets. De plus, des habitants se sentent plus ciblés par l'écologisation de leur mode de vie, notamment sur les économies énergétiques, alors que les lumières de la cité restent allumées parfois en journée. Certains sentent que le discours ne demande qu'à eux de faire plus d'efforts.

Lorsque l'on demande aux habitants s'ils pensent qu'une Transition Écologique est possible dans Air Bel, tous à l'unanimité pensent que non. Quand on demande « pourquoi », les habitants révèlent à nouveau le phénomène de la conscience sociale triangulaire, accusant les gros pollueurs d'en haut et les petits pollueurs d'en bas. L'évocation du terme Transition Écologique a certainement éveillé un lien avec les discours politiques, puisqu'elle a permis aux habitants de s'exprimer sur les hauts pollueurs.

Les pollueurs d'en haut : Ils expriment leur doute sur la Transition Écologique notamment en prenant en compte un aspect plus global des pollutions, surtout sur la question des voitures électriques. Pour certains, il est facile de dire que l'on ne pollue pas avec des solutions « vertes » alors que l'extraction des minéraux conduisent à une dégradation de l'environnement des régions du monde plus pauvres et que échanger sa voiture qui fonctionne contre une nouvelle « plus verte » est un non sens écologique. Les personnes « d'en haut » sont aussi responsabilisées sur la question des déchets dans le quartier. Pour les habitants, les gestionnaires ne prennent pas leur responsabilité, et les volontaires qui nettoient commencent à s'essouffler.

Les pollueurs d'en bas : Certains habitants pensent aussi que la Transition Écologique n'est pas possible dans le quartier à cause d'un manque de conscientisation d'autres habitants : « La population n'est pas dans cette mentalité là non plus ». La plupart des habitants s'affirment être sensibles à ces questions mais que leurs voisins ne le sont pas, révélant que l'environnement est aussi un moyen de se distinguer de ses pairs, où les interrogés se placent systématiquement dans un « entre deux ».

Nous comprenons alors de ces entretiens que les habitants sont sensibles aux questions écologiques notamment quand elle a une portée pragmatique. Cela explique alors pourquoi il est plus aisément de parler de qualité de cadre de vie pour traiter les questions d'ordre écologique que de tout de suite introduire le terme de « Transition Écologique », terme parfois inconnu, mal compris ou mal perçu par les habitants du quartier, voire même tout acteur confondu, qu'ils soient associatifs ou institutionnels.

C - « TRANSITION ÉCOLOGIQUE » : UN TERME SANS SUBSTANCE ?

« *Lorsque les mots perdent leur sens, les gens perdent leur liberté* »⁴

Finalement, que veut dire ce terme ? Nous avons pu constater que ce terme est présent dans les récits, dans les discours et les opérations liés à l'action urbaine. L'apparition de ce terme est survenue pour remplacer celui de Développement Durable, en perte de vitesse. Trop utilisé par les institutions, les médias, les ingénieurs, cette notion avait vite perdu son poids initial et ne permettait plus de se démarquer (M. Agirre-Maskariano, 2019). Nous pouvons nous demander alors si la Transition Écologique n'est-elle pas un terme de plus pour créer un consensus chez les parties prenantes dans l'action publique, et qu'une fois devenu trop mainstream et dénué de sa substance (L. Semal, 2017), si celui-ci ne sera pas remplacé par une autre expression à nouveau galvanisante.

Dans ses conférences gesticulées, Franck Lepage vulgarise « Le nouvel esprit du capitalisme » de Luc Boltanski et Ève Chiapello. Il explique dans ses conférences gesticulées, comment le capitalisme se renouvelle sans cesse en s'appropriant des termes qui créent des consensus, et donc en réduisant le potentiel contestataire de l'organisation d'une société capitaliste. Il illustre cette théorie en démontrant que dans les ouvrages de management, le mot le plus employé dans les années 1960 était « hiérarchie ». Dans les années 2010, c'était « projet ».

« Autant on peut mobiliser un collectif de travailleurs contre une hiérarchie, autant aller faire chier des gars qui ont un projet c'est vraiment pas sympa. [...] Mesdames et messieurs, cette espèce de saleté est tellement positive [qu'on ne peut lutter contre] ». Le parallèle est peut-être hasardeux, mais démontre à quel point des mots à forte portée consensuelle peuvent être réappropriés par le système et son esprit initial modifié. Jean-Baptiste Le Corf énonce que la communication institutionnelle nécessite le partage d'un consensus entre de multiples acteurs, et bien que les déclinaisons de la Transition Écologique soient plurielles, le terme permet de donner une impression de consensus (L. Semal, 2017).

⁴ une citation de Confucius

Mais alors que veut dire ce terme, et pourquoi est-il si souvent employé, selon les acteurs institutionnels et associatifs ? La plupart des acteurs institutionnels sont très hésitants suite à la question, ils sont d'accord avec le principe de durabilité, de transition énergétique, mais ne sauraient pas définir ce qu'est la Transition Écologique. Pour certains acteurs, cela est évident qu'ils sont en faveur de la Transition Écologique, mais ils ne sauraient pas vraiment décrire ce que c'est. Des acteurs rapprochent toutefois le terme à sa définition d'origine du mouvement des villes en transition, en parlant de transition vers un système plus résilient et vers une participation citoyenne accrue. Une actrice de la métropole a aussi été intriguée lorsque je l'ai contactée pour parler de Transition Écologique, me disant que la question était très large. Pour elle, finalement, ne compte que la traduction opérationnelle, puisque s'arrêter sur les discours ne permet pas de comprendre ce qu'est la Transition Écologique.

Plusieurs acteurs emploient la même expression : la Transition Écologique est un terme « fourre-tout », si bien que tout et rien peut-être apparenté à de la Transition Écologique. Les acteurs institutionnels et associatifs ont conscience qu'il est un terme « générique », un terme dorénavant institutionnalisé, et que son utilisation relève surtout des critères « mots-valises » à utiliser dans l'énonciation des projets. Les termes Transition Écologique, Développement Durable ou Urbanisme favorable à la santé remplissent à peu près le même cahier des charges sur les traductions opérationnelles, à quelques exceptions près.

Pour un acteur associatif, il est problématique que la Transition Écologique soit employée pour parler de toute l'écologie alors qu'il y a différentes écologies. Chacun peut voir alors ses propres intérêts à travers une même formule. Cela peut-être problématique mais aussi une opportunité pour que les habitants puissent redéfinir cette notion, à l'instar du Budget Participatif. Toutefois, c'est la vision institutionnelle qui prédomine dans l'action publique. Hors, Transition Écologique est souvent confondue avec Transition Énergétique par l'institution. Le terme fut d'ailleurs introduit en août 2015 par la « Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte », s'éloignant de la définition du mouvement des villes en transition (L. Semal, 2017). La Transition Écologique telle qu'elle est vue par les institutions, corrélée avec la « croissance verte » ou le « développement durable », émerge dans l'action publique par de forts investissements liés aux impératifs économiques de développement, critères dont les services techniques et politiques doivent suivre pour obtenir les financements publics.

Lorsque l'on demande aux habitants ce que le terme de Transition Écologique leur évoque, les réponses sont tout aussi contrastées. Une minorité ne fait aucun lien avec ce terme puisqu'il ne leur évoque tout simplement rien. Certains font le lien avec la gestion des déchets et du tri, la protection de la nature ou les voitures électriques. Quand la voiture électrique est citée, c'est d'ailleurs souvent pour souligner sa forte empreinte globale. Des habitants relient aussi ce terme aux discours politiques. Quand je demande aux habitants où est-ce qu'ils ont entendu ce terme, beaucoup citent les médias et les débats politiques. Ils dénoncent aussi leur discours face aux gestes et certains pensent qu'il s'agit d'un grand mot à la mode employé non pas par souci de l'environnement mais pour attirer des électeurs. Pour certains, ce sont les élus qui utilisent ce terme, sans savoir ce que ça veut dire et sans agir, alors que leur environnement se dégrade :

« [Avant, ici, il y avait des arbres là, là, là. Mais ils ne servaient à rien pour les bailleurs, et sûrement ça leur coûtait un peu plus cher de les entretenir. Ils sont venus et ont tout coupé, du moins une grande partie. Avant là-bas [(montre la butte)], où aujourd'hui tu n'as que de la paille, il y avait plein d'arbres, on pouvait se poser à l'ombre et au frais. Et puis même si on parle d'écologie c'est déconnant, parce qu'on sait très bien que les arbres ça diminue les îlots de chaleur. C'est pour ça, les politiques qui viennent et qui nous parlent avec leurs grands mots, avec l'écologie, etc... Ils n'y croient même pas eux-mêmes, ils s'en foutent de l'environnement. Seulement, dès que tu sors des mots à la mode, les gens vont voter pour toi. Alors que quand tu regardes, il n'y a rien qui est fait, ça se dégrade même. Si pour eux ça avait été une vraie cause, on les aurait trouvées les solutions, et depuis longtemps] ».⁵

Nous ne trouvons pas de culture partagée sur le terme, et son évocation peut révéler des fissures sociales. Ce qui fait consensus parmi tous les acteurs rencontrés, c'est que la Transition Écologique est un terme très large. Décidément, la portée sociale initiale du terme n'est pas forcément à l'esprit des habitants ou quelques acteurs institutionnels et associatifs. Pour les habitants c'est d'ailleurs souvent tout le contraire, où l'écologie est vue en confrontation avec les problèmes sociaux.

⁵ Entretien habitant 8

Mais finalement, est-on à l'heure d'une réelle transition ou assistons-nous à un « greenwashing » par la Transition Écologique ? Peut-être un peu des deux : d'une part, oui, il est évident que la Transition Écologique telle qu'elle est déclinée dans l'action publique ne relève plus vraiment dans celle du mouvement des villes en transition de Rob Hopkins ou de l'éologie politique de André Gorz.

D'autre part, nous ne pouvons pas dire que rien n'est fait en ce sens. Les actions de transition énergétique, d'économie circulaire, et les financements colossaux apportés par les structures étatiques peuvent permettre à minima de réduire les inégalités écologiques à une échelle nationale. Les opérations énoncées lors de ce travail pourront permettre à long terme de garantir un cadre de vie plus serein, plus qualitatif aux habitants du quartier, avec des logements de qualité, ce qui est une bonne chose.

Par exemple, le Budget Participatif est une action très encourageante. En permettant aux citoyens et habitants du QPV Air Bel de s'exprimer sur leurs besoins, la notion de « Transition Écologique » a pu être redéfinie avec l'ensemble des parties prenantes. Les propositions de solutions apportées par les habitants répondaient alors à un « Transition Écologique » dont les habitants ont pu s'approprier la définition, une transition plus sociale, plus démocratique.

De plus, les acteurs institutionnels ont la possibilité d'influencer l'action publique selon leurs représentations. Les acteurs rencontrés ont tous à l'esprit qu'il est nécessaire d'agir sur le social pour une vie plus qualitative dans les quartiers.

En tout cas, nous relevons que la disposition à faire de la Transition Écologique n'est pas une question de type de population et qu'elle est une question qui s'adresse de la même manière, que l'hésitation sur le terme s'expose de la même manière pour toutes les populations.

CONCLUSION

Que retenir de ce mémoire ? Je m'étais questionné sur les pressions environnementales que peuvent subir les habitants du territoire. Nous savons maintenant qu'ils sont plus enclins à subir des inégalités écologiques, que leur environnement est relativement dégradé et qu'ils ont même un accès compromis à des besoins essentiels comme une eau potable.

Je m'étais demandé comment les institutions, et notamment la métropole AMP abordent les questions d'ordre environnemental, et quelles sont leurs représentations de « la nature ». Nous pouvons comprendre que la métropole communique différentes visions de la « nature ». Parfois de nature inspirée, marchande, écologique, de renom, civique, industrielle, mon analyse a permis de réaliser que différents systèmes de légitimation de l'action publique environnementale étaient employés, dans un souci de créer un consensus autour de la figure de la métropole AMP. Pour être légitime, la nature du renom et la nature civique sont efficace pour créer un consensus autour du territoire et de la métropole. Elles appuient le bien-fondé des orientations opérationnelles à venir, axées sur une nature industrielle prédominante.

Je m'étais alors posé la question, parce qu'une collectivité ne peut pas être réduite à une seule entité, de savoir quelles étaient les représentations des acteurs de l'action publique, acteurs associatifs et institutionnels, sur les questions d'écologie, d'environnement ainsi que leur rapport à la transition. Mes entretiens ont révélé qu'il existe une pluralité de représentations sur ces questions. J'ai aussi pu réaliser que bien qu'une action puisse être présentée comme étant de nature marchande ou industrielle par la métropole AMP, les acteurs institutionnels œuvrent pour rendre les opérations de Transition Écologique plus sociales, plus civiques et proches des réalités des habitants des quartiers populaires. Je suis aussi maintenant bien conscient que les inégalités écologiques sont à l'esprit des acteurs de l'action publique, mais que la résorption de celles-ci relève de mécanismes complexes dont chacun a ses propres limites de manœuvre.

J'ai aussi voulu questionner les habitants du quartier, « ceux que l'on entend le moins » et pourtant premiers concernés par les conséquences des dégradations environnementales. Dans un souci de faire remonter leur parole, pour qu'elle soit prise en compte, 10 habitants ont été interrogés dans l'espace public du quartier. J'ai pu remarquer par le croisement des discours que les habitants, en partant du constat des dégradations de leur cadre de vie, reliaient assez souvent la question

environnementale avec les inégalités sociales. Les personnes rencontrées m'ont permis de réaliser que ces habitants aimeraient peut-être plus s'exprimer sur les pressions environnementales qu'ils subissent. Par contre, l'évocation des termes « Écologie » et « Transition Écologique » créé des dissonances, entre une partie des habitants qui comprennent de quoi il s'agit, et une autre qui se sent mis à distance. Que le terme soit connu ou pas, tous révèlent une mise à distance, de part et d'autres, des habitants de ce quartier au discours écologique dominant.

Mon cheminement m'a révélé quelques nouvelles pistes de travail, quelques préconisations pour peut-être œuvrer à une « Transition Écologique » plus sociale, moins déconnectée des réalités du quotidien des habitants des quartiers populaires.

Il est clair que le récit écologique dominant exclut une partie de la population, dans la mesure où il ne prend pas en compte les réalités sociales et économiques des habitants des quartiers populaires et personnes en difficulté matérielle. Il est nécessaire de repenser la Transition Écologique, de la co-construire avec toutes les fragmentations de la population, dont les habitants des quartiers populaires.

Il ne faudrait surtout pas réfléchir faire en sorte que le message passe mieux pour leur permettre de mieux s'approprier la vision dominante de l'écologie, sans pour autant permettre aux classes populaires de participer à sa définition. Cela relèverait encore une fois à de la sensibilisation, un discours descendant, même s'il est plus adapté.

Aussi, il ne faut pas interpréter la distance entre les classes populaires et le discours écologique dominant comme un manque de sensibilité environnementale de ces populations. Nous l'avons vu, elles sont les premières touchées, vivent avec ces inégalités écologiques, les « ressentent jusque dans leur chair » (D. Bodinier, 2022). Mes entretiens ont démontré qu'ils ont de réelles préoccupations environnementales.

Ce qu'il faut, c'est permettre les conditions sociales de la participation des habitants des classes populaires à la définition et à la légitimation de visions alternatives des enjeux environnementaux (J-B. Comby, 2015). En d'autres termes, les inviter au débat sur les orientations environnementales, en les considérant à égalité, non pas comme des populations « à éduquer », mais « à écouter ». En partant réellement de ce que vivent les gens, en ne projetant pas ses propres

fantasmes d'écologie populaire ou d'écologie dont les habitants ne se reconnaissent même pas (L. Gillot, 2022), pour s'affranchir de tout a priori, il est important de partir des préoccupations des personnes concernées et donc de leur donner parole.

Nous devons permettre le dialogue de toutes les parties de la population sur les questions environnementales, réinstaurer le dialogue entre habitants, institutions, gestionnaires. Seulement en permettant le débat contradictoire, point essentiel de la démocratie, sur ces questions environnementales, nous pourrions arriver à une définition de la Transition Écologique plus partagée, plus pragmatique, plus démocratique.

Bien sûr, ce travail comporte quelques limites. L'échantillon des acteurs, bien qu'assez représentatif de certains corps (métropole), ne permet pas d'aborder l'ensemble des représentations des parties prenantes sur la « Transition Écologique ». Il aurait été intéressant d'interroger des acteurs axés sur la communication et des bailleurs sociaux, qui ont été désignés, mais dont nous n'avons pas pu prendre connaissance de leurs positions, faute de temps. De plus, quatre associations, c'est plutôt faible pour parler des acteurs associatifs du territoire dans leur ensemble. Certaines associations locales étaient difficiles d'accès et même après plusieurs relances, il ne m'a pas été possible de m'entretenir avec elles.

Le quartier est composé de 6 000 habitants. Bien que les représentations exposées par les habitants qui se sont entretenus avec moi étaient plurielles, elles ne peuvent relever de toute la diversité des opinions et des populations que le territoire comprends.

Je suis bien conscient de ces limites, c'est pourquoi ce travail n'a pas pour ambition d'avoir un sérieux quantitatif. Non, l'idée n'était pas ici de dresser des statistiques ou de faire des généralités, mais d'ouvrir et approfondir la réflexion sur les enjeux sociaux des questions environnementales.

J'espère que ce travail permettra « d'ouvrir des portes » à de nouvelles réflexions sur un enjeu encore mal connu et pourtant très actuel. Relier la question sociale à la question environnementale est peut-être une des nécessités les plus essentielles. Les futurs événements constitueront des épreuves, et la prise en compte ou non des inégalités écologiques dans les mesures relatives à l'environnement seront déterminantes pour l'équilibre social futur.

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLE DE REVUE

- Agirre-Maskariano, M. (2019). Politiques urbaines pour la mise en récit d'une ville moyenne périphérisée en décroissance : L'exemple de Montluçon. *Belgeo*, 3. <https://doi.org/10.4000/belgeo.35087>
- Audet, R. (2015). Pour une sociologie de la transition écologique. *Cahiers de recherche sociologique*, 58, 5. <https://doi.org/10.7202/1036203ar>
- B. (2021a). Fabrice Flipo, Gilets jaunes et écologie : vers un écologisme des pauvres ? *Dans Écologie & politique 2021/1 (N° 62)*, 13-24. <https://www-cairn-info.sid2nomade-2.grenet.fr/revue-ecologie-et-politique-2021-1-page-13.htm>
- Blanchon, D., Moreau, S., & Veyret, Y. (2009). Comprendre et construire la justice environnementale. *Annales de géographie*, n° 665–666(1), 35-60. <https://doi.org/10.3917/ag.665.0035>
- Bouba-Olga, O., & Grossetti, M. (2018). La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ? *hal-01724699v2*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01724699v2>
- Bourg, D. (2012). **Transition écologique**, plutôt que développement durable. *Vraiment durable*, 1(1), 77. <https://doi.org/10.3917/vdur.001.0077>
- Brodach, A., & Goffi, M. (2005). La politique de la ville : une trajectoire de développement urbain durable ? *Développement durable et territoires, Dossier 4*. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.1493>
- Chancel, L., & Piketty, T. (2015). Carbon and inequality : From Kyoto to Paris Trends in the global inequality of carbon emissions (1998–2013) & prospects for an equitable adaptation fund World Inequality Lab. *halshs-02655266*. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02655266>
- Comby, J. B. (2015). À propos de la dépossession écologique des classes populaires. *Savoir/Agir*, 33(3), 23. <https://doi.org/10.3917/sava.033.0023>
- Comby, J. B., & Malier, H. (2022). Les classes populaires et l'enjeu écologique. *Sociétés contemporaines*, N° 124(4), 37-66. <https://doi.org/10.3917/soco.124.0037>
- Dubois, V. (2012). Ethnographier l'action publique. *Gouvernement et action publique*, VOL. 1(1), 83-101. <https://doi.org/10.3917/gap.121.0083>
- Felli, R. (2005). Développement durable et participation : la démocratie introuvable. *Belgeo*, 4, 425-434. <https://doi.org/10.4000/belgeo.12126>
- Gendron, C., & Revéret, J.-P. (2000). Le développement durable. *Économies et Sociétés*, n°27(Développement), 111-124. <https://archipel.uqam.ca/12752/1/Le %20d %C3>

%A9veloppement %20durable.pdf

- Grandjean, A. (2018). Les enjeux écologiques et leurs représentations. *Revue Lumen Vitae, LXXIII*, 367-381. <https://doi.org/10.2143/LV.00.0.0000000>
- Guivarc'h, C., & Taconet, N. (2020). Inégalités mondiales et changement climatique. *Revue de l'OFCE, 165*(1), 35-70. <https://doi.org/10.3917/reof.165.0035>
- Jonet, C., & Servigne, P. (2013). Initiatives de transition : la question politique. *Mouvements, 75*(3), 70. <https://doi.org/10.3917/mouv.075.0070>
- Lafaye, C., Thévenot, L., & Thevenot, L. (1993). Une justification écologique ? : Conflits dans l'aménagement de la nature. *Revue Française de Sociologie, 34*(4), 495. <https://doi.org/10.2307/3321928>
- Laigle, L. (2013). Pour une transition écologique à visée sociétale. *Mouvements, 75*(3), 135. <https://doi.org/10.3917/mouv.075.0135>
- Larrère, C. (2018). Développement durable : quelques points litigieux. *Les ateliers de l'éthique, 1*(2), 8-18. <https://doi.org/10.7202/1044677ar>
- Lavelle, S. (2015). Transition écologique : quelle révolution ? *Projet, 349*(6), 6. <https://doi.org/10.3917/pro.349.0006>
- le Corf, J.-B. (2015). LE RÉCIT MÉTROPOLITAIN, COMPOSANTE DE LA COMMUNICATION TOURISTIQUE. LES CAS DE MARSEILLE ET D'ISTANBUL FACE AU LABEL « CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE ». *Synergies Monde Méditerranéen, N°5*, 145-161.
- Lejeune, Z. (2015). La justice et les inégalités environnementales : concepts, méthodes et traduction politique aux États-Unis et en Europe. *Revue française des affaires sociales, 1*, 51-78. <https://doi.org/10.3917/rfas.151.0051>
- Malier, H. (2019). Greening the poor : the trap of moralization. *The British Journal of Sociology, 70*(5), 1661-1680. <https://doi.org/10.1111/1468-4446.12672>
- Manin, B. (2011). Comment promouvoir la délibération démocratique ? *Raisons politiques, 42*(2), 83. <https://doi.org/10.3917/rai.042.0083>
- Manusset, S., Brodach, A., & Marchais, L. (2007). Pour une approche des inégalités écologiques à travers les définitions de la « qualité du cadre de vie ». *Développement durable et territoires, Dossier 9*. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.3439>
- Marty, C. (2021). À propos de l'anthologie des textes d'André Gorz, Leur écologie et la nôtre. *Revue de la régulation, 31 | 2nd semestre*. <https://doi.org/10.4000/regulation.20753>

- Matthey, L. (2014). L'urbanisme qui vient. *Cybergeo : European Journal of Geography, Débats, Les valeurs de la ville*. <http://journals.openedition.org/sid2nomade-1.grenet.fr/cybergeo/26562>
- Mazeaud, A. (2021). Gouverner la transition écologique plutôt que renforcer la démocratie environnementale : une institutionnalisation en trompe-l'œil de la participation citoyenne. *Revue française d'administration publique*, N° 179(3), 621-637. <https://doi.org/10.3917/rfap.179.0107>
- Ouassak, F. (2020). Quartiers populaires, conscientisation écologique et libération. *Après-demain*, N°53,NF(1), 27. <https://doi.org/10.3917/apdem.053.0027>
- Oudot, J., & de L'Estoile, T. (2020). La transition écologique, de Rob Hopkins au ministère. *Regards croisés sur l'économie*, n° 26(1), 14-19. <https://doi.org/10.3917/rce.026.0014>
- Roman, P. (2011). Les pauvres sont-ils vraiment les plus gros pollueurs ? *Idées économiques et sociales*, N° 165(3), 60-69. <https://doi.org/10.3917/idee.165.0060>
- Semal, L. (2017). Une mosaïque de transitions en catastrophe. Réflexions sur les marges de manœuvre décroissantes de la transition écologique. *La Pensée écologique*, N° 1(1), g. <https://doi.org/10.3917/lpe.001.0145>

CHAPITRE D'UN LIVRE

- Audet, R. (2016). Discours autour de la Transition Écologique. Dans M.-J. Fortin, Y. Fournis, & F. L'Italien (Éds.), *La transition énergétique en chantier : Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie* (p. 11-28). Presses de l'Université Laval.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE. (2021, 19 février). VERS UN CONTRAT MÉTROPOLITAINE 2021–2027 POUR LA RELANCE ET LE RENOUVEAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE [Communiqué de presse]. https://www.frtppacac.fr/sites/paca/files/content/projets_relance.pdf
- Métropole Aix-Marseille-Provence. (2021, 14 avril). *La métropole poursuit son ambition pour les quartiers prioritaires de Marseille* [Communiqué de presse]. https://www.ampmetropole.fr/sites/default/files/2021-04/DP_NPNRU %20Marseille %20avril %202021.pdf

DIPOSITIVES DE PRÉSENTATION

- Buclet, N. (2021). *Récits transformatifs : le modèle des cités* [Diapositives]. Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine. <https://www.pacte-grenoble.fr/membres/nicolas-buclet>
- Lab des possibles, Métropole AMP. (2021). *Lab des possibles : La démarche QP Verts* [Diapositives]. cite-ressources.org. <https://cite-ressources.org/sites/default/files/ressources/2021-07/Diaporama %20AMP %20- %20QPVert.pdf>

LIVRE

- Blanc, C., & Hamman, P. (2009). Sociologie du développement durable urbain : Projets et stratégies métropolitaines françaises - Préface de Viviane Claude et postface de Corinne Larrue (EcoPolis) (French Edition) (New éd.). P.I.E-Peter Lang S.A., Éditions Scientifiques Internationales.
- Blot, D., Descoings, J., & C.F. (2018). Environnement et quartiers populaires : Paroles, pratiques, initiatives d'habitants. L'HARMATTAN.
- Cornut, P., Bauler, T., & Zaccāï, E. (2007). Environnement et inégalités sociales (French Edition). Universite Bruxelles.
- Debary, O., & Descola, P. (2019). De la poubelle au musée. Anthropologie des restes. CREAPHIS.
- Gorz, A. (2020). Leur écologie et la nôtre. Anthologie d'écologie politique (Textes introduits et présentés par Fran. SEUIL.
- Libaert, T. (2019). La communication environnementale (Les essentiels d'Hermès) (French Edition). CNRS Éditions via OpenEdition.
-

PAGE INTERNET

- *48h du Climat - Conférence de Nicolas Buclet (IUGA Pacte)*. (2022, 25 mai). YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=6sGfJiSPcqk>
- *Agriculture urbaine*. (2021). Métropole Aix-Marseille-Provence. <https://www.ampmetropole.fr/agriculture-urbaine>
- *Air bel*. (2021, 29 novembre). Marseille Change. <https://www.marseillechange.fr/air-bel/>
- *Biodiversité : un patrimoine exceptionnel à protéger*. (s. d.-a). Métropole Aix-Marseille-Provence. <https://www.ampmetropole.fr/environnement/biodiversite>
- *Biodiversité : un patrimoine exceptionnel à protéger*. (s. d.-b). Métropole Aix-Marseille-Provence. <https://www.ampmetropole.fr/environnement/biodiversite#:~:text=%C3%80%20ce%20jour%2C%20l'atlas,qui%20p%C3%A8sent%20sur%20sa%20conservation>
- *Les habitants d'Air Bel choisissent leurs projets pour leur quartier*. (2021, 21 mai). Métropole Aix-Marseille-Provence. <https://www.ampmetropole.fr/actualites/les-habitants-d-air-bel-choisissent-leurs-projets-pour-leur-quartier>
- Nedjar, S. (2019, 18 octobre). *À la cité Air-Bel de Marseille, le combat des habitants contre les légionnelles qui polluent leur eau et leur vie*. Bondy Blog. <https://www.bondyblog.fr/societe/la-cite-air-bel-de-marseille-le-combat-des-habitants-contre-les-legionnelles-qui-polluent-leur-eau-et-leur-vie/>
- *Nous faisons grandir la « Génération nature »*. (2021). Métropole Aix-Marseille-Provence. <https://www.ampmetropole.fr/uicn>
- *Prévoir, anticiper, prévenir pour préserver et sauvegarder*. (s. d.). Métropole Aix-Marseille-Provence. <https://www.ampmetropole.fr/prevoir-anticiper-prevenir-pour-preserver-et-sauvegarder>
- R. (2022). *Climat et quartiers populaires*. Reporterre, le quotidien de l'écologie. https://reporterre.net/+_Climat-et-quartiers-populaires-+

- *Réduire, trier, collecter, traiter. . . le cercle vertueux.* (s. d.). Métropole Aix-Marseille-Provence. <https://www.ampmetropole.fr/reduire-trier-collecter-traiter-le-cercle-vertueux>
- *Les territoires en renouvellement urbain sont des « Quartiers fertiles ».* (2021, 21 avril). Métropole Aix-Marseille-Provence. <https://www.ampmetropole.fr/actualites/les-territoires-en-renouvellement-urbain-sont-des-quartiers-fertiles>
- Y. (2021b, décembre 6). [Alimentation durable] *Les précaires privés de débat.* SESAME. <https://revue-sesame-inrae.fr/alimentation-durable-les-precaires-prives-de-debat/>
- *Extrait de la conférence gesticulée de Franck Lepage, Incultures.* (2016, 14 mai). [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=4VvWN_G43x0

RAPPORT

- Cité Ressources. (2021, septembre). *Journée QPverts.* https://cite-ressources.org/sites/default/files/ressources/2021-11/CR %20Journe %CC %81e %20QPverts_0.pdf
- Département des bouches-du-Rhône & Métropole Aix-Marseille-Provence. (2019). *Agenda environnemental.* <https://www.ampmetropole.fr/sites/default/files/2018-12/Agenda %20environnemental.pdf>
- L’Université du Citoyen. (2021). *Rapport d’activité 2020.*
- Métropole Aix-Marseille-Provence. (2019). *L’avenir compte sur nous.* https://www.ampmetropole.fr/sites/default/files/2020-01/d %C3 %A9pliant_metropole_verte.pdf
- Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d’Azur & Ville de Marseille. (2019, octobre). *Quartier Air Bel - Marseille : Portrait socio-sanitaire et environnemental.* <http://www.orspaca.org/sites/default/files/publications/airbel-portrait.pdf>
- Robins des villes & Marseille Rénovation Urbaine. (2017, octobre). Cahier des propositions habitantes : mission d’appui à la participation des habitants dans le cadre du PRU Air Bel. https://www.marseillechange.fr/wp-content/uploads/2021/06/2018_02-Cahier-des-Propositions-habitantes-BD.pdf
- Ville de Marseille. (s. d.). *Charte des jardins partagés de Marseille.* https://www.marseille.fr/sites/default/files/contenu/environnement/charter_jardins_partages.pdf

TABLE DES FIGURES

Tableau page 21 et 21 : Ph. Robert-Demontrond, 2015 ; C.Lafaye et L.Thévenot, 1993 ; L. Boltanski, 2006, présentés par Nicolas Buclet, 2021

Tableau page 23 : production personnelle

Tableaux page 24 et 25 : productions personnelles

Courbe page 28 : (EDGAR - Emissions database for Global Atmospheric Research, 2018)

Tableau page 29 : (How do CO₂ emissions compare when we adjust for trade? (s. d.). Our World in Data. <https://ourworldindata.org/consumption-based-co2>)

Tableau page 45 : Tableau personnel utilisant l'annexe 1.

Tableau page 46 : « Échelle de la participation (imaginée par la sociologue Sherry Arnstein, 1969) », *Animer des démarches participatives en santé-environnement*. (2019, 1 février). Pôle ESE. <https://agir-ese.org/methode/animer-des-demarches-participatives-en-sante-environnement>

Graphique page 51 : production personnelle

Graphique page 54 : production personnelle

Graphique page 56 : production personnelle

Tableaux page 62 à 63 : production personnelle

Tableau page 68 : Tableau personnelle utilisant l'annexe 2

Photos page 72 : productions personnelles, 15 Juillet 2022.

Schéma page 81 : production personnelle

Graphique page 84 : production personnelle

Graphique page 87 : production personnelle

Graphique page 97 : production personnelle

ANNEXES

ANNEXE 1 : AMO RU durable_Outil d'évaluation environnemental NPNRU



Outil d'évaluation de la prise en compte de la démarche développement durable dans les opérations NPNRU de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Pour aboutir au conventionnement ANRU d'un projet de renouvellement urbain, une phase d'études et de consolidation des données est réalisée par le Service Renouvellement Urbain de la Direction Habitat et Politique de la Ville de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence. Cette phase d'études articule des études territorialisées sur les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) retenus pour les interventions du NPNRU, et des études transversales thématiques. Cet outil est le fruit de l'**étude thématique AMO Renouvellement urbain durable (étude A3)**.

L'étude a consisté à **définir des outils permettant une meilleure intégration du volet environnemental dans les opérations de renouvellement urbain**, dans l'objectif d'accompagner la démarche environnementale sur chaque quartier et d'assurer un suivi tout au long du projet. cet accompagnement vise à améliorer ainsi la qualité des projets, le cadre de vie des habitants et plus globalement apporter des réponses pour adapter les ces quartiers métropolitains aux changements climatiques. Ce document est l'un de ces outils.

A partir d'un travail partenarial avec les services métropolitains, une grille d'évaluation de la démarche environnementale des projets de renouvellement urbain a été définie. Celle-ci a fait l'objet d'une expérimentation sur 5 quartier tests métropolitains : Air Bel (Marseille), Frais Vallon la Rose (Marseille), Les Canourgues (Salon-de-Provence), Maille 1 (Miramas) et Aigues Douces-Tassy-Les Comtes (Port de Bouc), afin de conforter les indicateurs d'analyse.

L'outil s'appuie sur les objectifs opérationnels des quartiers NPNRU et les enjeux métropolitains et concerne 6 thématiques :

- nature en ville
- gestion de l'eau
- mobilités douces
- énergie
- gestion des déchets
- santé et confort

Chaque objectif opérationnel est évalué à partir d'indicateurs de réalisation, d'indicateurs de moyen et d'indicateurs de suivis. En fonction des résultats une note sur 5 est évaluée pour chaque indicateur opérationnel. L'ensemble des notes forment le profil environnemental du quartier NPNRU.

Les indicateurs de suivi s'appliquant à l'échelle du quartier peuvent être renseignés soit directement par l'équipe renouvellement urbain soit par l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine ou un AMO. Les indicateurs de suivi s'appliquant à l'échelle du bâtiment ou de l'ilot peuvent être renseignés directement auprès des opérateurs.

Cette grille d'évaluation est accompagnée de fiche techniques de solutions précisant des caractéristiques techniques, des modes de faire, des coûts, et appuyées sur des retours d'expériences nationaux, afin d'accompagner la démarche environnementale dans les projets NPNRU.

**La grille d'évaluation Excel sera mise à jour tous les ans.
Le rapport d'évaluation plus détaillé (modèle Word joint) devra être élaboré tous les 3 ans.**

Guide de renseignement des indicateurs de suivi

Les indicateurs peuvent également être renseignés par un AMO ou une expertise externe

Les données disponibles à l'échelle de l'ilot devront être renseignées à jour au fur et à mesure de l'avancée des projets (PC, PRO, livraison)

| | | Echelle géographique d'évaluation | Acteur fournisseur de la donnée | Stade projet à partir duquel l'indicateur peut être renseigné | Méthodologie pour produire l'indicateur |
|-----|--|--|---------------------------------|---|---|
| 2.a | Améliorer le cadre de vie sur les espaces publics | Nombre de m ² d'espace vert par habitant | Quartier | MOEU | Plan guide |
| | | Pourcentage de canopée sur les espaces extérieurs | Quartier | MOEU | Plan guide |
| | | Coefficient de surchauffe urbaine du quartier | Quartier | MOEU | Plan guide |
| 2.b | Améliorer le cadre de vie sur le bâti existant et les opérations neuves | Part de la population exposée à un niveau de bruit très dégradé (LDEN > 70 dB) | Quartier | DGA Mobilité (Etude A9) | Etat existant |
| | | Part de logements traversants pour les opérations neuves | Ilot | Opérateur privé | Cahiers des charges opération |
| | | Mise en œuvre de protections solaires permettant d'assurer une ventilation naturelle du logement | Ilot | Opérateur privé ou bailleur | Cahiers des charges opération |
| 3 | Renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants (objectif ANRU) | Pourcentage d'espace public dédié aux modes doux | Quartier | MOEU | Plan guide |
| | | Pourcentage de la population située à moins de 500m d'un arrêt de transport en commun | Quartier | DGA Mobilité (Etude A9) | Etat existant |
| | | Dans les opérations : mise en œuvre de dispositifs de stockage des vélos | Ilot | Opérateur privé ou bailleur | Cahiers des charges opération |
| | | Mise en œuvre de dispositifs de stockage des vélos sur l'espace public | Quartier | MOE espace public | AVP des espaces publics |
| 4 | Viser l'efficacité énergétique et contribuer à la transition écologique des quartiers (objectif ANRU / AGAM) | Pourcentage des logements réhabilités sur le nombre total de logements existants du quartier | Quartier | Equipe RU | Etude pré-opérationnelle |
| | | Performance des bâtiments existants | Ilot | Bailleur | Diagnostic bâti Cahiers des charges réhabilitation |
| | | Performance des bâtiments neufs | Ilot | Opérateur privé ou bailleur | Cahiers des charges opération neuve |
| | | Présence d'un réseau de chaleur à l'échelle du quartier et type d'approvisionnement | Quartier | Equipe RU | Plan guide |
| | | Pourcentage des logements raccordés à une source d'énergie renouvelable | Quartier | Opérateur privé ou bailleur | Plan guide |
| 4 | Viser l'efficacité énergétique et contribuer à la transition écologique des quartiers (objectif ANRU / AGAM) | Pourcentage des logements réhabilités sur le nombre total de logements existants du quartier | Quartier | Equipe RU | Etude pré-opérationnelle |
| | | Performance des bâtiments existants | Ilot | Bailleur | Diagnostic bâti Cahiers des charges réhabilitation |
| | | Performance des bâtiments neufs | Ilot | Opérateur privé ou bailleur | Cahiers des charges opération neuve |
| | | Présence d'un réseau de chaleur à l'échelle du quartier et type d'approvisionnement | Quartier | Equipe RU | Plan guide |
| | | Pourcentage des logements raccordés à une source d'énergie renouvelable | Quartier | Opérateur privé ou bailleur | Plan guide |
| 5 | Limiter la consommation de ressources Agir en faveur de la prévention des déchets et optimiser leur valorisation | Mise en œuvre d'une démarche d'agriculture urbaine en faveur d'une production alimentaire locale | Quartier | Equipe RU | Plan guide |
| | | Mise en place d'espaces de compostage sur le quartier | Quartier | Equipe RU ou service Gestion Urbaine de Proximité | Plan guide |
| | | Mise en place d'une démarche vertueuse en rapport avec les déchets de chantier | Ilot | Opérateur privé ou bailleur | Plan guide |
| | | Mise en œuvre d'éco-matériaux dans les opérations neuves et les réhabilitations | Ilot | Opérateur privé ou bailleur | Cahiers des charges opération |
| 6 | Préserver les ressources naturelles, les écosystèmes vivants (axe PCAET) | Mise en œuvre d'une gestion paysagère des eaux pluviales | Quartier | MOEU | Plan guide |
| | | Pourcentage de pleine terre sur le quartier, permettant l'infiltration des eaux pluviales | Quartier | MOEU | Plan guide |
| | | Coefficient de biodiversité du quartier | Quartier | MOEU | Plan guide |
| | | Mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts | Quartier | MOE espace public, service gestionnaire des bailleurs | Plan guide |

Budget Participatif - Air Bel

RESULTATS DU VOTE



Le 21 mai près de **800 HABITANTS D'AIR BEL ONT VOTÉ** parmi 10 projets présentés et qui, selon eux, répondaient au mieux à leurs besoins et à ceux du quartier !

VOS VOTES ONT PERMIS DE RETENIR 7 PROJETS qui vont pouvoir être financés et se réaliser dans l'année :

Le voyage d'Air Bel, coup de cœur des moins de 16 ans

Nos WE à Air Bel vers Air Babel, coup de cœur des adultes

Le lien social par les fleurs

La conciergerie solidaire

Les Olympiades éco-citoyennes

Air Bel en cour(t)s

Les ateliers alimentaires et les petits déjeuners à l'école

Mais au fait c'est quoi le Budget Participatif ?

La Métropole Aix-Marseille-Provence, soutenue par la Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté initie un **budget participatif de fonctionnement** « **Transitions écologiques et qualité de vie** » sur le territoire d'Air Bel à Marseille. Il s'agit de **co-construire avec et pour les habitants un programme d'actions** répondant à leurs besoins et leurs attentes sur des enjeux environnementaux. A l'issue de plusieurs réunions de travail avec des habitants, des thèmes majeurs ont pu être identifiés. Par la suite des associations et des habitants ont co construit des actions qu'ils vous présentent aujourd'hui.



ANNEXE 3 : ENTRETIENS HABITANTS

| ECHANTILLON | Comment évaluez-vous votre qualité de vie dans le quartier d'Air Bel ? |
|-------------|--|
| 1 | • 4 |
| 2 | • 1 |
| 3 | • 1 |
| 4 | • 5 |
| 5 | |
| 6 | • 4 |
| 7 | • 3 |
| 8 | • 2 |
| 9 | |
| 10 | • 3 |

| ECHANTILLON | Pourquoi ? |
|-------------|--|
| 1 | <ul style="list-style-type: none"> - Parce que ça s'est dégradé : Marseille est une mafia, avec beaucoup de ronds, beaucoup d'associations qui n'écoutent rien. - Les bailleurs en font le moins possible et ramassent l'argent, ils ne s'occupent même pas de l'entretien - Le côté entraide : Ça n'a pas changé, Air Bel est un quartier familial, ici on se respecte, pour moi Air Bel a une identité, et on n'a pas de racisme ici. - Je crois pas qu'il y ait une cité comme Air Bel. |
| 2 | <p>Et bien, regardez autour de vous ! (elle met en évidence le nombre de déchets que l'on retrouve sur l'espace public.) C'était propre avant.</p> <p>Ici tout est sec, les bailleurs ils n'arrosent plus,</p> <p>Les logements sont vieux, il y a des balcons qui tombent, la peinture elle tient pas deux mois. Sincèrement, on vous donne l'appartement gratuitement, vous n'y rentrerez même pas, je fais le pari.</p> |
| 3 | <p>Trop de déchets, ce n'est pas entretenu. Des enfants s'amusent ici alors que c'est sale, rien n'est fait pour eux.</p> |
| 4 | <p>Ça va, impeccable, on est bien ici. Bon des fois les logements les bailleurs ils profitent de ça, mais sinon impeccable.</p> <p>Air Bel c'est convivial, c'est pas un quartier comme les autres.</p> |
| 5 | |

| ECHANTILLON | Pourquoi ? |
|-------------|---|
| 6 | <p>Je suis à la limite de Air Bel, ici on n'a pas de problèmes.</p> <p>Je sais qu'à l'intérieur du quartier ça se plaint, mais en bord comme ici, c'est la paix. On est bien situés, il y a le tram en haut, on a l'hôpital à 5 minutes en bus, et le Auchan à 20 minutes à pied.</p> |
| 7 | <p>Je me sens bien ici, ça fait 30 que j'y habite, j'ai gardé la maison de mes parents et voilà, on est bien ici franchement.</p> <p>De ce coté là il n'y a pas de bruit, c'est vraiment le coin le plus tranquille.</p> <p>Après les gens prennent cet endroit pour un boulevard, c'est dangereux.</p> <p>À Air Bel on est solidaires, c'est une famille ici.</p> |
| 8 | <ul style="list-style-type: none"> - Parce que c'est hyper sale partout : dehors, dans les immeubles - Ça pue, dans la tour c'est horrible ça pue la pisse, les escalier ils sont sale, ça donne pas envie - Les gens ils font n'importe quoi |
| 9 | <p>Ça fait 40 ans que je vis ici, c'est ma vie ici. Je ne peux pas partir d'Air Bel. Pour moi, j'en ai fait des cités, Air Bel c'est le meilleur.</p> <p>Par exemple ici j'ai un grand appartement T4, si je pars je pourrai jamais retrouver ça ou mieux.</p> <p>Les gens ici, il y a de l'entraide. C'est pas comme on vous dit à la télé les cités c'est dangereux on se fait attaquer non. On n'a pas de problème avec ça ici, on s'aide tous.</p> <p>Certains ils partent et puis ils se rendent compte qu'ils ont perdus, alors ils reviennent à Air Bel.</p> |
| 10 | <ul style="list-style-type: none"> - Tous les espaces verts ne sont plus traités, il n'y a plus d'entretien. - Les propriétaires ils ne renouvellent jamais - Il y a beaucoup de carcasses de voitures et de voitures abandonnées, après à Air Bel on a pas tous une voiture mais quand même ça devient galère pour se garer. <p>+ C'est pas si craignos que ça, il y a pas tant de danger par rapport à ce qu'on entend, après c'est moins craignos qu'il y a 15 ans donc je mets un + sécurité.</p> <p>Après c'est pas pareil en fonction de où tu habites à Air Bel, il y a Air Bel 1 et Air Bel 2, je sais plus lequel est lequel.</p> |

| ECHANTILLON | Quels besoins exprimez-vous pour mieux vivre dans le quartier ? |
|-------------|---|
| 1 | <ul style="list-style-type: none"> - Il faut plus de maintenance : ceux qui viennent travailler ici ne font pas du bon travail, on est de plus en plus fainéant, tout le monde veut encaisser mais plus travailler. Les bailleurs doivent prendre leurs responsabilités. - Il faut refaire les immeubles - Il faut plus de bancs - Il faut plus de propreté : ici, c'est sale. Ça s'est dégradé depuis les années 70 et c'est devenu horrible. Ici près du garage, des poubelles sont restées à l'air libre pendant 3 mois, c'est dégueulasse. Quand on voit qu'ici des poubelles restent au moins 4 à 5 jours, c'est en haut qu'il faut mettre le holà pour que ce soit propre. Autour de la place, je change les poubelles moi même [[place de la pharmacie]]. Je paie les sacs. Si je ne le fais pas, personne ne nettoiera l'espace public, d'ailleurs la femme de ménage a décidé de ne plus venir le vendredi, comme ça. Ici, les gens s'en foutent qu'il y ait des poubelles au pied d'immeuble, ils me répondent "Je passe pas par là de toute façon" et c'est un vieux qui m'a dit ça vous imaginez, personne ne s'en occupe, ils délaissent la tour. Je nettoie la merde des autres. |
| 2 | <p>Il faudrait refaire un bon coup, c'est catastrophique.</p> <p>Il faut tout nettoyer</p> <p>Vous entendez ? (montre le train qui passe à quelques dizaines de mètres du banc) le train là, il passe tout le temps, c'est affreux, je ne peux même pas écouter la télé, les murs tremblent. Je comprends pas pourquoi on ne met pas de mur pour le bruit comme pour les autres endroits où les gens habitent.</p> <p>Et puis, de la tranquillité.</p> |
| 3 | <p>Je veux que ce soit plus tranquille, plus propre, pour pouvoir être bien dedans, et dehors</p> <p>On aimeraient un magasin pour pouvoir faire ses courses pas trop loin. C'est beaucoup trop loin, avant on avait une supérette c'était mieux. Aujourd'hui on doit traverser la route en bas, et marcher longtemps, et après il faut revenir faire la montée, à mon âge c'est pas facile.</p> |
| 4 | <p>Ce serait bien qu'il y ait deux trois commerces, sérieux c'est loin quand tu veux faire des petites courses</p> |
| 5 | |
| 6 | <ul style="list-style-type: none"> - Pour les logements il faudrait des travaux. Il paraît que des entreprises vont venir, peut-être je vais être contacté. - Il manque des trucs pour les enfants - Les espaces verts ici ne sont pas entretenus, tout est laissé à l'abandon. Regardez comme c'est sec ici. - Une fois deux locataires ont décidés de planter et cultiver, mais ils n'avaient pas le droit. Ils se sont permis de prendre l'eau du robinet d'en bas de la co-propriété, et qui paie l'eau ? Toute la copropriété. Je suis allé l'annoncer à la copropriété et les ai contraint à fermer le robinet pour qu'ils arrêtent de se servir. Ils ont su après que c'était moi qui avait dit ça, et sont venus me voir. Par principe je suis contre, c'est un manque de respect car on ne m'a même pas demandé mon avis. Je leur ai dit ça et que je ne voulais pas payer pour vous, puis on en est venus aux mains ! |

| ECHANTILLON | Quels besoins exprimez-vous pour mieux vivre dans le quartier ? |
|-------------|--|
| 7 | <ul style="list-style-type: none"> - Faudrait refaire la façade des bâtiments, c'est pas des bâtiments pourris mais vu d'extérieur on dirait. - Il faudrait aussi nettoyer les escalier, c'est sale. La porte elle reste ouverte en permanence, on peut pas la fermer de toute façon ils rouvrent tout le temps. - Faudrait que les bailleurs ils s'occupent de ça aussi, ils laissent à l'abandon. - Faut aider les jeunes à s'en sortir. Faut les emmener à la plage, faire des randonnées, comme ils font l'association là bas (la jeunesse d'Air Bel) |
| 8 | <ul style="list-style-type: none"> - Que ce soit plus propre - Il paraît qu'avant c'était autre chose, mais maintenant c'est le bordel |
| 9 | <ul style="list-style-type: none"> - Regardez les poubelles : est-ce que c'est normal ? pour moi ça m'énerve de voir ça comme ça, c'est pas juste. Regardez le petit, il jette le sac à côté de la poubelle, si je l'engueule pas il s'en fout, mais après il recommencent pas, il faut apprendre. <p>Pour moi ça me gène, et le parking c'est devenu n'importe quoi tout le monde se gare n'importe comment, les gens ils roulent trop vite aussi, c'est dangereux pour les petits.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'entente entre voisin et voisine pourrait être meilleure - Je veux le respect |
| 10 | <ul style="list-style-type: none"> - Des activités pour les gosses, actuellement il n'y a pas grand chose - Aussi entretenir les bâtiments et aussi l'intérieur des bâtiments : "Les bailleurs ça fait 8 ans qu'ils font rien pour notre appartement." ; "On a demandé la rénovation du sol et des murs il y a 8 ans, on a fait qu'envoyer des lettres, ils nous disent "oui oui on prend en compte vos observations" et ils ne font rien. <p>Par exemple on a une baignoire avec une planche qui était d'origine, et des rats passaient par la baignoire. Les professionnels ils sont venus, ils sont pété le bois et ils ont dit que c'était pas à eux de remonter le truc. Du coup on a dû créer une planche en attendant, ça fait un an elle y est toujours ils bougent pas. Je sais pas quand tu vas chez le garagiste pour réparer quelque chose et qu'il te pète autre chose, tu t'attends à ce qu'il te le répare puisque c'est de sa faute, non ici on s'en fout.</p> <p>Ici on doit tout refaire dans son appartement à sa charge, sinon tu vis dans un taudis.</p> <p>"On nous prend pour des cons" ;</p> |

| ECHANTILLON | Pensez-vous que la rénovation urbaine qui commence répondra à vos besoins ? |
|-------------|---|
| 1 | • 3 |
| 2 | • 3 |
| 3 | • 1 |
| 4 | • 2 |
| 5 | • 1 |
| 6 | • 1 |

| ECHANTILLON | Pensez-vous que la rénovation urbaine qui commence répondra à vos besoins ? |
|-------------|---|
| 7 | • 4 |
| 8 | • 3 |
| 9 | • 2 |
| 10 | • 3 |

| ECHANTILLON | Pourquoi ? |
|-------------|---|
| 1 | <p>"J'ai pas trop compris, il paraît que ça va être joli, on va avoir un parc."</p> <p>" Mais la maintenance, ils s'en foutent arbres et de la nature.</p> <p>- Par exemple, on combattait pour les rats, donc moi j'ai dit qu'il faut des chats pour les chasser, c'est logique. Alors on a ramené des chats et on a plus eu de rats. Quand ils ont voulu enlever les chats, bah les rats sont revenus, ils ne prennent pas en compte.</p> <p>- Puis aussi, pour chasser les fourmilières, la maintenance ils s'en foutent des conséquences, ils sont venus avec un gaz chimique, ça a tué les chauves-souris. Et après on se plaint qu'il y a des moustiques, mais moi je leur dit arrêtez de tuer les chauves-souris et on n'en aura plus des moustiques, c'est un prédateur naturel.</p> <p>- Puis même, la maintenance n'est vraiment pas bien, ils viennent couper les arbres pendant la période de couvaison, mais on ne coupe pas les arbres pendant les couvaisons ! Je sais pas moi, faites-le à la bonne période. Pour moi c'est une question de logique.</p> <p>Ils sont en train de tout changer dans la nature</p> |
| 2 | <p>Ça va être terrible. On va avoir de la poussière tous les jours qui va venir nous embêter, on va avoir du bruit avec les travaux.</p> <p>Ils vont couper Air Bel en mettant une nationale qui passe par là. Ça va être le bordel quand ils vont ouvrir la route. Ce sera dangereux pour les enfants, il va y avoir du bruit.</p> <p>On m'a dit en plus qu'ils allaient détruire tous ces arbres (nous sommes dans une allée arborée) ce sont des arbres très anciens, ils ont 60 ans et datent de la création du quartier.</p> <p>Ils vont tout détruire, ils vont détruire la nature, les oiseaux, les nids. Vous savez qu'Air Bel est la cité avec le plus de faune et le plus d'espèces d'oiseaux ? C'est la cité avec le plus d'animaux.</p> <p>4 ans que l'eau n'est pas vivable. On boit et on se douche à la Cristaline. Et quand ils passent tous les trois mois pour mettre des produits chimiques, on ne sait pas quoi, on a les yeux qui brûlent quand on se douche, des plaques rouges, des démangeaisons sur le cuir chevelu.</p> <p>Puis même, ils font pas les travaux, ils les font mal, ils bâclent tout. On nous néglige parce qu'on est pas grand chose pour eux. Ils font rien du tout, allez voir ce qu'ils ont fait dans les autres cités.</p> |
| 3 | <p>Je ne sais pas ce qu'ils vont faire, on n'a pas été trop prévenu. On sait que ça va arriver mais on ne sait pas trop quoi, à part qu'ils vont faire une route à ce niveau et qu'ils vont couper ces arbres, c'est malheureux, ils ont poussés ici depuis les années 70. Ils pourraient détourner la route pour faire un passage ici, on n'aurait pas à couper les arbres, mais ils n'écoutent pas, ils vont tout couper.</p> |

| ECHANTILLON | Pourquoi ? |
|-------------|---|
| 4 | <p>Parce que on en parle depuis longtemps mais ça arrivera dans longtemps.</p> <p>Moi j'ai vu aucune personne qui n'a reçu de prospectus ou quoi que ce soit.</p> <p>Pour les habitants, ça va rien faire, zéro. Ils vont pas améliorer ce qu'il y a déjà. Après tu demandes pour les habitants d'Air Bel ou ceux qui sont en dehors d'Air Bel ? Peut-être des gens vont venir pour profiter, mais nous on aura rien.</p> <p>Ils vont détruire le quartier en mettant une route, ils veulent couper Air Bel en deux, bientôt ici ce sera fini.</p> |
| 5 | <p>Si ils font pas travailler les jeunes du quartier, au moins ça, je vous le dis ça va faire blocus.</p> <p>Parce que déjà qu'ils veulent détruire Air Bel, franchement ces bâtiments ils sont pas terribles mais je vois pas pourquoi on veut les détruire (montre la place du commerce). Il y a une pharmacie ici. Elle va aller où ? Bah en dehors d'Air Bel vu qu'ils vont détruire. Ça fait des années on a plus de commerces, et nous on doit faire 20 minutes à pied pour aller à Lidl. Bientôt il n'y aura plus rien ici, après c'est peut-être le but.</p> <p>La nationale, ça va être le bordel, y'aura des voitures qui vont rouler au milieu du quartier. Et vous avez vu la pente ? Ils vont rouler à fond moi j'ai peur pour les petits.</p> |
| 6 | "Ils ont mis un programme pour demander aux locataires ce qu'ils veulent, mais je crois que c'est que 60 %. Moi je ne connais pas le projet." |
| 7 | Si ça peut faire du travail pour les jeunes d'ici, ça va durer une dizaine d'années donc si les jeunes peuvent décrocher des CDI, ils en ont besoin. |
| 8 | Je connais pas, ah bon ils vont faire des travaux ? |
| 9 | Quand est-ce qu'ils vont faire ? Ici les gens veulent pas partir, si ils détruisent des immeubles il faut que tout ceux qui veulent puissent rester dans le quartier. |
| 10 | <p>"On en entend parler depuis 10 ans. Il n'y a rien de concret et puis ça va se faire petit à petit. C'est beaucoup trop long.</p> <p>Honnêtement c'est du flan, il se passe rien.</p> |

| ECHANTILLON | Connaissez-vous la ferme du Talus ? (après avoir mentionné où il était situé géographiquement) |
|-------------|--|
| 1 | Oui |
| 2 | Oui |
| 3 | Oui |
| 4 | Non |
| 5 | Oui |
| 6 | Oui |
| 7 | Non |
| 8 | |

| ECHANTILLON | Connaissez-vous la ferme du Talus ? (après avoir mentionné où il était situé géographiquement) |
|-------------|--|
| 9 | Non |
| 10 | Oui |

| ECHANTILLON | Y allez-vous ? |
|-------------|---|
| 1 | J'y suis allé deux fois |
| 2 | Non |
| 3 | J'avais ma carte avant |
| 4 | Non |
| 5 | Non |
| 6 | Je suis passé devant pour voir, mais pas pour acheter |
| 7 | Non |
| 8 | Non |
| 9 | Non |
| 10 | Non |

| ECHANTILLON | Ce genre d'endroit vous intéresse-t-il ? |
|-------------|--|
| 1 | Oui |
| 2 | Oui |
| 3 | Oui |
| 4 | Non |
| 5 | Non |
| 6 | Oui |
| 7 | Oui |
| 8 | Oui |
| 9 | Non |
| 10 | Non |

| ECHANTILLON | Pourquoi ? |
|-------------|--|
| 1 | Les prix sont bien. C'est bien, ils vont faire des jardins. |
| 2 | C'est bien mais c'est cher. (semble hésitante, admets que c'est bien mais n'arrive pas vraiment à savoir pourquoi elle ne veut pas y aller.) |
| 3 | J'allais acheter mes légumes, c'est un peu plus cher mais c'est bio, ça n'a pas le même goût que ce qu'on trouve à la supérette. Je trouvai pas des oeufs par contre. |
| 4 | J'sais pas c'est pas mon truc. Après c'est bien, ils plantent des fruits des légumes, ça peut faire que du bien, tant que ça embête personne tant mieux. Ils embêtent personne. |
| 5 | Je sais qu'ils font des soirées là-bas, mais j'y suis jamais allé. J'ai des amis artistes des quartiers nords qui se régalent. Après tu sais c'est le genre artiste un peu machin. Moi c'est pas mon délire ce genre de bail. |
| 6 | Oui pourquoi pas, on peut louer une parcelle. Ils sont bien équipés. Ils sont bien intégrés, ça fait joli quand on passe à coté. |
| 7 | Mais je ne pense pas que les gens d'Air Bel viennent. Ici les gens d'Air Bel sont repliés sur eux-mêmes. Aller découvrir là-bas ou même aller danser pendant les soirées ça les intéresse pas. Des fois ils font des fêtes, mais moi je voyais des vigiles alors je pensais que c'était privé et que les gens d'Air Bel pouvaient pas rentrer. |
| 8 | C'est bien, il y a des anciens qui peuvent jardiner, avoir leur potager, ça les occupe. Mais j'aimerais bien que les gens du quartier soient plus intégrés. Si tu t'installes à Air Bel, il faut aussi que ça profite à nous, que ça profite à Air Bel, tu peux pas faire comme si qu'on n'était pas là. |
| 9 | Je sais pas trop, c'est sympa de faire des potagers, ça à l'air sympa mais je sais pas trop. Je suis jamais rentrée, puis c'est pas un truc auquel je pense tous les jours faire son jardin, la nature, tout ça. Parce que c'est pas mon genre. Si je jardine c'est soit chez moi soit chez la famille. J'ai un petit potager sur le balcon ça me va. |
| 10 | Et puis ça ne m'intéresse pas d'y aller, les gens là-bas je les connais pas, vraiment moi je suis pudique, je veux pas me mélanger avec tout le monde. Dans l'idée ça m'intéresse mais je n'irai pas. Je sais pas c'est comme les trucs d'éteindre sa lumière dès que tu quittes une pièce, c'est bien mais des fois t'oublies. |

| ECHANTILLON | Vous sentez-vous écologiste ? |
|-------------|-------------------------------|
| 1 | 5 |
| 2 | 4 |
| 3 | 5 |
| 4 | |
| 5 | |

| ECHANTILLON | Vous sentez-vous écologiste ? |
|-------------|-------------------------------|
| 6 | 4 |
| 7 | 3 |
| 8 | 3 |
| 9 | 2 |
| 10 | 3 |

| ECHANTILLON | Pourquoi ? |
|-------------|---|
| 1 | On ne sait même plus marcher, ici tout le monde prend sa voiture. C'est un tout l'écologie, ils sont en train de nous faire économiser, ils nous disent de moins consommer, alors que c'est les bailleurs qui laissent la lumière de la cité allumé parfois même en journée, et après on nous gueule dessus. |
| 2 | Il y a quelque chose qui tourne pas rond, c'est pas normal d'avoir ces températures. |
| 3 | Je ne jette pas mes déchets partout, j'essaye de faire le tri. |
| 4 | |
| 5 | |
| 6 | On devrait arrêter tout ce qui est produit chimique, les voitures qui polluent. |
| 7 | C'est vrai que l'écologie... On voit bien qu'il y a plus de saisons, que les glaciers sont en train de fondre. |
| 8 | Des fois ça m'intéresse et des fois j'oublie tout ça, tu sais quand t'es dans ton quotidien des fois j'y pense pas. |
| 9 | J'ai pas le temps pour ces choses, peut-être pour les jeunes pourquoi pas, mais à mon âge et j'ai trop de choses à faire. |
| 10 | + C'est bien de recycler le plastique, les bouteilles, je fais le tri sur ces choses + Aussi j'économise l'eau des pâtes par exemple pour arroser les plantes. + Après on essaye de faire des économies d'énergie, on consomme pas trop, mais c'est plus des économies logiques. + On a aussi un petit jardin où on fait pousser des haricots sur le balcon, mais bon après entre l'eau qu'on dépense pour arroser et ce qui pousse, je sais pas non plus si c'est très rentable. - par exemple ma voiture elle consomme pas mal, c'est une essence - et j'irai pas jusqu'à ramasser les déchets des autres sur une plage comme d'autres le font |

| ECHANTILLON | Pour vous, transition écologique rime avec : |
|-------------|--|
| 1 | Je sais pas. Honnêtement je sais même pas ce que ça veut dire. |
| 2 | Recyclage |

| ECHANTILLON | Pour vous, transition écologique rime avec : |
|-------------|--|
| 3 | Trier ses déchets |
| 4 | |
| 5 | |
| 6 | Respecter la nature |
| 7 | Jamais entendu parler |
| 8 | Rien, ça ne m'évoque rien |
| 9 | Les élus |
| 10 | Radio, Politique : Les débats politiques |

| ECHANTILLON | Pourquoi ? |
|-------------|--|
| 1 | <p>Vous savez des fois, il faut arrêter avec les grands mots. On nous parle de changement, mais changement vers quoi ?</p> <p>Puis c'est le vocabulaire du gouvernement et tout le monde se copie sans savoir ce que ça veut dire.</p> <p>Transition écologique ça veut rien dire, l'écologie c'est nous qui la faisons.</p> <p>Je pense que si on était moins dans les grands mots, moins ambitieux de conneries, d'argent, on vivrait mieux.</p> <p>Avant de parler de transition écologique il faudrait d'abord qu'ils commencent par eux-mêmes.</p> |
| 2 | <p>Pour moi c'est aussi tout ce qui est la nature, avant on avait pas toute ces fumées.</p> <p>Avant on avait des consignes, puis ils ont arrêtés, il faudrait faire comme en Allemagne, ils ont repris les consignes et ça marche très bien.</p> <p>On va pas se prendre la tête à recycler, quand on le fait en allant tout là-bas pour trier, ils viennent même pas vider et ça déborde de partout.</p> |
| 3 | |
| 4 | |
| 5 | |
| 6 | <p>Il ne faut pas jeter ses canettes par terre, il faut utiliser les poubelles, recycler.</p> <p>Pas faire n'importe quoi avec sa voiture, moi quand je ne suis pas dans ma voiture ou à l'arrêt je la laisse pas démarrée pendant 20 minutes, ici ils s'en foutent."</p> <p>Les gens qui parlent de ça sont peut-être bien inspirés, mais quand on approfondi c'est pas si écolo les batteries, vous savez quand il faut aller les prendre en Afrique où on détruit l'environnement, ça pollue encore plus !</p> <p>Après j'adhère, on est responsables de ce qui arrive à l'environnement.</p> |

| ECHANTILLON | Pourquoi ? |
|-------------|--|
| 7 | Tu sais les voitures électriques ça pollue, ça pollue deux fois plus avec les batteries mais ils nous prennent pour des bêtes. Ils croient qu'on connaît pas tout ça et ils veulent nous faire croire que eux ils polluent pas. |
| 8 | Je sais pas ce que c'est la transition, j'en ai jamais entendu parler. Les gens s'en foutent ici. |
| 9 | Ça me fait penser aux élus quand ils viennent. Ils parlent avec des discours, ils viennent ils posent des questions, mais ils ne font rien. |
| 10 | J'ai l'impression que de la part des politiques c'est un peu comme "Il faut que je balance un mot à la mode." |
| | Les politiques, ils vont pas faire ça pour l'environnement, mais pour faire de la politique. |
| | Si ça avait été une vraie cause, on aurait déjà trouvé des solutions. |
| | "Avant, ici, il y avait des arbres là, là, là. Mais comme ils ne servaient à rien pour les bailleurs, et que sûrement ça leur coûtait un peu plus cher de les entretenir, ils sont venus et ont tout coupé, du moins une grande partie. Avant là-bas ([montre la butte]), où aujourd'hui tu n'as que de la paille, il y avait plein d'arbres, on pouvait se poser à l'ombre et au frais. Et puis même si on parle d'écologie c'est déconnant, parce qu'on sait très bien que les arbres ça diminue les îlots de chaleur. C'est pour ça, les politiques qui viennent et qui nous parlent avec leurs grands mots, avec l'écologie, etc. Ils y croient même pas eux-mêmes, ils s'en foutent de l'environnement. Seulement dès que tu sors des mots à la mode les gens ils vont voter pour toi. Alors que quand tu regardes, il n'y a rien qui est fait, ça se dégrade même. Si pour eux ça avait été une vraie cause, on les aurait trouvé les solutions, et depuis longtemps." |

| ECHANTILLON | Pensez-vous que l'on fait de la transition écologique à Air Bel ? |
|-------------|---|
| 1 | Non |
| 2 | Non |
| 3 | Non |
| 4 | Non |
| 5 | Non |
| 6 | Non |
| 7 | Non |
| 8 | Non |
| 9 | Non |
| 10 | Non |

| ECHANTILLON | Pourquoi ? |
|-------------|--|
| 1 | Il y a beaucoup de choses à améliorer, déjà que les autres arrêtent de se regarder le nombril et travaillent. |
| 2 | Jamais de la vie. Ici, il n'y a même pas le recyclage, même pas de poubelles. Nous on veut un quartier propre, que les responsables ils viennent pour nettoyer, c'est pas que à nous de le faire. Ceux qui nettoient ils s'essoufflent, ils en ont de plus en plus marre. Ils respectent pas les jeunes, Air Bel se dégrade de pire en pire. Les voitures brûlées, elles sont là depuis le 14 juillet (nous sommes le 25 juillet) elles seront encore là dans 3 mois, peut-être même qu'elles seront encore là l'année prochaine. |
| 3 | Trop de déchets de partout. |
| 4 | Non |
| 5 | Non |
| 6 | On peut pas, les gens ici ne sont pas conscients. Les gens d'Air Bel ne font pas les ramassages parce que c'est écolo, mais parce que déjà c'est plus pratique de marcher avec un sac poubelle qu'avec tous ses déchets dans la main, mais aussi parce que voir des poubelles de partout, c'est pas joli, on l'enlève pour ça surtout. Puis les gens se disent pas "Oh le détergent il va avoir des conséquences sur l'environnement, elle se dira juste que ça salit son par-terre. Moi je vois tout ça, mais eux je ne pense pas." |
| 7 | |
| 8 | J'y crois pas, tout le monde s'en fout ici. |
| 9 | |
| 10 | La population est pas dans cette mentalité là non plus - Quand on voit les ordures.. - Après on avait des poubelles de tri à l'extérieur, moi j'y vais mais il faut descendre, avec la pente il faut pas avoir des problèmes à marcher. Déjà qu'ils mettent des bornes de tri à l'intérieur peut-être qu'on sera plus facilité. Ce genre d'action tu peux pas forcer les gens à faire trop d'efforts pour le faire. Faut faciliter le geste, si t'en mets partout ça viendra. |

| ECHANTILLON | Quel âge avez vous ? |
|-------------|----------------------|
| 1 | 70 |
| 2 | 62 |
| 3 | 68 |
| 4 | 30 |
| 5 | 36 |

| ECHANTILLON | Quel âge avez vous ? |
|-------------|----------------------|
| 6 | 62 |
| 7 | 56 |
| 8 | 22 |
| 9 | 75 |
| 10 | 31 |

| ECHANTILLON | Quel est votre genre ? |
|-------------|------------------------|
| 1 | Femme |
| 2 | Femme |
| 3 | Femme |
| 4 | Homme |
| 5 | Homme |
| 6 | Homme |
| 7 | Homme |
| 8 | Femme |
| 9 | Homme |
| 10 | Homme |

| ECHANTILLON | Catégorie socio-professionnelle |
|-------------|---------------------------------|
| 1 | Retraité |
| 2 | Retraité |
| 3 | Retraité |
| 4 | Non précisé |
| 5 | Non précisé |
| 6 | Employé |
| 7 | Non précisé |
| 8 | Employé |

| ECHANTILLON | Catégorie socio-professionnelle |
|-------------|---------------------------------|
| 9 | Retraité |
| 10 | Employé |

| ECHANTILLON | Depuis combien de temps habitez-vous le quartier ? |
|-------------|--|
| 1 | 48 ans |
| 2 | 30 ans |
| 3 | 36 ans |
| 4 | Non précisé |
| 5 | 38 ans |
| 6 | 8 ans |
| 7 | 30 ans |
| 8 | 22 ans |
| 9 | 40 ans |
| 10 | 10 ans |

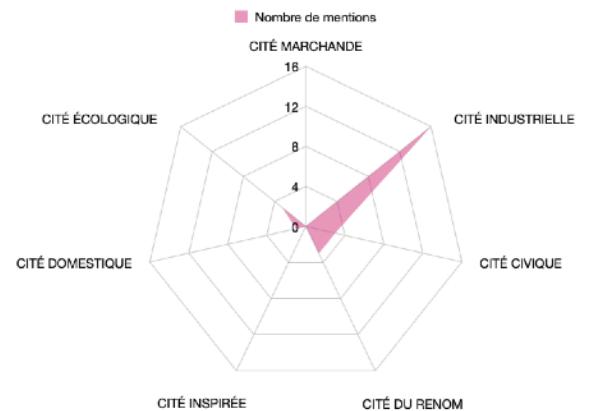
| ECHANTILLON | Êtes-vous membre d'une association ? |
|-------------|--------------------------------------|
| 1 | Oui |
| 2 | Non |
| 3 | Non |
| 4 | Non |
| 5 | Non |
| 6 | Non |
| 7 | Non |
| 8 | Oui |
| 9 | Oui |
| 10 | Non |

ANNEXE 4 : ANALYSE DE RÉCIT 1

Acteur : **Métropole AMP**
 Textes : Plan Climat Aix-Marseille-Provence ; Agenda environnemental ; Contrat métropolitain 2021-2027

Textes : Plan Climat Aix-Marseille-Provence

| Modèle des cités | Nombre de mentions |
|-------------------|--------------------|
| CITÉ MARCHANDE | 0 |
| CITÉ INDUSTRIELLE | 16 |
| CITÉ CIVIQUE | 3 |
| CITÉ DU RENOM | 3 |
| CITÉ INSPIRÉE | 0 |
| CITÉ DOMESTIQUE | 1 |
| CITÉ ÉCOLOGIQUE | 3 |

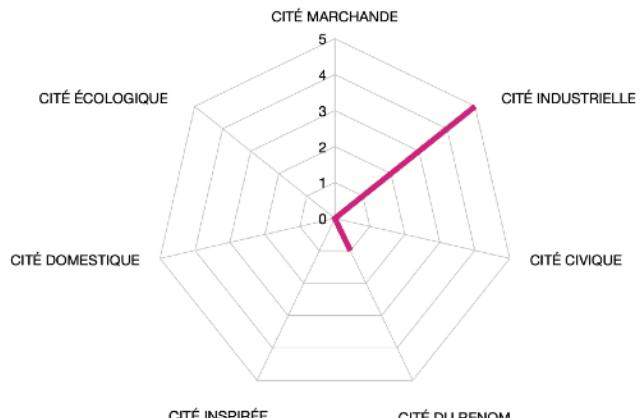


Textes : Vers un contrat métropolitain 2021-2027 pour la relance et le renouveau de la métropole aix-marseille-provence

| Modèle des cités | Nombre de mentions |
|-------------------|--------------------|
| CITÉ MARCHANDE | 0 |
| CITÉ INDUSTRIELLE | 5 |
| CITÉ CIVIQUE | 0 |
| CITÉ DU RENOM | 1 |
| CITÉ INSPIRÉE | 0 |
| CITÉ DOMESTIQUE | 0 |
| CITÉ ÉCOLOGIQUE | 0 |

Acteur : **Métropole AMP**
 Textes : Vers un contrat métropolitain 2021-2027 pour la relance et le renouveau de la métropole Aix-Marseille-Provence

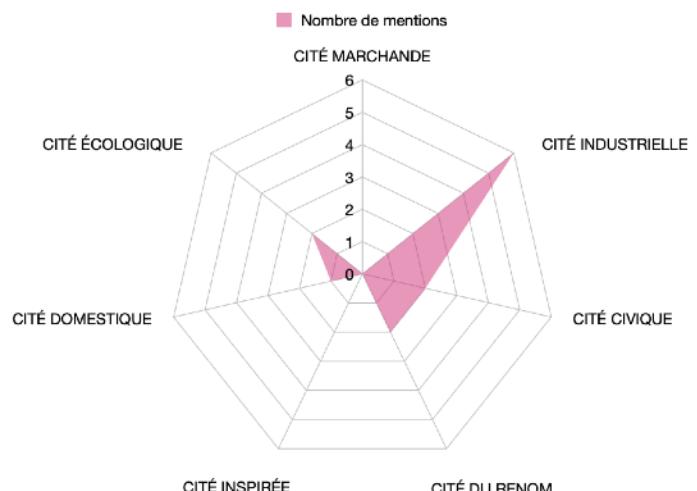
— Nombre de mentions



Textes : Agenda environnemental

| Modèle des cités | Nombre de mentions |
|-------------------|--------------------|
| CITÉ MARCHANDE | 0 |
| CITÉ INDUSTRIELLE | 6 |
| CITÉ CIVIQUE | 2 |
| CITÉ DU RENOM | 2 |
| CITÉ INSPIRÉE | 0 |
| CITÉ DOMESTIQUE | 1 |
| CITÉ ÉCOLOGIQUE | 2 |

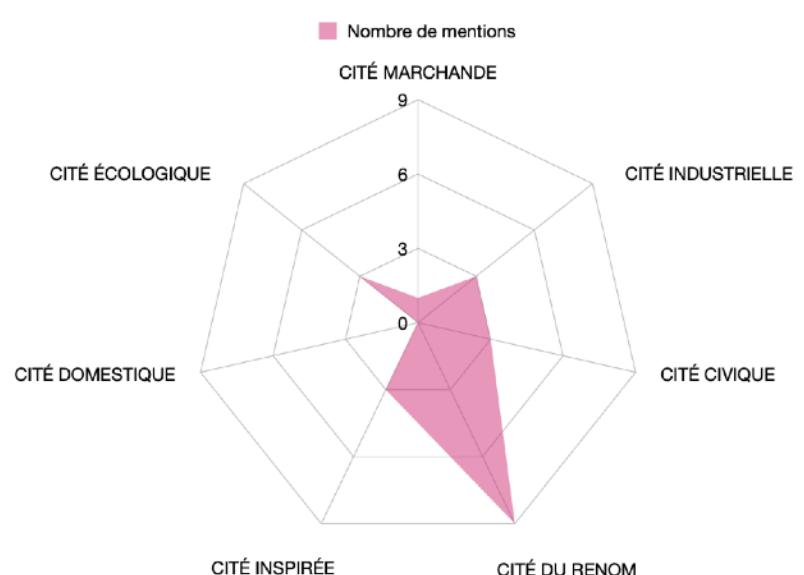
Acteur : **Métropole AMP**
Texte : Agenda environnemental



Textes : Articles de communication

| Modèle des cités | Nombre de mentions |
|-------------------|--------------------|
| CITÉ MARCHANDE | 1 |
| CITÉ INDUSTRIELLE | 3 |
| CITÉ CIVIQUE | 3 |
| CITÉ DU RENOM | 9 |
| CITÉ INSPIRÉE | 3 |
| CITÉ DOMESTIQUE | 0 |
| CITÉ ÉCOLOGIQUE | 3 |

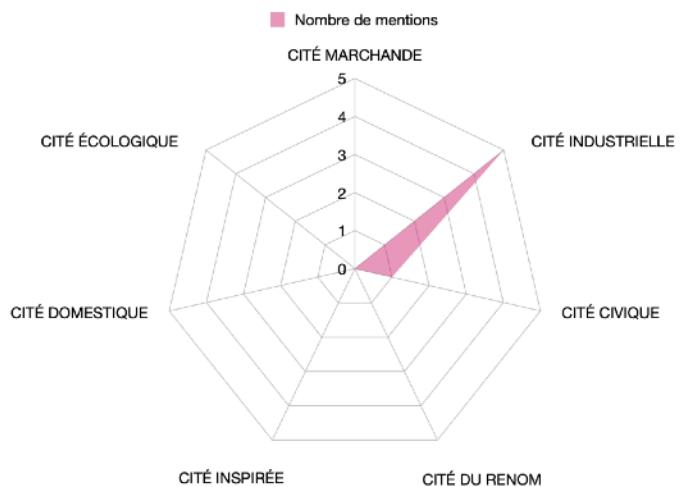
Acteur : **Métropole AMP**
Textes : Articles de communication sur l'environnement



Textes : Plan Climat Aix-Marseille-Provence

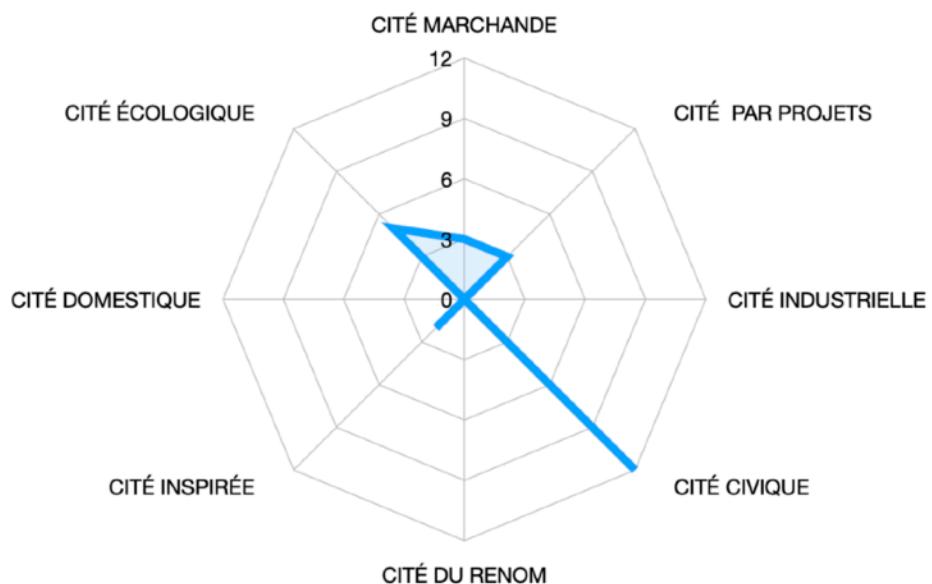
| Modèle des cités | Nombre de mentions |
|-------------------|--------------------|
| CITÉ MARCHANDE | 0 |
| CITÉ INDUSTRIELLE | 5 |
| CITÉ CIVIQUE | 1 |
| CITÉ DU RENOM | 0 |
| CITÉ INSPIRÉE | 0 |
| CITÉ DOMESTIQUE | 0 |
| CITÉ ÉCOLOGIQUE | 1 |

Acteur : Métropole AMP
Textes : Plan Climat Aix-Marseille-Provence



Acteur : La Ville de Marseille
Texte : Charte des jardins partagés de Marseille

■ Nombre de mentions



Acteur : Ville de Marseille

Texte : Charte des jardins partagés de Marseille

| CITATION | NATURE & EXPLICATION |
|--|---|
| • “Les jardins partagés sont des jardins créés en <u>concertation avec des habitants</u> désireux de renouer avec le plaisir du jardinage tout en développant <u>des liens sociaux de proximité</u> ” | <ul style="list-style-type: none"> • Cité civique : <ul style="list-style-type: none"> ◦ “Partagés” -> volonté générale, intérêt supérieur commun ◦ “En concertation” -> référence première est la démocratie et ses procédures ◦ “des habitants” -> accès au plus grand nombre ◦ “développant des liens sociaux de proximité” -> volonté d’intérêt supérieur commun |
| • “Les <u>orientations générales</u> et les <u>Valeurs</u> sur lesquelles la Ville entend s’appuyer pour favoriser le développement des jardins partagés sur <u>le territoire de la commune</u> .” | <ul style="list-style-type: none"> • Cité civique : <ul style="list-style-type: none"> ◦ “Orientations générales” -> figure de la volonté générale ◦ “Valeurs sur lesquelles la Ville” -> Cité valorise les organisations et les institutions représentatives d’un intérêt général. ◦ “Le territoire de la commune” -> Marquage du territoire |
| • “Fondés sur une démarche de participation et d’implication forte des habitants.” ; “Fruit d’une création collective” ; “Collectivité” ; “Société civile” | <ul style="list-style-type: none"> • Cité civique : <ul style="list-style-type: none"> ◦ “Participation et implication” -> volonté générale émanant de citoyens libres et égaux ◦ “Création collective” -> Fonder l’action collective ◦ “Collectivité” ; “Société civile” -> Cette cité valorise les organisations et les institutions représentatives d’un intérêt général |
| • “Un jardin partagé est un lieu de vie ouvert sur le quartier et convivial. Il favorise les rencontres intergénérationnelles et interculturelles, les échanges d’expériences et de savoirs, et développe l’esprit de solidarité” | <ul style="list-style-type: none"> • Cité inspirée : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Cité idéale “qui n’est pas de ce monde” ◦ “Echange de savoir” Conduites et valeurs ◦ Met en valeur ce qui a valeur de singularité, d’intégrité et de gratuité -> sentiment de débassement |
| • “Les jardins partagés marseillais sont ouverts à tous, jardiniers amateurs, confirmés et simples visiteurs, personnes valides et handicapées” | <ul style="list-style-type: none"> • Cité civique : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Accès au plus grand nombre si elle est accessible à certains |
| • “Les jardins partagés participent au maintien de la biodiversité en milieu urbain et s’intègrent dans les continuités écologiques qui jouent un rôle primordial pour la survie et le déplacement des espèces animales et végétales” | <ul style="list-style-type: none"> • Cité écologique : <ul style="list-style-type: none"> ◦ “Un jardinage écoresponsable” -> donne une dignité à la communauté ◦ “maintien de la biodiversité” -> importance de l’équilibre systémique” |
| • “Les jardins partagés sont une respiration dans la densité du tissu urbain. Intégrés au paysage, ils contribuent au rééquilibrage entre le bâti et le non bâti, [...] complémentarité entre la ville et la nature de proximité” | <ul style="list-style-type: none"> • Cité écologique : <ul style="list-style-type: none"> ◦ “une respiration dans la densité du tissu urbain” -> sont petit ceux qui polluent, tissu urbain négatif ◦ “rééquilibrage” ; “complémentarité entre ville et nature” -> importance de l’équilibre systémique |
| • “Les jardins partagés peuvent être créateurs d’emplois” ; “montage du projet” ; “il est indispensable pour maintenir la dynamique du projet lorsque le jardin est réalisé.” ; “le recrutement d’un animateur compétent est préconisé” | <ul style="list-style-type: none"> • Cité marchande : <ul style="list-style-type: none"> ◦ “Être créateur d’emplois” -> économique • Cité par projets : <ul style="list-style-type: none"> ◦ “le recrutement d’un animateur compétent est préconisé” -> la cité prend appui sur l’activité de médiateur mise en oeuvre dans la formation des réseaux ◦ “montage du projet” ; “dynamique du projet” -> |
| • “Le jardin partagé permet d’obtenir, pour un coût réduit, des aliments sains et savoureux tout en favorisant le plaisir de produire soi-même, d’échanger savoirs, savoir-faire, graines et plants, de goûter et de partager sa production” | <ul style="list-style-type: none"> • Cité marchande : <ul style="list-style-type: none"> ◦ “Coût réduit” -> nature marchandisable ◦ “Produire, production” -> nature marchandisable |
| • “La Ville de Marseille accompagne les porteurs de projets qui désirent s’inscrire dans le cadre défini par cette charte” | <ul style="list-style-type: none"> • La nature civique : <ul style="list-style-type: none"> ◦ “La ville de Marseille” -> Valorise les organisations et les institutions |

ANNEXE 5 : ENTRETIENS ACTEURS ASSOCIATIFS ET INSTITUTIONNELS

Le terme de transition écologique :

| | |
|-----------------------|--|
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "C'est une grande question, je ne saurai même pas définir la transition écologique. Franchement je ne saurais pas." |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "La planète est en danger, c'est pour moi c'est comment être amené à réfléchir à nos actes du quotidien qui vont limiter notre impact sur la planète." |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Mieux consommer, trier ses déchets, préserver son environnement, faire attention à ce qui se passe autour de soi" |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Pour moi j'ai l'impression que c'est une expression fourre-tout, vous savez c'est un petit peu comme quand on parle, et je l'ai vu pendant des années, quand on dit égalité entre les femmes et les hommes, on pense forcément égalité salariale, mais ça regroupe tellement de choses dans ce terme là que j'ai pas de définition" |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Pour moi c'est traiter aujourd'hui une urgence en étant juste vigilant à notre mode de fonctionnement pour éviter de continuer à consommer, gaspiller comme on le fait aujourd'hui, et être plus respectueux de l'environnement." |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "C'est un terme générique, pour moi c'est des termes européens. C'est des grosses appellations, mais fourre-tout." |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "On en fait tous à notre niveau quand on réfléchit avec les enfants, on fait pas mal de projets à l'école sur le tri, la manière de consommer, le rapport à l'environnement." |

| | |
|-----------------------|--|
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "C'est ce que j'allais demander, sur comment tu définis la transition écologique. Quand j'ai vu ton mail, je me suis dis, transition écologique c'est large potentiellement." |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "C'est un terme très vaste [...] potentiellement on peut faire de la transition écologique" |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Au départ c'est un terme venu de Rob Hopkins, sur des idées de résilience, de transition [...] aussi sur [des idées de participation citoyenne]" |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Il y a le côté plus citoyen, la transition écologique plus côté institutionnel, comme la loi climat au niveau de l'État où on reprend ces termes là, où on le décline après sur différents domaines" |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "De quoi on parle ? Quels principes on prend ? Comment ça atterrit concrètement dans les pratiques" |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Principe et pratiques [...] comment on fait le lien" |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "C'est intéressant de clarifier ça, par exemple sur budget participatif ils étaient partis de la thématique transition écologique [...] ça a fait l'objet de débats entre habitants et institutionnels [...] sur ce qu'on met derrière [...] Est-ce que c'est de la transition écologique ? En quoi ça en est ?" |

| | |
|-----------------------|---|
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Chacun, finalement, ça peut être vite fourre tout" |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Il y a plein de termes : il y a transition écologique, maintenant on parle aussi d'urbanisme favorable à la santé, de développement durable [...] C'est vrai qu'il y a plusieurs termes qui peuvent se regrouper, ou pas des fois" |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Des approches différentes, j'avais en tête que la transition écologique venait plutôt d'initiatives au départ citoyennes mais aujourd'hui c'est un terme qui est complètement récupéré par le politique et les institutionnels [...] qui évolue aussi" |

| | |
|-------------------|--|
| ACTEUR ASSOCIATIF | "On prend pas le truc sur le format de la question écologique généralement. On prend le truc sur le format de l'environnement : c'est quoi du compost, du maraîchage, une plante ?..." |
| ACTEUR ASSOCIATIF | "Sans ça il est impossible de parler de manière plus globale, déjà nous ça nous dépasse quand on est extrêmement éduqués et sensibilisés." |
| ACTEUR ASSOCIATIF | "Il y a l'écologie des énergéticiens, est ce qu'on fait du nucléaire ou du charbon, il y a l'écologie des protecteurs des arbres et de la nature, il y a l'écologie de la mobilité : est-ce que je conduis une voiture électrique, un vélo, une voiture à essence, il y a l'écologie de "j'ai froid chez moi, et l'écologie c'est quoi?" et tout le monde voit midi à sa porte." |
| ACTEUR ASSOCIATIF | "On reparle de choses qui sont tout simplement les bases. On va juste parler de choses concrètes qu'il y a autour de nous." |
| ACTEUR ASSOCIATIF | "On est pas en train d'organiser la transition écologique comme le font les collectivités [qui disent avec un plan d'action en trois points on va résoudre la problématique], c'est un problème qui est beaucoup plus complexe." |
| ACTEUR ASSOCIATIF | "C'est une mascarade. J'ose même pas imaginer qu'ils espèrent avoir des résultats avec ces plans là." |
| ACTEUR ASSOCIATIF | "Il y a un problème fondamental, c'est complètement du greenwashing. Il y a un financement sur les mots transition écologique. L'intégralité du système de financement de l'Etat à la métropole à la ville à la région passe par les objectifs de développement durable, la transition écologique, etc..." |
| ACTEUR ASSOCIATIF | "Tous les services techniques et les politiques sont formés à utiliser ces mots valises. il faut qu'ils cochent les cases. sinon il n'y a pas d'argent." |
| ACTEUR ASSOCIATIF | "C'est pour ça que tu te retrouves où il y a le projet quartier fertile à Air Bel où t'as de l'agriculture urbaine, où t'as un concept de projet participatif, de budget participatif où on te dit qu'il y a un thème sur la transition écologique, parce que c'est la qu'il y a les fonds." |
| ACTEUR ASSOCIATIF | "Les politiques eux-mêmes ne savent pas ce que c'est que toutes ces questions" |
| ACTEUR ASSOCIATIF | "il y a le double message, toujours, que maintient le gouvernement : "on va améliorer votre vie, vous allez gagner plus d'argent, avoir un meilleur confort, tout en allant dans la direction de la transition écologique, c'est quoi cette schizophrénie ?" |
| ACTEUR ASSOCIATIF | "Ça s'enveloppe dans la grande valise du green-washing. Il y a des problèmes de terminologie, de compréhension. Il n'y a pas de culture partagée pour ces mots-là." |

| | |
|-------------------|---|
| ACTEUR ASSOCIATIF | "Tu peux pas demander à quelqu'un de comprendre un terme selon la théorie apprise à l'université" |
|-------------------|---|

| | |
|-----------------------|---|
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Ça devient une nécessité aujourd'hui de penser dans ce sens là, de réfléchir à l'impact que chacun de nous peut avoir" |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Il y a une instance là-dessus parce qu'on se dit qu'il y a eu les Grenelles de l'environnement, etc.. ça met tout le monde à l'ère de l'écologie." |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Ça me semble évident, mais en même temps, ça l'est pour nous, mais pas forcément pour les gens avec lesquels on est en train de travailler." |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Si on imagine pas le PRU avec une aire de covoiturage, on va bloquer des mouvements à venir parce qu'on aura pas pensé à ça." |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Les gens sont tellement bloqués dans [leurs problématiques de cadre de vie] |

| | |
|-------------------|--|
| ACTEUR ASSOCIATIF | "C'est des mots hyper abstraits pour les gens, et encore plus pour les gens QPV" |
| ACTEUR ASSOCIATIF | "La notion de transition écologique, je pense qu'elle a été un peu occultée parce que elle n'a pas été bien comprise." |
| ACTEUR ASSOCIATIF | "Pour moi ça fait écho à la pérennisation, un système qui fait qu'on fonctionne longtemps. Passer d'un modèle A à B de manière pérenne. Il faut un changement en profondeur, changer de logiciel. Ça nécessite toute une analyse." |

| | |
|-------------------|--|
| ACTEUR ASSOCIATIF | "T'as des visions complètement différentes" |
| ACTEUR ASSOCIATIF | "La vision de idéalement qu'est ce que ce serait pour les habitants une représentation du truc complètement différent suivant les acteurs et habitants." |
| ACTEUR ASSOCIATIF | "Des gens qui ont une vision acteur de la transformation" |
| ACTEUR ASSOCIATIF | "D'autres qui vont dire, ça nous tombe dessus, on n'est pas responsables, on peut rien faire." |
| ACTEUR ASSOCIATIF | "Le mot écologie n'est pas particulièrement présent, je sais pas si y'a la même éco-anxiété chez les gens de quartier que chez les gens de classe moyennes." |
| ACTEUR ASSOCIATIF | "Il est sur- mal-utilisé, utilisé d'une manière trop technopratique, trop scientifique pas d'une manière vécue et anthropologique tu vois." |

| | |
|-----------------------|--|
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "C'est plus large qu'un éco-quartier, hein, la transition écologique." |
|-----------------------|--|

| | |
|-----------------------|--|
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Transition écologique, c'est un joli mot." |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Une réticence, mais surtout un côté un peu fourre-tout." |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Y'a des termes comme ça où on se dit "mais on va sortir du cadre classique qui dit on va faire à votre place, aujourd'hui on a une enveloppe qui est alloué, vous êtes à la manoeuvre, et d'arriver déjà en estampillant c'est comme ci on réduisait l'essence même du pouvoir en disant vous allez travailler là-dessus. Et finalement quand on parle de transition c'est tout sauf réducteur" |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "C'est économique, c'est social, c'est solidaire." |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Quand on est sur les besoins primaires, qu'on arrive pas à finir ses fins de moi, etc.. on a l'impression d'être très loin, en même temps est-ce qu'on est pas les premiers à faire de la transition écologique ? Souvent, on fait des économies un peu partout." |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Pour moi c'est inhérent, moins on a, plus on est écolo, c'est quand on a trop qu'on est pas écolo. Le bon sens." |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Il y a des jolis termes comme ça un peu à la mode, on a besoin de termes génériques en france, après on oublie un peu ce que ça veut dire, chacun y met ce qu'il veut." |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "Après la base c'est être bien dans son quartier, dans son foyer, dans sa vie, après oui qu'est ce qu'on active comme ressource pour que ça fonctionne." |
| ACTEUR INSTITUTIONNEL | "J'ai conscience qu'il y a un enjeu, mais après comment on part du réel, et le réel normalement converge vers le bon sens et vers "LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE" " |

ANNEXE 6 : ENTRETIENS AVEC DAVID BODINIER

- Les pratiques qui pourraient être apparentées à l'écologie

"Elles ont des pratiques très attentives à la consommation d'électricité, à la consommation d'eau, à réduire le volume de gâchis et le volume de consommation"

- Institutions

"Dans une partie des institutions, il y a aussi l'idée que les classes populaires sont moins sensibles à l'environnement"

"Dans une autre partie des institutions, chez les travailleurs de terrain qui interviennent dans ces quartiers les plus pollués et plus pauvres, l'idée que les habitants de ces quartiers soient moins sensibles à l'environnement leur paraissait absolument absurde (buenos aires)"

- Distance au discours

"Au sein des classes populaires il y a vraiment un souci environnemental réel mais qui échappe aux codes de ce verdissement du quotidien"

"Le rapport aux questions environnementales au sein des classes populaires dans un premier temps s'articule autour de ce réalisme où les questions environnementales sont réinterprétées en relation avec la vie quotidienne avec des préoccupations assez concrètes liées au travail, liées aux dettes, liées à des difficultés de la vie quotidienne"

"Ça crée une distance par rapport à d'autres formes d'écologie qui peuvent apparaître plus idéalistes et moins concrètes"

"Même si elles ont des pratiques qui pourraient être décrites comme écologiques, elles se tiennent à distance souvent de cette valorisation écologique des pratiques économiques"

"Il y aurait une porosité plus forte avec les codes et les principes de l'écologie plus institutionnelle ou plus de classe moyenne et supérieure [de la fraction au fort capital culturel]"

"Souvent, on observe une remise en cause en fait de la responsabilisation des individus des classes populaires, [surtout lorsque le] bailleur social [ne donne pas l'exemple]."

- Victimes de l'environnement

"Les gens qui vivent dans ces quartiers vivent l'environnement dans leur chair propre"

"Ils boivent une eau qui est mauvaise, vivent sur un sol contaminé au plomb et au mercure"

"Les habitants apparaissent comme les plus sensibles à l'environnement mais l'environnement c'est le lieu de vie, c'est l'espace concret dans lequel les individus habitent"

"Les classes populaires sont plus exposées à cette nocivité"

"Le groupe social qui pollue le moins, donc les classes populaires, souffrent le plus des dégradations mais est aussi celui qui est le plus responsabilisé par rapport à son style de vie."

- Le terme transition écologique - Le discours

"[pour les discours environnementaux] être conscients de l'environnement c'est comme si ça devait forcément impliquer de manger bio, de faire le tri, de mettre en oeuvre des pratiques au quotidien qui permettent de limiter son impact climatique"

- Les déchets

"Le fait que souvent dans les quartiers populaires il y a plus de déchets au sol, dans les rues, dans les airs, c'est généralement interprété par la quasi-totalité des acteurs que j'ai rencontré en France comme un signe du fait que les classes populaires sont peu intéressés par l'environnement"

"Au lieu de voir ça, la dégradation de leur lieu de vie, comme une souffrance environnementale (ce qui apparaît très clairement quand on écoute les gens) ils se disent puisqu'il y a des déchets partout ça prouve bien que les gens qui habitent là en fait se soucient peu de l'environnement"

- Écologie populaire

"C'est un terme à la mode maintenant un petit peu cette idée d'écologie populaire"

"Personnellement je suis un petit peu prudent par rapport à ça je pense que il faut prêter attention au fait que dans ces initiatives c'est souvent des gens qui appartiennent à certaines fractions des classes populaires [doté d'un fort capital culturel] en fait et donc c'est pas toutes les fractions."

"Des groupes politiques qui politisent la question et qui s'appuient sur les dégradations environnementales pour remettre en cause certains mécanismes de domination sociale, de domination raciale, d'inégalités dans la société."

- L'intervention dans les quartiers populaires

"Les interventions de politique environnementale qui ciblent les quartiers populaires, à la fois des interventions institutionnelles par des mairies, des bailleurs sociaux, des programmes plus ou moins nationaux, mais aussi des interventions militantes [...] cherchent à intervenir spécifiquement vis-à-vis des habitants des quartiers populaires"

"On retrouve souvent l'idée que les membres des classes populaires, des quartiers populaires urbains, sont moins sensibles à l'écologie et auraient davantage besoin d'être sensibilisés"

"L'adoption d'éco gestes sont devenus une forme d'intervention assez classique dans les résidences hlm sous l'effet notamment de la politique de la ville qui reprend la thématique de la durabilité"

"L'accompagnement à l'adoption des éco-gestes, c'est quelque chose qui n'existe pas hors des quartiers populaires"

"Il n'y a pas de quartiers pavillonnaires ou d'autres types de quartiers dans lesquels on va toquer à la porte des gens pour les responsabiliser sur leur style de vie"

JORDAN JIMENEZ

DÉCLARATION ANTI-PLAGIAT



Déclaration anti-plagiat *Antiplagiarism statement*

Document à scanner après signature et à intégrer au mémoire
Document to be scanned after signature and to be joined to the master thesis

Déclaration / Statement

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
This paper is the result of personal work and is an original document.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
I know that claiming authorship of a work written by another person is a practice that is severely punished by law.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
No one but me has the right to claim this work, in whole or in part, as their own.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
Arguments taken over identically from other authors appear in quotation marks.
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.
The texts on which I rely in this master thesis are systematically referenced according to a clear and precise bibliographic system.
6. Déclare avoir obtenu les autorisations nécessaires pour la reproduction d'images, d'extraits, figures ou tableaux empruntés à d'autres œuvres.
I declare that I have obtained the necessary authorizations for the reproduction of images, extracts, figures or tables borrowed from other works.

NOM//LAST NAME : JIMENEZ

PRENOM//FIRST NAME : JORDAN

DATE : 25 / 08 / 2022

SIGNATURE :

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Jimenez".